

Le Corbusier comme compétence

Noël Jouenne

▶ **To cite this version:**

Noël Jouenne. Le Corbusier comme compétence : Pratiques sociales dans l'unité d'habitation Le Corbusier de Firminy. 2003. halshs-00194241

HAL Id: halshs-00194241
https://shs.hal.science/halshs-00194241

Submitted on 6 Dec 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Corbusier comme compétence

Pratiques sociales dans l'unité d'habitation Le Corbusier de Firminy

Noël JOUENNE
Membre du Laboratoire d'Anthropologie Urbaine - CNRS

Décembre 2003

Sommaire

Sommaire..... 3

Remerciements..... 5

Le point sur le financement..... 6

Avant-propos : la parole est à Le Corbusier..... 8

Souci éthique et méthode de la recherche 10

1- LE CONTEXTE 16

1-1 Firminy - Le Corbusier : contexte d'un objet sensible 16

1-2 Regard sur la vallée de l'Ondaine.....24

1-3 Le rôle de la politique dans la vie quotidienne.....25

1-4 Les quatre unités Le Corbusier en France… et les autres ?.....30

2- L'UNITE D'HABITATION ET SES OCCUPANTS 32

2-1 Habiter l'unité du Corbu.....33

2-2 Etre bien dans ses murs : les nuisances.....47

2-3 Qui sont mes voisins ? 50

2-4 La pratique sociale de la mutation 58

2-5 Le Modulor au secours d'une sociabilité « naturelle » 67

2-6 Les services et le lien social : le co-voiturage et le pain 70

2-7 Le monde de l'enfant 77

2-8 Les clubs, la conception de l'espace collectif et de l'espace privé.....79

2-9 Le Corbusier comme compétence.....86

3- NEUF MOMENTS FORTS DANS L'UNITE D'HABITATION..... 92

3-1 La création de l'association des locataires (1968) 92

3-2 Les tabous et les histoires oubliées (1980) 95

3-3 La fermeture de l'aile nord (1983-1984).....98

3-4 Le centenaire de Le Corbusier et après : Corbu 87 (1987) 104

3-5 Les artistes exposent : Projet Unité (1993) et l'arbre de l'amitié 107

3-6 « En mai fait ce qu'il te plaît » de Pierre Grange (1995) 108

3-7 Le trentenaire de la pose de la première pierre : 21 mai 1995110

3-8 L'occupation de l'école maternelle (1998-1999)..... 111

3-9 L'arbre à Marie P. (2002) 119

4- CONCLUSION : À LA RECHERCHE DE L'UNITE SOCIALE 122

Bibliographie..... 129

Remerciements

Cette recherche est le fruit d'un engagement d'acteurs et de partenaires qui souvent mènent leur chemin sans se soucier les uns des autres. Bien au contraire, l'alliance d'universitaires, d'un chercheur contractuel et d'une institution publique montre qu'il est possible de croiser des intérêts parfois divergents et de construire sur ce socle cet édifice qui se veut être le point de départ d'une recherche ambitieuse à venir. À ce titre, je remercie Dino Cinieri, député-maire et président de l'Office public HLM, et André Reynard, son premier adjoint, ainsi que le conseil d'administration de l'Office public HLM. Que la confiance qui m'a été accordée soit signalée.

Mes remerciements s'adressent aussi à Sylvette Denèfle, professeure de sociologie de l'Université de Tours, qui dirige le projet d'ensemble de cette recherche sur les pratiques sociales dans les unités d'habitation Le Corbusier de Firminy et de Rezé-les-Nantes. Sans elle, nous n'aurions eu aucun financement. À ces côtés, c'est aux trois chercheuses Sabrina Besson, Annie Dussuet et Nicole Roux que j'adresse mes remerciements, trois femmes qui ont su ne pas profiter de ma position minoritaire dans cette équipe. Un déséquilibre que j'ai pu maîtriser grâce à Hubert Perrier, directeur de l'Office public HLM de Firminy. Je tiens à souligner ses qualités humaines et son ouverture d'esprit qui m'ont été d'un grand soutien tout au long de la démarche intellectuelle de mise en perspective de ma recherche. Je remercie également le personnel administratif et technique de l'OPHLM, et principalement Suzanne Jacquinot, Sandrine Marcandella, Yvette Pallares, Carole Alexandre, Jean Rabesco, Bernard Cottancin, Daniel Gimbert et son équipe.

Mes remerciements vont également à Christophe Bory et Yvan Mettaud, acteurs de la première heure, qui ont su comprendre et accompagner ce projet auprès des décideurs locaux, alors que les institutions de l'État faisaient la sourde oreille. Firminy amorçait alors un virage à cent quatre-vingt degrés lors des élections municipales de mars 2001.

J’adresse des remerciements particuliers à Jean Éparvier et Monsieur Jodar pour leur accueil amical et désintéressé, à Philippe Derrieu pour sa disponibilité, à Monsieur et Madame Ravel ainsi qu’à Raymond Arnaud à Fraisse.

Enfin, c’est aux habitants, ex-habitants de l’unité du « Corbu » et aux interviewés que j’adresse mes remerciements les plus chaleureux. Ce sont principalement les foyers Amarat, Arnaud, Blachier, Bonnefoy, Bory, Bousquet, Branciard, Chavent, Colombet, De Banville, Degorce, Derdiche, Escales, Fanget, Freychet, Godenne, Hamidi, Herbert, Ion, Jacquet, Jarzabinscki, Lami, Mathieu, Mollard, Morilla, Moulin, Mustat, Ouchane, Outin, Pépier-Portevin, Pradier, Ravel, Reynard, Sabatier, Sagnard-Beddiaf, Sciabbarrasi, Seive, Vial-Massat, Voron, Zouaoui.

La plupart vivent dans cet immeuble depuis de longues années, certains depuis trente ans. Leur trajectoire et leur vie participent à la création de cette histoire et de ce patrimoine. Sans eux, l’unité d’habitation ne serait qu’un objet sans âme, peut-être jolie à visiter pour quelques admirateurs de l’architecte, mais tellement terne. D’ailleurs la première fonction de cet immeuble est de loger des gens. À ces amitiés naissantes que les besoins de la recherche viennent sacrifier, j’adresse un grand merci.

Le point sur le financement

La présente recherche s’articule autour d’un double financement, d’une part, du Ministère de la Culture via l’Université de Tours, et d’autre part, de l’Office public HLM de Firminy. Dans le projet initial la recherche portait sur une durée de vingt-quatre mois. La part du financement que m’a accordé l’Université de Tours a été de 28% (10 670 €) du montant du financement global du ministère de la Culture (hors financements annexes). La part de l’Office public HLM a été de 8 000 €. Par ailleurs l’OPHLM a bénéficié d’une convention ADE avec les ASSEDIC. Ces deux financements représentent à peu

près la moitié du financement demandé (49%) pour mener à bien cette recherche sur deux ans. Soulignons l'engagement de l'OPHLM qui a permis de boucler le budget d'une année de recherche. Même si cette recherche répond à la commande universitaire, l'investissement intellectuel prévu à l'origine n'a pas pu être réalisé, faute de moyens, pour le moment.

Dans notre société, la place accordée au chercheur contractuel reste mince. Et il est toujours remarquable de voir une institution lui donner la parole. Lorsque le salaire d'un chercheur équivaut à celui d'un ouvrier peu qualifié, il est important de réfléchir et de se questionner sur le rôle dévolu à la recherche. Car sans elle, nous n'aurions pas franchi le stade de *l'homo erectus* !

Je tiens à souligner encore l'extrême générosité dont a fait preuve l'Office public HLM en acceptant de co-financer une recherche fondamentale sans opposer la moindre contrainte et en me laissant entière liberté d'action et de pensée.

Avant-propos : la parole est à Le Corbusier[1]

LC — « Nous étions dans la grande salle tout à l'heure. Nous étions entrés, nous avions trouvé ce que j'appelle le feu, le foyer, c'est-à-dire cette chose ancestrale, cette chose éternelle qui est la clef même de tout groupe sociale ».

FP — En fait vous êtes remonté aux sources ?

LC —« Absolument et je suis beaucoup plus près du sauvage à l'instar de personnages illustres comme Voltaire ou Rousseau qui recherchaient un peu de vérité dans la société sophistiquée d'alors. Et Dieu sait si la nôtre l'est davantage maintenant après la perturbation des machines qui a amené tout sens dessus dessous et qui a créé une société déséquilibrée entièrement. Alors je suis heureux d'avoir retrouvé les vieilles traditions qui sont d'ailleurs française, et je ne dis pas par chauvinisme du tout, mais qui sont du cru, c'est-à-dire le foyer le feu. Et bien le centre de l'appartement c'est le feu et cette fameuse cuisine dont on a tant dit qu'elle… c'était une catastrophe qui s'avère une chose tout à fait charmante pour la mère, elle se trouve en contact avec la salle elle-même avec son mari et ses enfants. Si elle en a assez des enfants, elle les envoie dans leur domaine à eux, leurs chambres à coucher qui sont conçues de manière très spéciale, nous allons les voir tout à l'heure ».

« En passant regardez le grand vitrage, des quinze mètres carrés, qui ouvre sur le paysage en plein soleil d'est ou d'ouest selon les orientations des appartements. Eh bien, ce vitrage reçoit en été… en hiver reçoit toute la lumière jusqu'au fond de l'appartement, car le bon Dieu a fait les choses de telle façon qu'en hiver la courbe du soleil sur l'horizon est très basse, et que le soleil entre, s'enfonce dans les appartements jusqu'aux tréfonds, jusqu'à vingt mètres de profondeur. Mais en été, le bon Dieu a fait que le soleil soit très haut et que si les architectes veulent être un peu intelligents, un peu

[1] Entretien radiophonique entre Le Corbusier et Frédéric Potcher, visite guidée du 11 janvier 1950, 37 minutes, diffusion sur France Culture du 16 octobre 2002.

malins, ils feront, ils tiendront compte de ce fait et ils feront devant leurs maisons ce que j'ai appelé le brise soleil, qui leur permet d'avoir des maisons tout en verre mise à l'abri d'un simple parasol de saison. Le brise soleil joue en été et dans nos appartements à partir, orientés est-ouest, à partir de sept heures du matin, sept heures et demie du matin, le soleil quitte l'appartement à l'est, il ne réapparaît à l'ouest qu'à six heures du soir. C'est-à-dire que pendant douze heures de forte chaleur il n'y a pas un raie de soleil qui entre dans l'appartement. Et en hiver, dès qu'il se lève il est dans l'appartement, il tourne à l'horizon jusqu'à midi dans, à ras d'horizon entrant dans l'appartement, et il réapparaît de suite après-midi à l'Est, à ras de l'appartement jusqu'au coucher. Il y a tout le soleil de la journée dans l'appartement ».

« La cuisine est en somme comme un bar, dans un bar, un bar où la maîtresse de maison trouve sur une table de travail rangés en éventail autour d'elle, c'est-à-dire sur trois faces, elle trouve son fourneau à cuir magnifique et électrique, tout à fait épatant, ensuite sa table de travail pour travailler sa viande, ses pâtes et tout ce qu'elle voudra, ses légumes. Ensuite une table de travail avec le double évier qui permet d'avoir l'eau chaude et l'eau froide et le lavage bien rationnel de la vaisselle, et les robinets et cætera, et puis ensuite, une ouverture qui ouvre sur la rue intérieure par laquelle les fournisseurs apportent, livrent leurs marchandises sans qu'on ait besoin de s'occuper d'eux. À l'autre extrémité, vis-à-vis, se trouve la troisième table de travail qui couvre des buffets de service, et qui permet de passer les plats à la table de la salle à manger qui se trouve juste derrière. La maîtresse de maison est debout comme je suis et vous êtes debout ici, vous avez devant vous, elle a dans sa cuisine, étant à ses fourneaux, étant à ses pâtes, étant à ses légumes, à ses patates, à tout ce que vous voudrez, elle a toute cette pièce jolie devant ces yeux, avec des paysages, la nature qui est là. Quand j'aurai à vous en parler. Par mes théories de ville radieuse, j'entends restituer l'homme dans les conditions de nature, chose qui a été perdue totalement depuis longtemps. La nature, vous voyez, on est dedans, la voiture, la nature entre dans

l'appartement et crée une joie réelle. J'ai fait accepter en 33 au congrès d'Athènes qui a établi la fameuse Charte d'Athènes de l'urbanisme, ce propos que les matériaux de l'urbanisme était le soleil, l'espace, la verdure, le ciment et l'acier, dans cet ordre et dans cette hiérarchie, c'est réalisé ici : le soleil, l'espace et la verdure ».

Souci éthique et méthode de la recherche

Il est une difficulté majeure lorsque l'on mène une recherche sur un espace délimité, circonscrit et repérable de fait, c'est de préserver l'anonymat des personnes qui ont concouru par leur disponibilité à cette recherche. Or, l'étroitesse de ce « terrain » d'enquête ne facilite pas cette obligation éthique du chercheur en sciences sociales.

Par exemple, si l'agencement et le type de l'appartement sont dans un premier temps des données suffisamment neutres ou peu expressives pour qui ne connaît pas l'unité d'habitation, c'est en revanche suffisamment clair et expressif pour désigner l'occupant aux yeux des locataires et de qui connaît les lieux. Il n'existe qu'un seul type 5 en pignon dans la septième rue, qu'un seul appartement traversant tout le pignon de la sixième rue, qu'un seul appartement jumelé en pignon dans la cinquième rue, qu'un seul appartement jumelé dont les entrées sont opposées dans la troisième rue, etc.

Autant que faire se peut, j'ai tenu à maintenir un certain flou et cela afin qu'aucun résident ni, plus largement, qu'aucun acteur social ne puisse se sentir regardé à travers cette lunette scientifique. Et si des recoupements sont toujours possibles, le bénéfice du doute doit être privilégié au risque d'une confusion de personne.

Cette recherche a débuté en décembre 2000. Elle fait suite à un appel d'offre lancé par la mission du Patrimoine ethnologique. Pris d'un enthousiasme certain et d'une profonde envie de découvrir la vie des habitants de l'unité Le Corbusier de Firminy, j'ai saisi l'opportunité d'élargir cette recherche en me joignant à l'équipe de Sylvette Denèfle qui avait dans le

même temps répondu au même appel d'offre. Conjuguant nos forces et nos ardeurs, nous avons construit une problématique commune de type comparatif. Le présent mémoire n'est par conséquent qu'une pierre de cet édifice.

Suivant la démarche ethnologique, j'ai effectué durant cette période, mais plus particulièrement sur la période allant d'août 2002 à juillet 2003, des observations *in situ* que j'ai consciencieusement notées dans mes carnets. Elles concernent, par exemple, les modes de salutations, les trajectoires empruntées, les fréquences de l'activité des ascenseurs, l'activité du parking, etc. Je n'ai pas choisi de résider dans l'immeuble, bien qu'à partir de novembre 2002, j'ai pu profiter de plusieurs appartements, d'abord d'un type 4, puis d'un type 1.

La condition de vivre au Corbusier pour pouvoir en parler est-elle nécessaire et suffisante ? Cette question soulevée par de nombreux habitants comme allant de soi part d'un présupposé dangereux et idéologique : l'architecture contiendrait en elle le savoir et elle le diffuserait à travers son béton. Il suffirait dans ce cas de vivre pour ressentir, pour apprendre et pour être initié en finalité. Cet *a priori* ne répond pas à la définition des méthodes sociologiques et ne peut être pris en compte dans une démarche de recherche.

Il ne suffit évidemment pas d'y vivre pour en retirer quelque chose. Car à cette première condition en est une autre, plus personnelle, celle d'être en mesure d'apprécier, d'objectiver, la première. Plus : je pose l'hypothèse qu'y vivre enferme sur — ou procure — une certaine vision des choses, vision parfois éloignée d'une réalité sociale.

L'erreur vient d'une trop forte imprégnation des lieux, où la puissance symbolique véhicule, dans les esprits de ceux qui souhaitent voir quelque chose, une forme de la réalité tronquée.

Il ne suffit pas d'y vivre pour pouvoir en parler, car le recul nécessaire à une objectivation de la réalité vécue et sentie n'est pas possible dans un lieu aussi fortement imprégné d'idéologie, d'histoire et d'enjeux. Il faut au contraire s'en approcher à petites doses, par aller et retour successifs, brefs,

s'en détacher le plus possible pour y revenir la tête vide de tout *a priori* positif ou négatif.

Voilà en quoi a consisté ma méthode d'approche de ce lieu. Dès que je sens cette imprégnation m'envahir, je quitte l'immeuble et j'y reviens une fois cette sensation dissipée et analysée.

Mes premiers contacts avec l'unité d'habitation ont été forts : entrechoquement d'histoire de vie, de mon histoire en cité HLM et de cette histoire, des lieux, des énigmes qu'ils savent à demi masquer mais qui laissent des traces. Dans mes premiers contacts, j'avais pour outil un appareil photographique[2]. Prises de vues. Graffitis, morceaux de béton cassé, sol écrasé, fil pendant, odeurs marquantes d'urine, sensations désagréables mais aussi agréables, un bruit qui rappelle, un courant d'air, tout est sensation et sensationnel. Et puis la peur, celle des rumeurs qui flottent jusqu'à Retournac et qui se transmettent avec des accents sécuritaires. La grosse difficulté est de resituer la part du vécu fantasmé de celle de la réalité sociale observée.

L'appréhension ne se dissipe qu'après maints efforts intellectuels qui sont le lot quotidien de l'ethnologue.

L'approche ainsi réalisée, j'ai effectué une série d'entretiens[3] établis à partir d'une grille commune avec l'équipe de Rezé-les-Nantes. Des distorsions ont été perceptibles car les histoires sociales des deux unités ne sont ancrées ni dans la même époque ni dans le même contexte.

J'ai effectué trente-deux entretiens sur support numérique représentant environ une somme de cinq cents pages de transcriptions littérales. L'analyse de contenu qui correspond à la grille d'entretien est inspirée d'une méthode mise en place par Sylvette Denèfle, à la faveur de nos échanges fructueux, mais repose essentiellement sur les travaux de Simone Clapier-Valladon et *alii* à propos des récits de vie.

---

[2] J'ai réalisé environ 350 clichés transférés sur support numérique. Le matériel utilisé est un Leïca M4-2, ainsi qu'un Minox GT-E.

[3] 34 entretiens ont été réalisés et transcrits intégralement.

Concernant la question de l'échantillonnage, j'ai appliqué une méthode qualitative empirique basée sur le principe du réseau de sociabilité. À partir d'un entretien, il est possible d'obtenir un nouvel entretien par recommandation. J'ai croisé cette démarche avec une méthode plus aléatoire tout en conservant à l'esprit qu'il fallait balayer l'ensemble des différents types d'appartements, allant du studio au type 8.

Se rattachant à l'histoire même de l'unité d'habitation, les appartements jumelés ont été pour moi une source de découverte et d'intérêt. Mais je n'ai pas négligé non plus le seul studio en location.

Dans les pages qui suivent, je n'aborderai pas Radio Ondaine, qui occupe pourtant deux appartements et un local collectif. La raison en est que d'une part, il y a peu de relations aujourd'hui entre les locataires et Radio Ondaine, hormis peut-être par la voie hertzienne. Par exemple, aucun locataire n'a d'émission se rapportant à la vie dans l'UH. Ce qui donne à cette radio le sentiment d'autonomie. J'émettrais même l'idée poétique que cette radio n'est pas dans l'UH, bien que physiquement elle s'y trouve. En tout cas, elle n'y vit pas. D'autre part, l'histoire et l'implication socio-politiques d'une des premières radio libres de la Vallée de l'Ondaine mériteraient un chapitre à elle seule, pour ne pas dire plus. Cela fait partie des lacunes de cette recherche centrée essentiellement sur l'habitat social.

La mise en objectivation nécessaire à toute démarche scientifique a été possible grâce à l'abondante richesse livresque qui existe autour de Le Corbusier. Lui-même sera une source de première main, que j'ai complétée par une recherche à la fondation Le Corbusier.

La bibliographie atteste des ouvrages consultés. Sans être exhaustive, elle est constituée des principaux ouvrages centrés autour de la polémique Le Corbusier. Il en sera question plus bas, Le Corbusier n'a pas que des amis. La première étape d'une démarche neutre consiste à peser le pour et le contre à l'aune des argumentations et des enjeux.

Ma démarche m'a même poussé à aller au-delà de Le Corbusier. J'entends par là qu'il est important de survoler synchroniquement et diachroniquement l'architecte, et de mesurer l'importance d'un Wogenscky ou du programme des *Case Study Houses*.

Ce programme fut initié par John Entenza à travers la revue *Arts & Architecture* en 1945. Il concernait la production d'études de cas de maison économiques sur la côte ouest des États-Unis. En tout, 36 études de cas ont été élaborées par des architectes modernistes à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

Tous ces projets n'ont pas abouti à une réalisation. Et dans l'ensemble, le caractère « maison économique » est resté vain. Pour autant, les réalisations ont contribué au développement des techniques et des technologies modernes. Ces maisons sont essentiellement construites à partir de poutres métalliques, de verre, de bois et de béton. Le toit-terrasse est une constante. On trouve souvent de larges baies vitrées, ce qui a été parfois source de critiques. La cuisine est parfois ouverte sur la salle à manger (Raphael Soriano, 1950 ; Pierre Koening, 1958 et 1960). Mais surtout, la nature fait partie intégralement des projets. Elle se trouve partout, voire elle intègre l'architecture elle-même (Buff, Straub & Hensman, 1958).

Les trois « slogans » de Le Corbusier que nous retrouvons sous la forme de « principes » chez certains locataires, que sont : Espace, Soleil, Verdure se retrouvent dans cette architecture des *Case Study Houses* des années 1950-1960. Dans l'ouvrage édité par Taschen, Julius Shulman, qui a été le photographe de nombreuses réalisations, raconte dans la postface que Gregory Ain, qui avait consacré sa carrière au logement économique, avait été écarté du projet en raison de ses affinités avec le communisme.

L'on comprend dès lors que Le Corbusier ayant créé à Moscou le centre de rassemblement (*Centrosoyous*) il lui était impossible d'espérer trouver une place dans ce projet, qui au demeurant était destiné aux architectes américains.

Enfin concernant la pensée et l'action d'un des plus grands architectes de notre temps, il est bon de rapprocher l'histoire édifiante de Le Corbusier de cette réflexion de Collette Pétonnet. « *Contrairement à ce que l'on croit communément, les précurseurs, notamment en architecture, sont des témoins de leur temps dont la juste intuition n'est comprise que beaucoup plus tard, quand le temps de leur réflexion est révolu. C'est alors que parfois leurs projets sont exécutés ou inspirent, trop tard, leurs successeurs* » (Pétonnet 2000).

1- LE CONTEXTE

1-1 Firminy - Le Corbusier : contexte d'un objet sensible

L'état de l'habitat national après la Seconde Guerre mondiale se trouve dans une situation telle que « *la France devait remodeler sa carte de géographie si elle ne voulait pas mourir* » (Berger 1953). L'entreprise de reconstruction de la France allait de pair avec une prise de conscience parfois mise à l'écart. « *Mais les quartiers lépreux, les impasses puantes, les bidonvilles sont pudiquement dissimulés sous l'influence du tabou du logement* » (Chombart de Lauwe 1953). Dans ce constat, le sociologue dresse dans un souffle d'espoir un panégyrique à demi dissimulé à l'égard de Le Corbusier. « *Ecrasés sous le poids d'une civilisation industrielle grandie trop vite, les hommes se tournent haletants vers les mythes de la cité radieuse et des villes jardins, où l'usine, remise à sa juste place, laisse le champ libre aux espaces verts où l'on respire* » (*Ibid.*).

Firminy-Vert vient d'être achevé au début des années 1960 ; il ne reste plus à Eugène Claudius-Petit qu'à proposer ou à imposer un programme d'unités d'habitation.

L'unité d'habitation Le Corbusier est née dans un contexte sensible. Eugène Claudius-Petit, ancien ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, membre de l'UDSR (Union démocratique et socialiste de la résistance), est parachuté, non sans une certaine stratégie, dans cette région avec le ferme espoir de moderniser la ville, qui témoigne en 1955 d'un passé laborieux et d'un parc immobilier vétuste[4].

De son voyage aux États-Unis en compagnie de Le Corbusier, en 1945, Claudius-Petit rapporte cette idée-force : « *Du logis à l'aménagement du territoire il n'y a qu'un seul problème, on ne sépare pas les choses* ». Féru d'urbanisme, fervent admirateur et ami de Le Corbusier, il lance, en 1950, la

[4] Débat à l'école d'architecture de Saint-Étienne, UPASE, mars 1980, support audio.

politique d'aménagement du territoire. Deux ans plus tard, il participe à l'achèvement de l'immeuble expérimental de Marseille, le prototype de l'unité d'habitation de grandeur conforme.

Mais sa haute fonction ne lui donne aucun pouvoir sur la politique locale. « *Le ministre n'avait aucun pouvoir pour imposer un architecte dans une ville, le maire est maître de sa ville* », et si Claudius-Petit se réjouit que des villes comme Rezé-les-Nantes ou Briey-en-Forêt accordent à Le Corbusier la possibilité de réaliser une unité d'habitation, aucun ministère dans le même temps ne lui a passé de commande publique, à son grand regret.

Un après l'autre, les projets de Le Corbusier se voient refusés par les différentes municipalités. Et c'est peut-être cette raison qui pousse Claudius-Petit à se rapprocher de la ville de Firminy, lorsqu'il affirme : « *Je l'ai aidé comme j'ai pu dans mes différentes fonctions* ». Son ambition sera alors tournée sur l'urbanisation complète d'une ville délabrée.

Au cours d'un débat réalisé en mars 1980 à l'école d'architecture, Eugène Claudius-Petit nous apprend dans quelles conditions Firminy-Vert a été créé.

« *Lorsque j'ai été maire de Firminy pendant 18 ans, j'ai eu la possibilité de dresser un plan d'urbanisme, non pas en le confiant à Le Corbusier, parce que ça aurait posé des problèmes au départ et qu'il fallait plutôt acclimater les gens, mais Firminy c'était une ville qui avait été pratiquement abandonnée par ces élus, depuis le début du siècle et peut-être même avant.* »

« *En 1953 quand je suis arrivé, il y avait à Firminy 25 000 habitants, il y avait 22 ou 24 appareils d'éclairages en dehors des petites ampoules accrochées comme à la campagne à l'époque pour baliser les rues. Firminy : plus de la moitié de sa population avait l'eau aux fontaines, et l'hiver il fallait casser la glace. Plus de la moitié de la population n'avait pas de cabinets. Il y avait des rues où le cabinet était à l'angle de la rue avec un trou dans le sol et*

les gens faisaient leurs besoins comme ça, un enfant aurait pu y passer tout entier. »

Claudius-Petit commence par constituer une équipe solide autour du projet d'urbanisme et dont la principale qualité est de porter l'idéologie lecorbusienne[5].

« *Alors mon premier souci a été de faire nommer un jeune architecte, Charles Delfante, à la place de l'architecte qui ronronnait depuis des années et qui n'aboutissait pas, mais peut-être qu'il n'était pas poussé par les maires précédants. Mon programme avait été simple : rétablissement d'un plan d'urbanisme et son exécution. Charles Delfante, j'avais eu la joie de lui enseigner le dessin quand j'étais au lycée Ampère à Lyon. Et puis je savais qu'il était devenu un bon architecte, et c'est lui qui a été l'urbaniste. Dans le même temps, il a surtout dialogué avec un architecte qui avait travaillé chez Le Corbusier, André Sive, et puis un autre, Marcel Roux que j'avais connu à Alger et qui était professeur d'architecture, qui était un admirateur de Le Corbusier*[6]. »

En effet, André Sive travaille dans les années 1950 avec Jean Prouvé (maison de Meudon, 1949). Il appartient au Groupe Espace, fondée en 1952, dans le prolongement de l'association présidée par Le Corbusier et Henri Matisse. Ce groupe rassemble une cinquantaine d'architectes ainsi que des peintres, des sculpteurs et des plasticiens dont le but est de travailler « *pour*

[5] J'ai choisi d'utiliser l'adjectif « lecorbusien» pour marquer cette distance que les aficionados ont supprimé en utilisant le terme « corbusien », plus intime mais moins rigoureux. D'autres utilisent le terme de « corbuséen » beaucoup plus distant, qui n'est fondé que par un besoin de distinction. Je remercie à ce propos Marie Treps du LAU-CNRS pour m'avoir aidé à trancher cette question.

[6] À cette équipe, il faut également ajouter Pierre Tyr, co-signataire des plans de Firminy-Vert, tous faisant partie de la société Omnium Technique de l'habitation à Paris. Cette équipe de quatre architectes signe en 1956 les plans du grand H. Jean Kling arrive en 1960 avec le centre commercial elliptique du Mail. À noter qu'en janvier 1984, cette société est condamnée par le Conseil d'État à verser une forte indemnité à l'OPHLM suite à une défectuosité des acrotères de l'ensemble de Firminy-Vert (Cf. *La Tribune* du 17 janvier 1984).

l'harmonieux développement de toutes les activités humaines, la présence fondamentale de la plastique » (Abram, 1999 :83).

« *Alors nous avons donc eu pour souci de dresser un plan d'urbanisme complet, reprend Claudius-Petit. Nous avons eu la chance que toute une partie, tout un véritable quartier — si l'on met une pointe de compas sur la mairie et que l'on trace un cercle il y avait un quartier qui était rigoureusement non construit. Tout simplement parce qu'il y avait eu là des exploitations de charbon à ciel ouvert, à fleur de terre, dans des galeries non répertoriées depuis le XIII*^{ème} *siècle. Alors il y avait des jardins ouvriers, il y avait des vaches et des moutons…* »

Firminy est perçu comme un laboratoire à échelle humaine, un lieu où les applications des théories issues de la Charte d'Athènes allaient pouvoir être mise en application.

« *Alors on a commencé par faire une campagne de sondage, et puis les urbanistes et les architectes ont travaillé et ont dressé le plan de Firminy-Vert. Dans le même temps, le premier soin était de construire un barrage à dix-sept kilomètres de là pour donner de l'eau à Firminy. Tous les étés on rationnait l'eau. L'eau distribuée à la population n'était ni filtrée ni traitée. Elle était recueillie dans le vieux barrage construit sous Napoléon III sous le Second Empire, et comme sur les plans de ce barrage il y a des fermes, vous aviez le plaisir de trouver dans votre lavabo des témoins de la présence des vaches… Alors j'aime mieux vous dire qu'on n'y buvait pas d'eau à Firminy. Firminy était très réputé à cause de cela, dans le sens inverse, parce qu'on y buvait beaucoup de vin… En réalité le plan d'urbanisme de Firminy a été fait pour permettre de détruire des quartiers entiers de taudis innommables. Et c'est comme ça qu'est né Firminy-Vert.* »

Sur le plan pratique, Claudius-Petit est également président de la Logirel, tout comme de la SONACOTRA. Au gré des montages financiers, le conseil municipal confie la rénovation urbaine tantôt à la société d'HLM Logirel, tantôt à l'office public HLM. La progression du nombre de logements

sociaux va croître à un rythme tel que le premier plan d'urbanisme de Firminy-Vert est terminé un an avant la prévision de son achèvement.

De 32 logements HLM en 1954, le parc passe à 1 524 en 1963, puis 2 258 en 1967. À cette époque, 609 logements sont en construction, 429 logements ont un permis de construire, et 876 logements sont en projet (Claudius-Petit, 1968).

Fin 1967, Firminy-Vert compte 1 300 logements correspondant à 5 200 habitants. Au niveau des équipements sociaux et culturels, Firminy-Vert comprend un centre social, une maison de la culture, cinquante-deux classes d'école, une laverie automatique collective, 372 garages et parkings, 62 500 m^2 d'espace verts et aires de jeux, un centre commercial, un jardin public et un stade en construction.

Les prévisions démographiques sont à leur optimisme le plus total. « *La prévision de 35 000 habitants pour 1975 s'avère déjà dépassée et, en fonction de l'évolution actuelle, ce chiffre a été estimé à 45 000 habitants pour 1985* » est-il écrit dans la revue *Urbanisme* en janvier 1968. Durant la période des trente glorieuses, cet enthousiasme se retrouve partout. Aussi, l'euphorie découlant du prix d'urbanisme de 1961 pour la réalisation de Firminy-Vert, conforte la jeune équipe d'architecte d'entreprendre de donner une touche finale à cette urbanisation parfaite en couronnant Firminy d'un ensemble de trois unités d'habitations.

Cette fois, c'est à Le Corbusier que l'on a affaire. Les constructions du stade et du centre culturel ont été bien accueillies et les méfiances à l'égard de l'architecte sont suffisamment amoindries pour qu'il apparaisse ouvertement.

Claudius-Petit avait préparé son action. En mars 1959, la commune de Chazeau fusionne à celle de Firminy, portant la population à 22 033 habitants (Pouvreau, 2002 :389). Comme le souligne Benoît Pouvreau, Claudius-Petit « *rêve enfin d'une Unité d'habitation pour achever Firminy-Vert* » (*Ibidem*). Dès juin 1959, Le Corbusier vient étudier l'implantation de l'unité d'habitation.

En mai de l'année suivante, il signe le contrat pour l'unité d'habitation. Une lettre adressée à Claudius-Petit atteste de son amitié : « *Pour Claudius-Petit, ami fidèle dès les premiers jours. Je lui dédie cette unité qui a acquis (pour la première fois) des pieds légitimes pour 2000 personnes = 4000 pieds ! ! ! Avec mon amitié Le Corbusier*[7] ».

Nous l'avons vu, l'empreinte de Le Corbusier est imprimée dans tout Firminy-Vert, notamment, grâce à l'exploitation du Modulor. « *L'ensemble de Firminy-Vert est soumis à un tracé régulateur où la proportion dorée est toujours présente* ». Sans que la population en soit consciente, la pensée de Le Corbusier s'installe dans Firminy et prépare ces habitants à accepter la série des trois unités d'habitations projetées dans le second plan-masse.

« *Là où la règle de l'urbanisme a joué à plein et la leçon du Corbusier a joué à plein c'est que la densité d'occupation du sol à Firminy-Vert est égale à la densité du reste de Firminy et ce choix a été volontaire parce que Firminy est une ville vivante* », dira Claudius-Petit.

Quoi qu'il en soit, le programme des unités d'habitation a été amené sur la pointe des pieds par un acteur de tout premier ordre, ancien ministre reconverti dans l'action locale et qui sa vie durant ne cessera d'essayer de convaincre de l'intérêt de l'architecture moderne. Pour cela, Claudius-Petit ira jusqu'à effectuer une tournée de conférences aux États-Unis et au Canada en 1963 (Pouvreau, *op.cit.*).

En 1964, le second plan d'urbanisme est approuvé par la préfecture, le permis de construire de la première unité suit quelques jours plus tard. Au lendemain de la construction de la première unité d'habitation, Charles Delfante écrira que « *la gravité de la situation démographique, économique, sociale, etc. était telle, les contraintes si nombreuses, que Firminy pouvait se prêter à une expérience : on ne risquait pas d'aggraver le pire* » (Delfante, 1968 :54).

[7] Cité par Benoît Pouvreau, *op.cit*, p. 392. Une remarque s'impose : étant attestée, l'unité d'habitation de Firminy aurait pu s'appeler légitimement unité Claudius-Petit.

Nous le verrons plus bas, la deuxième unité d'habitation fut stoppée en plein élan. Le second plan d'urbanisme sera arrêté après la réalisation de la première unité d'habitation. Celle-ci comprend un ensemble de 414 logements pour une population prévue de 1 800 habitants. On y trouve une école située aux deux derniers niveaux, une terrasse avec aires de jeux et un théâtre en plein air, sept clubs réservés aux locataires[8], un service technique autonome et 27 859 m^2 de loggia. Le loyer de base est, en 1968, de 15,72 francs du m^2.

La réalisation de l'unité d'habitation est le fruit d'une équipe. Aux côtés de Le Corbusier, nous trouvons des architectes comme André Wogenscky, alors architecte en chef des ateliers de la rue du docteur Blanche, et Fernand Gardien, le chef de chantier qui assurera le suivi du chantier. Au premier janvier 1967, André Wogenscky louera pour Fernand Gardien un studio (3ème Rue, n°144) jusqu'en juin 1968.

C'est André Wogenscky, alors architecte indépendant depuis de nombreuses années, qui a eu la tâche de reprendre les rênes à la mort de Le Corbusier, en août 1965[9]. Mais il est également l'auteur d'une série importante d'ouvrages à Firminy. Si Marcel Roux est l'architecte de l'immeuble en duplex de la rue Sous-Paulat (91 logements-1966) que les habitants nomment « le petit Corbusier », André Wogenscky est quant à lui l'architecte du programme expérimental du modèle « Salamandre », réalisé avec André Amédéo dans le quartier de Saint-Pierre en 1973 (260 logements-1974). On y trouve également une sculpture de Marta Pan, son épouse. Parmi les œuvres majeures de l'architecte, on remarque la réalisation de la piscine (1965).

Sa collaboration avec Le Corbusier date de 1936, après des études à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris. Il assure la direction des études et des travaux pour les unités d'habitation de Marseille, Rezé-les-Nantes, Briey-

[8] À l'origine, les espaces considérés comme pouvant accepter les clubs sont situés dans la tour des ascenseurs à chaque inter-rue. Il n'est pas question des locaux collectifs en bout de rue ni des appartements (studios) du pignon sud.

[9] Officiellement et administrativement, car l'équipe présente à Firminy reste la même. Wogenscky incarne peut-être à l'époque la personne la mieux à même d'assurer le suivi du chantier jusqu'à son terme.

en-Forêt et Berlin. À la mort de Le Corbusier, en 1965, Wogenscky termine la réalisation de l'unité d'habitation de Firminy. On lui doit, entre autres, le foyer des jeunes travailleurs de Saint-Étienne (1960), la maison de la culture de Grenoble (1967), le centre hospitalier de Corbeil-Essonne (1974-1985) ainsi qu'un certain nombre d'édifices à l'étranger (Arabie Saoudite, Liban, Japon). Ses décorations sont nombreuses et attestent d'une reconnaissance nationale. Parmi elles, on note la médaille d'or de l'Académie d'architecture (1980), et le Grand Prix national d'architecture (1989).

Resté à l'ombre de Le Corbusier à Firminy, André Wogenscky pourrait être considéré, grâce à l'importance de ses réalisations, comme l'égal de Le Corbusier s'il avait consacré autant d'énergie et de temps à l'écriture. L'étude des plans de la seconde unité d'habitation fait apparaître la marque de Wogenscky — ou l'effacement de Le Corbusier — notamment par la semi-fermeture de la cuisine et la suppression des niches préfabriquées des loggias[10].

Le compromis de vente du terrain sur lequel cette unité devait être érigée date du 30 décembre 1969. Le terrain est alors acheté à la Société d'Equipement de la Loire (SEDL) le 13 avril 1970. L'UH est réduite à 408 logements, la largeur des cellules passant de 3,66 m à 4,36 m pour un immeuble identique au premier dans ses dimensions extérieures. La cuisine est séparée du séjour par un mur et une porte à double battants. L'absence des niches préfabriquées reste l'acte symbolique par excellence qui démontre bien l'appropriation du projet par Wogenscky.

[10] Cette présente recherche n'a pas pour axe la seconde unité d'habitation. Pour autant, l'étude sommaire du dossier du permis de construire montre de grandes différences tant dans l'agencement que dans la forme des appartements (suppression des niches préfabriquées, signature de Le Corbusier). Il serait tout à fait pertinent de ne pas négliger ce dossier (archives de l'office public HLM). L'acceptation d'autant de concessions de la part de Le Corbusier, eu égard aux crédits de financement toujours plus bas, n'est pas sans poser question eu égard au projet lecorbusien.

1-2 Regard sur la vallée de l'Ondaine

Lorsque aujourd'hui, la visite guidée du patrimoine de Firminy-Vert nous informe des prévisions de la population, alors établies en 1968 à 45 000 habitants pour 1985, cela prête à sourire. Et le recul que nous avons nous permet d'évaluer le climat d'utopie qui devait régner à l'époque.

Alors dénommé le grand ensemble de Chazeau, inscrit au VI^e^ Plan d'Equipement en novembre 1970, cet espace doit accueillir à terme 1 300 logements répartis entre les trois unités d'habitation et un lotissement de 200 pavillons. À en juger par les maquettes reproduites dans le journal municipal de 1971, cette « *vue lucide de l'avenir* » est saisissante. La zone du Pinet, située derrière Chazeau, est classée en ZAD (zone d'aménagement différé). Une illustration montre un plan représentant un immeuble de 22 étages et d'une longueur supérieure à celle d'une unité d'habitation, enchâssé dans le Pinay.

Bien évidemment, ces projections avaient été faites sans compter ni la crise sidérurgique des années 1970 ni la profonde mutation de l'appareil productif. Elles étaient d'ailleurs parfaitement officielles. L'observation de la baisse démographique sur cinq villes de la vallée de l'Ondaine nous apporte quelques précisions.

Ville	1959	1968	1976	1990	1999
Fraisse		4 204	4 290	3 910	3 954
Unieux		8 440	9 092	8 122	8 340
Roche-la-Molière		10 569	9 937	10 122	10 077
Chambon-Feugerolles		22 048	20 129	16 142	14 079
Firminy	22 033	25 354	25 432	23 367	19 283
Total		70 615	68 880	61 663	55 733

Sources : INSEE, RPG 1968, 1976, 1990, 1999.

L'étude du taux de croissance sur la période 1968-1999 fait apparaître un taux négatif de –21,07 % sur l'ensemble des cinq villes concernées, mais qui atteint –23,94 % à Firminy. Par contre, il est respectivement de –12,68 % et de –7,84 % pour la période 1968-1990. Cela signifie que la baisse globale de la

démographie est plus importante avant 1990 sur le bassin qu'à Firminy, ville dont la population a connu une croissance jusqu'en 1976 (+0,31 %), avant de décroître.

Firminy comme le département de la Loire est une ville où les couches populaires sont majoritaires. Jusque dans les années 1970, plus de la moitié des salariés travaillent dans l'industrie (Willard 1993). Les industries de la forge, installées depuis la Révolution Industrielle, cernées par les maîtres de forge comme Jacob Holtzer, ou son gendre Frédéric Dorian, éveillé par des savants du nom de Boussingault (également de la famille), ont imprimées leur empreinte dans la topographie des lieux. Cette somme de savoir-faire, cette culture de l'acier, peu valorisée, a pourtant forgé cette culture appelouse.

Les efforts de Claudius-Petit pour faire de Firminy une ville moderne se soldent, à l'aube de sa défaite, par un arrêt des Plans d'Équipement. Pourtant en dix-huit ans, Claudius-Petit a fait plus pour cette ville que n'en ont fait les maîtres des forges au cours du siècle précédent. Firminy à l'ombre d'un Frédéric Dorian, ami intime de Victor Considérant, mais dont les pensées utopistes sont restées lettres mortes. « *Le Verbe de la Création a retenti sur le Chaos : et l'Ordre s'est fait* » écrivait Considérant.

1-3 Le rôle de la politique dans la vie quotidienne

Dans un quart des entretiens effectués, le rapport à la politique est présent, voire prégnant. Dans le reste, elle est sous-entendue ou mise en réserve par peur, autocensure ou manque de confiance dans l'ethnologue. La politique jalonne l'histoire du Corbusier tout comme elle jalonne l'histoire personnelle de l'architecte Le Corbusier. Elle est donc partie prenante dans la construction historique et largement ancrée dans les événements qui ponctuent les grands moments de l'UH[11].

[11] Par souci d'économie, j'utilise l'abréviation UH pour désigner l'unité d'habitation de Firminy.

D'abord, un grand nombre de politiques, hommes ou femmes, vivent ou ont vécu dans l'UH. Si l'on compte parmi le conseil municipal sept à huit personnes vivant ou ayant vécu dans l'UH (sur 33 membres), il faut noter la participation active associative et politique locale d'une grande partie des habitants de l'UH. En outre, trois des cinq premiers adjoints au maire vivent au Corbusier. C'est dire l'importance de l'empreinte que Le Corbusier imprime dans la vie politique locale[12]. Peut-on parler de famille Corbu ? Cet engouement pour la question politique se retrouve au sein de pratiques sociales beaucoup plus fortes au début des années 1970. Comme le souligne Pierre-André Krol, *« trostkistes, maoïstes, situationnistes et autres locataires engagés feront de la « machine à habiter » une machine à militer en vrais soixante-huitards*[13] ».

« On était voisin au deuxième séjour avec les Maos qui étaient dans l'affaire Paulat. L'affaire Paulat, c'est lié à une distribution de tracts. Ça a été important à Saint-Étienne. C'était des militants Mao qui, un matin, distribuent des tracts à l'entrée de Creusot-Loire, du genre cinq heures et demi à la prise de poste. Les flics arrivent, y a un coup de feu qui est tiré, Paulat prend le coup de feu, et il se trouve qu'il prend le coup de feu dans les couilles. Évidemment ses camardes l'embarquent et le planquent. Il est prof, et donc il est absent. Il est recherché partout, et c'est pas bien compliqué de planquer un mec, mais il est destitué de l'Éducation nationale. Et à ce moment-là grève de la faim à la Bourse, salle Sacco et Venzeti. Parmi ceux qui font la grève de la faim, il y a Huguette B. qui deviendra ministre de l'environnement après. Max G. qui était un Mao de la rue d'Ulm, mais qui par amour habitait au Corbu, mais qui lui était un ami proche, Marie-Claude H., qui était une prof d'ISTG, un mec qui était un instit de Freinet de la Vallée du Gier, et je crois Jacques L., qui était prof de philo, mais l'avait-il fait ? Je me souviens plus. Une grève de la faim assez longue, enfin suffisamment longue

[12] Outre Dino Cinieri, les quatre titulaires pour Saint-Étienne Métropole appartiennent à la famille du Corbu.

[13] Cf. Pierre-André Krol, « Les « Corbus » enterrent la hache de guerre », *L'Hebdo* du 12 août 1993.

pour que les flics s'y intéressent. Moi, je faisais parti du deuxième cercle, ni des grévistes ni du premier cercle de militants, que du deuxième. Et donc le fait d'être au Corbu impliquait, mouillait me semble-t-il. Et je vous dis ça de façon… vraiment, tout ça c'est des vieux souvenirs qui reviennent maintenant. L'affaire Paulat j'y ai pas pensée depuis belle lurette. Et le type, il s'appelait Serge et il était un Mao établi à Creusot-Loire, qui depuis est devenu kiné. C'était un étudiant à l'INSA. Il habitait au Corbu[14]».

On note ici l'importance des liens qui unissent les habitants du Corbu entre eux. Ici, notre informateur réside dans l'UH de 1969 à 1972. Son implication dans la vie politique est antérieure à sa venue dans l'UH. Il est lui-même militant CFDT, sociologue et travaille à l'époque dans une agence d'urbanisme de Saint-Étienne. Dans son cas, le recrutement ne s'effectue pas dans l'UH. Nous le verrons plus bas, les liens professionnels sont également nombreux dans certaines catégories sociales.

Un modèle assez classique au Corbusier consiste à voir s'exercer son activité militante en dehors de la vie dans l'UH.

« *J'ai habité l'unité d'habitation, j'ai occupé deux logements. Dans un premier temps, j'étais célibataire et puis je me suis marié et on est resté dans un F2, de 71 à 75. Ma fille est née en 75, donc on a changé de logement, toujours dans la deuxième rue. On a pris un F4. Quand on était dans le F2, célibataires, ma femme était militante, j'étais militant, on rentrait le soir à 21 heures, 21 heures 30, 22 heures, on ne trouvait pas un chat dans les rues du Corbusier. Et il n'y avait pas bousculade dans l'ascenseur*[15] ».

On retrouve cet esprit du militantisme à travers toute l'histoire de l'UH. C'est d'abord, dès la création de l'association des locataires, en 1968, que les locataires s'unissent et posent un ensemble de doléances auprès de l'OPHLM, des PTT et autres institutions. C'est ensuite, en 1983 lorsque l'OPHLM prend la

[14] Entretien du 21 mai 2003.
[15] Entretien du 22 novembre 2002.

mesure de fermer la moitié de l'UH. Sur 65 locataires, en juin 1983, 26 vont résister, et 21 occuperont leur appartement durant tout l'hiver.

C'est en 1987, à l'occasion du centenaire de Le Corbusier, qu'une association Corbu 87 se met en place. En 1993, en dehors de toute initiative des locataires a lieu une série d'expositions dans la partie nord de la septième rue. Deux ans plus tard, le film «En mai fait ce qu'il te plaît » de Pierre Grange va secouer les habitants au cours d'une projection privée. C'est en 1998, la fermeture de l'école maternelle sur le toit qui va conduire à une occupation du bâtiment pendant tout le reste de l'année scolaire. Autant de moments forts qui contribuent à faire du Corbusier un immeuble hors du commun.

Dans les années 1970, l'UH est considérée comme le repère des anarchistes et des groupuscules de gauche. Cette assimilation à un corps social politique est le fruit d'amalgames sur fond de réalités. Selon les témoignages, il existe des cellules Mao, communistes, anarchistes, un groupe femmes, des militantes du MLF (attesté par des photographies prises dans la partie nord de l'UH), mais aussi des pacifistes, une communauté à tendance pacifiste, le tout s'associant à la mise en place d'expériences nouvelles pour l'époque comme une crèche sauvage, ainsi que l'ouverture des « clubs » dont il sera question plus bas. À tel point que « *pour les Appelous, le « Corbu » est une ville en dehors de Firminy, une ville à sa vie propre*[16] ».

Ajouter à cela que la population est relativement jeune, constituée d'ouvriers mais aussi d'intellectuels au sens large (instituteurs, enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, infirmières, médecins, architectes, sociologues, économistes, artistes, etc.). Et nul ne contestera que les artistes participent à la vie politique.

Parmi les noms célèbres, nous trouvons Jean-Claude Dechico, qui fut directeur de la maison de la Culture de Firminy de 1969 à 1975 et qui disposait d'un appartement de fonction dans l'UH[17]. Une coupure de presse datant

[16] Cf. *La Tribune* du 26 juin 1983.

[17] J.C. Dechico quitte l'appartement 346, 6ème rue fin juillet 1971.

d'août 1981 relate qu'après avoir été à la tête de la maison de la Culture de Bourges, J.C. Dechico se retrouva directeur de l'Institut culturel français de Beyrouth[18]. Une trajectoire peu banale pour un habitant d'HLM. C'est également Pierre Vial, directeur de la Comédie de Saint-Étienne qui rend son appartement fin septembre 1972[19].

De par sa densité, cette population dénote de celle qui vit dans le grand H ou les tours Layat. Reste que cet ensemble foisonnant procure chez les observateurs extérieurs le sentiment qu'il s'y passe quelque chose de différent, d'étranger à l'habitude et forcément d'étrange. L'étiquette est collée, indécollable.

Il ne faut pas croire que l'ensemble des habitants de l'UH sont tous de fervents militants. Ce sentiment découle du fort taux de militantisme présent dans l'UH, que l'on peut évaluer entre 10 % et 20 % des locataires, mais qui est variable dans le temps. Les municipales de 2001 ont vu la participation active d'une dizaine de familles réparties sur les trois listes, « Union pour Firminy », conduite par Dino Cinieri, « Firminy aujourd'hui demain » conduite par Bernard Outin, et « Verts, Firminy pluriel », conduite par Anne de Beaumont. À noter que la liste de Bernard Outin compte également trois anciens locataires de l'UH. À partir de ces données nous pouvons évaluer à 17 % la part des locataires impliqués officiellement dans la vie politique locale.

Aujourd'hui l'engagement politique peut se faire à partir d'une des deux associations de locataires. Un jeune couple me dira « *Ouais, c'est politique à mort* » en parlant du collectif des locataires. Pourtant tous deux sont militants JOC et CGT. Cela signifie que l'esprit militant était présent avant l'engagement dans le collectif. En cela, aucune association de locataire ne peut être assimilée à une « école ». Néanmoins, comme nous le verrons plus bas, l'éventail qu'offre l'UH en termes de compétences permet de recruter des

[18] *Le Progrès* du 29 août 1981.
[19] Appartement 206, 4ème rue, aile nord.

locataires spécialistes de domaines particuliers (architecte, juriste, sociologue).

1-4 Les quatre unités Le Corbusier en France… et les autres ?

Supprimez le Modulor et vous supprimez du même coup la cinquième unité d'habitation. L'historien Gérard Monnier s'en détache rapidement dès le début de son ouvrage consacré aux quatre unités d'habitation françaises. L'unité berlinoise est délaissée car « *son contexte ne relève ni du logement social, ni de la commande par des organismes publics* » (Monnier 2002). Nous savons également que les plafonds ne sont pas à 2,26 mètres mais portés à 2,50 mètres, en réponse aux exigences nationales. Ces arguments ne sont, pour l'ethnologue, pas suffisants, et il est regrettable qu'aucune étude comparative incluant l'unité Allemande ne soit faite, ni qu'aucune recherche ne soit faite sur la base de l'ensemble des unités d'habitation, réalisées ou non. Lacunes que la présente recherche se devrait de combler, tout au moins sur la partie réalisée, lorsque les moyens seront donnés au chercheur de le faire.

D'autant plus regrettable qu'il s'agit de la seule unité d'habitation construite hors de France. L'unité d'habitation de Berlin-Charlottenburg (Berlin-Tiergarten selon G. Monnier) fut érigée en 1956-1958 (Frampton 1997), au même moment que celle de Briey-en-Forêt (1957). Aujourd'hui, les habitants berlinois ne sont pas étrangers à la patrimonialisation de Le Corbusier. Pour preuve, des représentants étaient présents au moment du 50ème anniversaire de la cité radieuse de Marseille[20].

Il faut avoir à l'esprit l'importance du projet dans son ensemble et tenter de comprendre Le Corbusier non pas à partir de ce qu'il a fait, mais à partir de ce qu'il a pensé. De la même manière qu'il serait important d'intégrer les 30 projets d'unité d'habitation que Le Corbusier a conçus, l'unité de Berlin reste un élément du tout. Chacune est singulière, et pour cette

[20] Les 12 et 13 octobre 2002.

raison, les comparaisons n'ont de sens que si elles sont conduites dans ce monde lecorbusien. Pour autant, une comparaison n'est possible qu'à condition d'avoir constitué un corpus exhaustif des pratiques et des modes de vie des habitants au cours de l'histoire des unités d'habitation.

En tout, 30 villes ont recueilli la hardiesse de Le Corbusier qui déjà en 1932 a conçu dans son projet de « ville radieuse » les plans des UHGC (unité d'habitation de grandeur conforme) : Annecy, Bordeaux, Dijon, Limoges, Dunkerque, Metz, Nîmes, Roubaix, Saint-Étienne, Sevran, Toulouse, Tours, Strasbourg et Paris, pour ne citer que ces principales villes. Qu'en serait-il advenu aujourd'hui si chaque projet avait été réalisé ? Le patrimoine Le Corbusier s'en serait trouvé agrandi, mais la patrimonialisation aurait sans aucun doute été moindre.

L'ensemble des réalisations compte cinq unités pour un total d'environ 2 000 logements. L'ensemble des projets des UHGC ne compte pas moins de 30 000 logements, ce qui représente une capacité de plus de 100 000 habitants. De toute évidence, la vision des unités d'habitation aurait été différente, mieux comprise selon les uns, acceptée selon les autres.

Ce qui me semble important de souligner c'est que la rareté des unités participe à cet imaginaire de la cité radieuse. Ce concept a fonctionné tant qu'il n'était question que de l'unité de Marseille. L'arrivée des recherches comme celle-ci assombrit la vision idyllique de l'harmonie sociale. Cela n'est pas sans soulever la question du désintérêt longtemps manifesté de la part de la fondation Le Corbusier à l'égard de l'UH de Firminy.

2- L'UNITÉ D'HABITATION ET SES OCCUPANTS

> « *Toute maison de la Cité doit avoir dans sa dépendance, en cours et jardins, au moins autant de terrain vacant qu'elle en occupe en surface de bâtiments.* » Charles Fourier (1772-1837)
>
> « *Les constructions hautes implantées à grande distance l'une de l'autre, doivent libérer le sol en faveur de larges surfaces vertes.* » Le Corbusier (1887-1965)

Si la critique que fait Daniel Pinson à propos des Modernes s'avère juste concernant leurs inspirations et leurs espoirs démesurés, il n'en reste pas moins que les architectes se trouvent confrontés, non pas à eux-mêmes, mais à l'autre (Pinson 1996). L'oubli de cette altérité relève d'une conception selon laquelle à l'œuvre de l'architecte correspondrait un état figé de la consommation architecturale. Cela relèverait aussi de la conception selon laquelle l'architecte impose son architecture.

L'exemple du groupement d'habitations de Pessac nous permet de modérer cette supériorité supposée de l'architecte (Ragot 1992). Il n'en est rien, l'habitant possède son propre jugement sur les qualités de son logement. Il sait utiliser et réaménager l'espace en fonction de ses habitudes culturelles et de son imagination. L'architecte n'est pas le seul doué d'une intelligence en matière d'aménagement de l'espace.

« *Finalement, ils* [les Modernes] *ne sont jamais parvenus à penser l'égalité face au logement que sous la forme de l'indifférenciation totale, l'homme ne pouvant y avoir accès que sous l'aspect d'un homme standard placé dans une architecture standard* » (Pinson 1996). L'ethnologue ne peut que s'inscrire en faut face à une telle prise de position. Non seulement les habitants de l'UH ont réussi à contourner l'indifférenciation, mais en plus, ils

ont su donner à leur espace individuel une identité propre, relevant de leur altérité. L'homme standard n'existe pas au Corbusier[21].

Bien entendu, chaque cellule est conçue sous une forme standard, mais chaque aménagement répond aux besoins et aux goûts de chacun. Ainsi, il existe une multitude de détails qui font que chaque logement est différent du logement du voisin. Ici, le salon aura été équipé d'une mezzanine. Là, la rampe de l'escalier a été supprimée (la rampe est souvent retirée). Une ouverture a été percée dans le galandage[22] de l'entrée afin de laisser pénétrer la lumière. Une cloison a été abattue pour libérer un double espace et donner à la chambre des parents une surface suffisante. Ici des stores protègent des rayons du soleil, là c'est un rideau fixe, là encore, c'est un rideau déroulant. Dans un autre appartement, le mobilier a été conçu par l'occupant, ailleurs, c'est un oncle menuisier qui a construit les meubles. Sans parler des innombrables emplacements du meuble passe-plat, tantôt séparant la cuisine du salon, tantôt logé contre le mur du salon, ou encore logé sous l'escalier lorsqu'il n'est pas simplement relégué dans une chambre ou absent.

À l'occasion d'une visite chez un voisin, l'on parle et l'on compare l'ingéniosité des dispositifs et des aménagements. C'est aussi un moyen d'entretenir une sociabilité résidentielle. Évidemment tout cela ne se voit pas de l'extérieur. Lorsque l'habitant se réapproprie l'espace mis à sa disposition, cela signifie qu'il accepte l'architecture comme un projet à vivre.

2-1 Habiter l'unité du Corbu

Comment vient-on habiter au Corbusier ? Cette question appelle plusieurs réponses car toutes les expériences sont singulières. Il serait réducteur de vouloir circonscrire l'ensemble de la population vivant dans l'UH autour d'un thème fédérateur. Pour autant, l'hétérogénéité de la population,

[21] Il serait d'ailleurs intéressant de se pencher sur l'architecture des maisons individuelles que l'on retrouve tout autour de l'UH. Où se trouve la standardisation ?

[22] Terme utilisé par les Appelous pour désigner une cloison légère.

bien perçue par elle-même, peut être classée selon deux grandes catégories : ceux qui viennent vivre au Corbusier par choix et ceux pour qui vivre dans l'UH découle d'un besoin d'habitation.

Nous sommes entre 1967 et 1984. Comme le souligne Yvette Delsaut, « *Les premières commodités domestiques (cuisine et salle d'eau séparées, WC intérieur) dont ils ont pu jouir leur on été apportées par l'octroi d'un logement en cité HLM* » (Delsaut 1988). Ne perdons pas de vue que les normes HLM des années 1970 sont supérieures en tout point à l'absence totale de confort des ménages ouvriers appelous comme ailleurs.

Entendons-nous. Il ne s'agit pas d'une obligation au sens forcé du terme, mais plutôt d'un manque de choix. Le plus souvent, le chef de famille ou sa femme fait une demande de logement à l'Office public HLM. Cette demande peut parfois être accompagnée d'une recommandation du maire. Nous ne savons pas ce qui incite le directeur de l'OPHLM à proposer l'UH plutôt qu'une autre HLM. Théo-Vial Massat répond en partie.

« *Évidemment si on avait voulu remplir le Corbusier avec les immigrés, il n'y aurait pas eu de problèmes. Mais le Corbusier serait devenu un ghetto, et aussi bien Claudius-Petit que moi, nous nous sommes efforcés, c'est dur à le dire, mais d'avoir un certain quota, parce que après la vie devient impossible pour tout le monde.*[23] »

Effectivement, les familles d'origine étrangères, du Maghreb, d'Italie, ne sont pas majoritaires, elles sont le plus souvent logées dans la première et la deuxième rue.

En premier lieu ceux qui veulent habiter dans l'UH y parviennent le plus simplement du monde. Le lecteur voudra bien m'excuser de la longueur de l'extrait de l'entretien, mais il est assez représentatif d'une bonne partie de la pensée des habitants de l'UH.

[23] Entretien du 22 novembre 2002.

« Au départ Le Corbusier, c'est assez rigolo, j'en avais entendu parler à un moment où je devais chercher un appartement. J'étais en train de me séparer, donc il a fallu que je trouve un appartement de location. J'étais instituteur dans une école à Saint-Ferréol d'Auroure. Et c'est une institutrice qui y habitait à l'époque qui m'a dit : mais pourquoi tu ne demandes pas au Corbusier ? Je suis sûr qu'il y a des appartements de libres. Et Le Corbusier ça a fait tilt un peu dans ma mémoire. C'est assez drôle parce que mon père vient d'une école de dessin de Paris. Il dessinait des installations industrielles, et il a toujours d'ailleurs dans ses documents, des documents écrits à la main par Le Corbusier et d'une écriture très particulière que mon père a toujours aimée. Ça c'est toujours resté un élément de vénération pour lui. Alors ça a fait tout de suite tilt parce que je me rappelle que quand j'étais gamin, on était passé en bas du Corbusier et mon père nous a dit : ben voilà ce que c'est la cité radieuse. Et il nous a montré ça, et il nous a dit : voilà c'est Le Corbusier. Il regardait ça avec un air de vénération. Je n'ai pas souvent vu mon père regarder les choses avec un air de vénération sauf pour les choses techniques bien faites.[24] »

Ici, nous sommes face à un ancrage affectif paternel. Nul doute que l'affectif a joué dans ce déclic au moment de la recherche d'un appartement. Et comme souvent dans les entretiens, il existe un lien étroit affectif qui prédomine.

« J'avais des amis qui habitaient à Firminy. Moi je suis originaire de Saint-Étienne. Je savais un petit peu ce que c'était le Corbusier, mais je ne savais pas vraiment ce que c'était devenu au point de vu locatif. Et là la collègue en question, qui travaillait dans une école à côté, m'a dit : mais si, tu verras, c'est une cité qui est gérée par les HLM de Firminy. Il y a des appartements, il faut que tu te renseignes. Effectivement, je me suis renseigné, et peut-être dans la semaine ou les dix jours qui ont suivi, très rapidement j'ai eu pratiquement une promesse d'appartement. J'en ai visité

[24] Entretien du 11 février 2003.

un ou deux, ils étaient dans un état un peu déplorable. J'ai regardé d'abord un studio, c'était trop petit pour ce que je comptais faire. Mais j'avais déjà trouvé, j'ai encore le souvenir de ce studio comment c'était fait, cette entrée avec une sorte de mini-pièce intermédiaire avant de rentrer dans le studio même. J'avais déjà visité des appartements dans le vieux Saint-Étienne du côté de la place Jacquard, c'était tout des trucs en hauteur, c'était vilain, c'était sombre, et là j'avais dit : tiens c'est pas commun. J'avais eu l'occasion de visiter un F3, mais le F2 c'était plus la taille que je recherchais. Donc le premier qui s'est libéré, je l'ai pris.[25] »

En février 1984, cet instituteur va en fait vivre dans un F3, à la 3ème rue jusqu'en août 1987.

L'unité d'habitation est habitée par de nombreux enseignants. C'est un point de chute quasi-forcé pour certains, notamment pour les enseignants nommés aux lycées — par exemple, sont logés régulièrement des répétiteurs d'anglais —, mais aussi un libre choix pour d'autres.

« *Je suis arrivée avec la rentrée scolaire en septembre 71. En fait, à l'époque, j'avais un copain, un ami qui, sachant que j'ai été nommée ici à Saint-Étienne, me dit : Oh mais t'as une chance extraordinaire. Je dis : ah bon j'ai une chance extraordinaire ? Oui, tu sais pas loin il y a une unité d'habitation, il y a une chose construite par Le Corbusier. Alors moi, étant née à Marseille, je connaissais Le Corbusier de Marseille, la maison du fada mais Le Corbusier j'en avais jamais entendu parler. Donc voilà c'est comme ça que je suis venue visiter cet édifice, et que j'ai immédiatement décidé d'y habiter. Non pas parce que c'était Le Corbusier, par pédantisme ou quoi que se soit, parce que a ce genre d'architecture que je connaissais un peu, de Marseille, m'a plu tout de suite. Et aussi parce qu'à l'époque c'était très étonnant la manière dont on arrivait ici. Il n'y avait pas besoin de remplir des dossiers aux HLM, de passer dans des commissions pour que les demandes soient agréer, etc. Pas du tout, vous arriviez là-bas et on vous disait : ah bon, vous voulez*

[25] Entretien du 11 février 2003.

habiter au Corbusier ? d'un air de dire, vous êtes un peu bizarre. Mais les HLM à l'époque n'encourageaient pas du tout de venir habiter au Corbusier. Eh bien écoutez, quel type d'appartement vous voulez ? Et j'en ai quand même visité six du même type qui étaient vides.[26] »

La liberté de choix est accentuée par la rapidité d'obtention d'un appartement qui est une constante dans les entretiens. Parmi cette catégorie, certains sont restés vivre dans l'immeuble depuis plus de vingt ans. D'autres, plus jeunes, suivent cette trajectoire avec frénésie. Cette catégorie de population est résumée par cet ancien locataire devenu marie de Firminy.

« *Un certain nombre de locataires ont bénéficié d'un jumelage d'appartement. Ce qui veut dire qu'ils vivent, par exemple, dans un F4 avec un F2 ou un F3. Ce sont des gens qui vivent dans un grand appartement, grandes baies vitrées, à la septième rue, et là c'est royal. Mais ils ont une résidence secondaire et un loyer très bas. Donc il y a cette catégorie de populations. C'est un petit nombre, je dirais que ce sont les amoureux du Corbu, et pour certains des ayatollahs du Corbu si le mot n'est pas trop fort.*[27] »

Il se dégage une certaine rancœur à l'égard de cette catégorie nantie des habitants de l'UH. Cela correspond à une option stratégique qui veut que la résidence principale soit l'immeuble HLM tout en possédant une résidence secondaire. Cela n'a rien d'anormal ni de particulier au Corbusier. C'est un modèle de vie que l'on retrouve dans les pays d'Europe de l'Est comme l'Allemagne. Et parfois cette stratégie permet d'accéder à la propriété, valeur fondamentale de nos sociétés modernes.

Cet ancien locataire pose un regard détaché sur cette pratique et qualifie cette expérience de l'habitat comme un « *moment dans une trajectoire* ». « *J'enseignais la socio à l'époque, et ça sautait aux yeux le côté fallacieux de la mixité. Le temps passant, essayer d'opposer les trajectoires de nous tous, le Corbu, c'est un moment dans une trajectoire. On enseignait pour*

[26] Entretien du 9 janvier 2003.
[27] Entretien du 22 novembre 2002.

que les gens comprennent bien, le temps de remplir les carnets d'épargne logement, et puis après de partir, d'accéder à la propriété, d'habiter en centre ville, de repartir à Lyon, qui est le cas de beaucoup quand même. Et puis sont restés des gens très particuliers.[28] »

D'autres revendiquent avec force leur choix et relatent l'adversité qu'ils ont dû affronter.

« *Je n'ai jamais vécu en HLM de ma vie, c'est la seule fois. Quand je suis partie de Retournac pour aller vivre à Firminy, j'ai choisi de demander à l'office d'HLM d'habiter au Corbusier. Je souligne que ça ne m'a pas été donné tout de suite parce que les offices d'HLM ont des comportements bizarres, ils s'immiscent un peu dans la vie des gens et… On m'a donné une autre unité, enfin, la barre, la Corniche, et j'ai refusé. J'ai dû attendre trois mois avant d'avoir une autre opportunité. J'ai été punie de mon refus. Et donc quand je suis arrivée, je connaissais déjà le Corbusier. Je connaissais des appartements, j'avais des amis, quinze ans avant, vingt ans avant qui habitaient.*[29] »

Cette locataire n'habitera au Corbusier que quelques mois, en 1999, le temps d'un retournement de situation familiale. Pourtant son choix a été clair, pas d'HLM en dehors du Corbusier !

La deuxième catégorie est beaucoup plus nombreuse que la première. Elle est constituée d'ouvriers, mais aussi d'enseignants, qui ont atterri dans l'UH par besoin.

Monsieur O. rapporte à ce titre les propos suivants. « *Y a une deuxième catégorie de populations, c'est des couches moyennes, c'est des jeunes qui sont ou qui ont été demandeurs de logements, qui sont bien insérés dans la vie et qui vont au Corbu pendant un certain temps, et puis quand ils peuvent le quitter le Corbu, ils le quittent.* »

[28] Entretien du 21 mai 2003.
[29] Entretien du 23 septembre 2002.

Cette définition lui correspond puisqu'il fait partie des habitants qui ont accédé à la propriété après avoir passé une dizaine d'années dans l'UH. Reste que cette expérience laisse des traces sur le regard esthétique et sur la conception architecturale.

« *Personnellement, j'ai habité le Corbusier et quand j'en suis parti, je suis allé dans un petit pavillon en lotissement. Parce qu'avec ma paie d'instituteur je ne pouvais pas faire construire. J'achetais du clé en main, et pas trop cher dans un lotissement. Mais très honnêtement, j'aurais eu les moyens de faire construire une maison à mon idée, je me serais inspiré un petit peu du logement que j'avais connu à l'unité d'habitation.*[30] »

Cet autre exemple illustre les sentiments parfois cachés ou difficilement exprimables dans cette famille ouvrière, mais affirmée.

« *On est arrivé en juin juillet 1971. On a choisi le Corbusier parce que ça nous a plu. On nous avait proposé tout de suite en bas, là en haut du boulevard de la Corniche, 87 boulevard de la Corniche, et nous on a préféré faire cinquante mètres de plus et venir habiter au Corbusier. La forme des appartements nous a plu et tout ça quoi. Et depuis 71 on est resté 28 ans, on est reparti en 1999.*[31] »

Aux convaincus, qui arrivent dans l'unité les yeux avides de découvrir cette masse de béton, la première approche chez les autres se situe dans le registre du repoussement. Accepter d'habiter dans l'UH demande un certain temps, un certain regard et la nécessité d'aller au fond des choses, d'entrer dans un appartement et d'être confronté au contraste des lieux.

« *Je suis venue, je ne connaissais pas du tout le Corbusier. Je suis venue ici par besoin parce que je cherchais un appartement en urgence, donc il me semble que mon mari est passé par la mairie, pas par l'office, et on a eu tout de suite un F3 qui m'a beaucoup surpris. Qui m'a beaucoup surpris parce*

[30] Entretien du 22 novembre 2002.
[31] Entretien du 7 février 2003.

que je n'avais pas l'habitude de ces pièces, de ces choses ouvertes comme ça, ces grandes baies vitrées, de ces chambres en forme de couloir, enfin ça m'avait un peu surpris désagréablement. Mais c'était pas très important pour moi à l'époque. L'important c'était d'avoir un appartement, et j'avais déjà un enfant.[32] »

On retrouve cette surprise tantôt agréable, tantôt désagréable chez la plupart des personnes qui sont venues sans connaître l'œuvre de Le Corbusier. D'autres ont une approche par tâtonnement, découvrant avec le temps et au contact de l'UH toutes ses qualités. Parmi eux nous trouvons quelques architectes. Accepter ces volumes et ces formes renvoie à l'idée d'une certaine osmose, comme si l'on pouvait faire corps avec l'immeuble et ses cellules.

« *Je connaissais l'immeuble de l'extérieur depuis toujours. C'est après en venant chez des amis que j'ai vu les appartements. Ça m'a beaucoup plu, et puis la verdure autour, ouais, ça m'a plu. La modernité de l'installation, des proportions, des pièces, l'harmonie, l'esthétique, malgré ce qu'on peut en dire de l'extérieur. L'esthétique est bien, la fonctionnalité aussi. Je me suis parfaitement greffé dessus en fait.*[33] »

Du greffon qu'est le locataire naît cette image d'incorporation des lieux avec ce sentiment d'entrer en résonance avec l'UH. Parfois le hasard a conduit un locataire à venir vivre au Corbusier alors qu'il ne s'y attendait pas. Mais ce hasard n'est rien sans la particularité du fort taux de vacance de l'immeuble qui offre la possibilité d'y habiter rapidement.

« *C'est le hasard le plus pur qui m'a conduit ici. Quand je suis arrivée je n'avais pas de travail, j'avais quatre enfants, et de grands articles dans les journaux disaient que le Corbu se vidait, qu'il y avait des problèmes. C'était en 82, 83. Les appartements étaient vides. Je suis arrivée en disant : c'est vide, je veux bien venir. C'est comme ça que j'ai débarqué au Corbu.*[34] »

---

[32] Entretien du 1er juillet 2003.
[33] Entretien du 11 mars 2003.
[34] Entretien du 9 janvier 2003.

Le Corbusier serait-il le lieu de replis des paumés ? « *Ce n'est ni un ghetto d'intellos ni un ghetto de cas sociaux, note Luc Pagès, bien que les deux catégories soient largement représentées*[35] ». De par l'hétérogénéité de sa population, son taux de vacances, ce climat de marginalité qui règne dans la rumeur publique, l'UH est un immeuble ouvert aux situations d'urgence. Les nombreux témoignages montrent que la plupart du temps, l'accès à la location peut se faire dans la semaine qui suit la demande. Cela était valable avant la mise en place d'un comité d'attribution vers 1990. Comme le résume un ancien locataire, le Corbu est aussi le lieu des « exclus », concept sociologique que je ne cautionne pas.

« *Il y a des gens qui sont là depuis le début du Corbu, des gens qui étaient sans emploi, qui vivaient avec l'aide sociale, qui vivent maintenant avec le RMI, des gens qui sont exclus, et qui sont dans la position de dire : oubliez-moi, je n'existe plus, je me retire, voilà. Alors y a toute cette catégorie, donc c'est très hétérogène, très très hétérogène.*[36] »

En l'absence de statistiques de la population, effectuées à partir des dossiers des locataires[37], il est difficile de mesurer l'importance de chaque catégorie, et d'en percevoir la continuité à travers les trente-six ans qui nous séparent de l'ouverture de l'UH. Mais nous voyons à quel point ce foisonnement humain mérite d'être regardé de plus près. Habiter le Corbusier est un acte volontaire, même lorsque cet habitat est proposé par l'OPHLM à des personnes sans convictions particulières vis-à-vis de Le Corbusier.

Reste un exemple assez singulier en ce sens qu'il nous éclaire sur une des possibilités qu'offre l'UH, et qui n'a curieusement pas été très suivie. En 1972, une expérience communautaire voit le jour dans l'UH. Jusqu'en 1977,

---

[35] Cf. *Le Monde* du 21 mai 1995.

[36] Entretien du 22 novembre 2002.

[37] L'OPHLM dispose de l'ensemble des dossiers de ses locataires. Pour l'UH il s'agit d'un ensemble cohérent d'environ 4 000 dossiers de 1967 à nos jours que j'ai pris soin de « dépoussiérer ». Une étude de cet ensemble permettrait d'offrir une vision claire sur l'évolution sociale et culturelle de l'UH depuis son ouverture.

plusieurs couples vont s'allier à partir de l'idée de créer une communauté et vont louer trois appartements qu'ils mettront en commun.

« *On a cherché longtemps à Saint-Étienne. On avait visité des maisons, des appartements, puis en fait on n'a jamais bien trouvé des choses suffisamment grandes. On était quand même nombreux. À l'époque il y avait une famille avec quatre enfants, deux autres couples, deux autres personnes et puis c'est seulement une fois qu'on a été installé dans le Corbusier qu'il y a eu d'autres personnes qui se sont rajoutées à nous. Il y avait cette possibilité parce que déjà il y avait ces appartements vides au Corbu. Ça se savait, il y a eu cette possibilité de louer plusieurs appartements sur le même palier. À l'office HLM à l'époque on nous avait dit : on vous loue trois appartements dans la première rue, juste l'un en face de l'autre. C'était une possibilité qu'on ne trouvait pas dans les autres appartements de Saint-Étienne.*[38] »

Cet ensemble de témoignages assez différents pose la question de savoir qui habite au Corbusier ?

Nous pouvons entreprendre de faire une comparaison à partir d'une recherche récente effectuée dans un immeuble collectif conçu pour favoriser les rapports sociaux dans un contexte de mixité sociale. Reprenant les travaux de Monique Eleb à propos de la Maison Radu de Saint-Nazaire, découpons en tranches sociologiques la population résidante et comparons.

Catégorie sociale	Nombre de ménages	Pourcentage
Inactifs	8	13%
Personnel de service	6	10%
Ouvriers	13	21%
Employés	18	30%
Cadres moyens	9	15%
Cadres supérieurs	3	5%
Total	60	99%

Source : Eleb, 2000

[38] Entretien du 30 avril 2003.

Ici, le découpage est effectué selon le statut professionnel sans intégrer de critères ethniques. Cela pose une première question sur le contenu de chaque catégorie, étant entendu que la disparité des salaires supprime le rapport de classe entre ouvriers très qualifiés et cadre précaire. J'estime que ce découpage sociologique n'est pas suffisant pour pouvoir juger de la population dans l'UH. D'autre part, « *la composition ethnique de la population diffère donc selon les cités* » (Pétonnet 1982). On entrevoit ici la difficulté d'une comparaison terme à terme. Reste que ce découpage nous servira de base[39].

1969 : Jacques Ion, dans la recherche qu'il a conduite en 1969, fait état d'un ensemble hétérogène qui compose la population de l'UH. On y trouve une population allant des ouvriers et des manœuvres en majorité (environ 60%), aux cadres moyens et supérieurs, en passant par des employés, des retraités et la directrice de l'école maternelle[40]. Reste que son analyse montre que l'unité n'est pas habitée par la population pour laquelle elle a été construite. Cela n'est pas propre à l'UH, mais se retrouve dans l'habitat HLM en général comme le souligne Colette Pétonnet lorsqu'elle écrit que « *le HLM devient inaccessible à une certaine couche de la population pour laquelle il était réservé à l'origine* » (Pétonnet 1982).

1993 : Le projet artistique dont il sera question plus bas est l'occasion de se pencher sur la composition de la population. Laurence Duplay y étudie la composition sociale, visiblement d'après le recensement de la population. L'originalité de ce travail réside dans la comparaison avec Firminy comme si l'unité d'habitation était vécue comme un village à part entière. « *Tout d'abord, écrit-elle, alors que Firminy est une ville vieillie en raison du profond*

[39] Retrouve-t-on derrière ces tableaux le fantasme pseudo-sociologique des années 1970 qui avait émis la loi selon laquelle le cota de 10% d'étrangers devait être la recette d'une harmonie ? Cf. Pétonnet, 1982.

[40] Il manque la « note A » dans laquelle on trouve le découpage sociologique. Malheureusement ce document inédit est resté introuvable. Je remercie tout de même Jacques Ion pour m'avoir donné ces informations.

déclin de sa situation économique, l'Unité enregistre une moyenne d'âge basse. Sur ses 362 habitants, 77,4% ont moins de 40 ans et seulement 3% ont plus de 60 ans, alors que pour Firminy 49,9% ont moins de 40 ans et 21,4% plus de 60 ans. » (Duplay 1993).

L'UH favorise une population jeune. La disposition des types d'appartements détermine la composition des ménages. Cela se retrouve dans le découpage en rues qu'en fait Laurence Duplay. La moyenne d'âge se situe autour de 29 ans, mais augmente dans la septième rue « *où la plupart des habitants sont présents dans l'Unité depuis de début (1968)* » (*Ibid.*). L'âge moyen du chef de famille au moment de la demande est de 35 ans.

Les grands appartements des deux premières rues favorisent la venue d'enfants. C'est en effet dans les 1ère et 2ème rues que les enfants en bas âge sont les plus nombreux (48% de 0 à 9 ans). À l'inverse, la 3ème, la 4ème et la 5ème rues totalisent un nombre peu élevé d'enfants.

Les 39% de célibataires regroupent une grande proportion d'infirmières employées au Centre hospitalier de Firminy. Les femmes sont actives et représentent 43,8% de la population active de l'UH alors que la moyenne à Firminy est de 33,4%. Elles se partagent la sphère ouvrière avec 38% et la sphère « sociale » (assistante sociale, infirmière) avec 38,4%. Quant aux hommes, ils se partagent la sphère ouvrière avec 45,3%, et la sphère « intellectuelle » (travailleurs sociaux, instituteurs, infirmiers, professeur et tertiaire) avec 33%.

Deux groupes sont clairement identifiés : ceux des ouvriers et ceux des « intellos » grossièrement regroupés au sein de l'Éducation nationale. « *Néanmoins, même si ces deux groupes habitent le même immeuble, on peut se demander s'ils vivent réellement ensemble ou simplement à côté l'un de l'autre* » (*Ibid.*).

2002 : J'ai procédé à une analyse statistique de la population de l'UH à partir d'un échantillon constitué de 166 occupants ou devant occuper (liste d'attente) l'unité d'habitation[41]. Il en ressort que :

- L'âge moyen du chef de famille au moment de l'entrée est de 36 ans, (écart-type est de 11,2 ans). Pour beaucoup il ne s'agit donc pas d'un premier logement. L'âge médian est de 34 ans. Cela signifie de 50% des chefs de famille ont plus de 34 ans au moment de leur arrivée dans l'unité d'habitation. Nous pourrions émettre l'hypothèse que les ménages arrivent en connaissance de cause.
- L'âge moyen du chef de famille aujourd'hui est de 40 ans, confondu avec l'âge médian (avec un écart type de 12,9 ans). L'on peut considérer que près de 70% des chefs de famille ont entre 27 et 53 ans. Il faut donc constater une jeunesse de la population. Nous pourrions émettre l'hypothèse qu'à partir d'un certain âge, les ménages quittent l'UH, tout comme le laisse présager cette locataire âgée.

« *Je suis réaliste, je commence à vieillir. J'ai des escaliers. Je ne sais pas ce que l'avenir me réserve. Je suis tombée un jour au boulot, j'étais en accident du travail. J'étais plâtrée. Mais j'ai dit : oh la la quand je serais vieille comment je ferais ? Parce que je montais à quatre pattes là-haut.*[42] »

Effectivement, comme le souligne Laure Omalek, « *au fur et à mesure qu'un individu vieillit, ses conditions de logement évoluent* » (Omalek, 2000). Et les besoins correspondent parfois à une nécessité. Ici, cette locataire souligne l'inadéquation entre l'escalier de la mezzanine et la vieillesse. Or, excepté pour les studios, toutes les cellules d'habitation ont un escalier.

Concernant la disparité des revenus déclarés, nous sommes bien dans la situation d'une mixité sociale. Les quatre cinquième des habitants disposent

[41] Bien entendu, les patronymes ont été supprimés de cette liste et le traitement se fait de manière anonyme.

[42] Entretien du 12 décembre 2002.

d'un revenu mensuel ne dépassant pas 1 500 euros[43]. Près de la moitié des ménages disposent de revenus inférieurs à 760 euros. En revanche, 14,4 % des ménages disposent d'un revenu supérieur à 1 500 euros, certains dépassant même 3 750 euros. Nous sommes donc en présence d'une population à la fois modeste, voire très modeste, mais aussi d'une population aisée qu'il faut relativiser compte tenu du faible nombre de ménages disposant de tels revenus.

Le tableau ci-dessous reprend la distribution des revenus établis mensuellement pour une plus grande clarté.

Bornage	Effectifs	%	Cumul %
Moins de 750 euros	91	51,1	51,1
De 750 à 1500	61	34,2	85,3
De 1500 à 2250	18	10,1	95,5
De 2250 à 3000	4	2,2	97,7
De 3000 à 3750	1	0,5	98,3
Plus de 3750 euros	3	1,6	100
Total	178	99,7	

Source : OPHLM, 2001

Chose intéressante, les revenus varient en fonction de la rue de résidence. Ainsi, c'est dans la septième rue que l'on trouve les revenus les plus élevés — mais également les plus grandes disparités — l'ordre n'est pas décroissant à mesure que l'on descend d'une rue, mais suit une logique tout autre : 2ème, 1ère, 3ème, 4ème, 6ème et 5ème rue. Ce classement n'est pas seulement le fruit du hasard ni du choix électif, il dépend de la distribution des logements. Celle-ci varie d'une rue à l'autre. Par exemple, les appartements de type 5 sont présents dans les première, deuxième et septième rue. La sixième rue ne compte aucun logement supérieur à un type 4 — où l'on trouve trois regroupements d'appartement.

[43] Traitement statistique sur Modalisa, Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

La cinquième et la sixième rue étaient surnommées les « rues de cravates » en raison du fort taux de costumes-cravates que l'on pouvait croiser. Les enfants évitaient d'aller jouer dans ces rues dont les locataires étaient réputés « rigide ». Une locataire se souvient même qu'à ce niveau un cendrier était fixé devant les ascenseurs. Le silence et la propreté étaient de rigueur.

La politique d'attribution aujourd'hui tend-elle vers une homogénéisation de la population qui vie dans l'UH ? Toujours est-il que « l'effacement des différences engendre la confusion » (Pétonnet 1979). Et que « de la confusion naît la violence » (*Ibid.*). Une des particularités de l'unité d'habitation Le Corbusier, qui en fait sa richesse, réside dans cette mixité sociale. Mixité que l'on peut d'ailleurs définir verticalement et horizontalement, le premier terme exprimant l'idée de la durée. Sa perpétuation et sa maîtrise sont des éléments tangibles pour maintenir une paix et une harmonie sociale.

2-2 Etre bien dans ses murs : les nuisances

> « *Avis aux bricoleurs du week-end. Le sommeil du samedi matin c'est sacré et mérité après une semaine de travail. La sieste du dimanche après-midi l'est d'autant plus. Alors, pour vos travaux de perçage, ponçage et autres nuisances sonores personnelles… Profitez des travaux collectifs de la semaine. Merci* » Affichette collée au niveau des ascenseurs, octobre 2002.

Les immeubles HLM ont acquis des valeurs négatives en ce qui concerne les nuisances. Tout type de nuisances. Colette Pétonnet avait bien remarqué le rôle sensible du partage des odeurs dans les cages d'escaliers. Les odeurs transmettent une partie de la culture : curcuma, épices à couscous, choux-fleur, etc. Autant d'odeurs révélatrices d'identités culturelles.

C'est aussi les odeurs d'urine que l'on peut percevoir au détour d'un escalier ou d'un entre-palier utilisé par les jeunes du quartier. Parfois, on croise des vomissures, vestiges d'une soirée bien arrosée. Ces odeurs se mêlent à celles du béton brut. Cela tranche avec la propreté des rues assurée par un personnel technique qui, plusieurs fois par semaine, entretien les espaces communs (rues, ascenseurs, dégagement des boîtes aux lettres) tôt le matin.

Mais ce sont surtout les nuisances sonores qui rendent parfois la vie impossible à certains locataires. Les perceuses sont parmi les objets techniques les moins appréciés des habitants de l'immeuble.

« *Le service technique devrait, même en faisant payer, ils devraient faire venir des gens avec des perceuses spéciales pour faire des trous. Parce qu'on met une heure pour faire un trou, pour mettre une lampe, et pendant une heure on emmerde tout le bâtiment parce que ça s'entend dans tout le bâtiment. Ça c'est sûr ! C'est pour ça que moi quand je suis partie j'ai laissé toutes mes appliques.*[44] »

D'autres locataires acceptent davantage les bruits du voisinage. Ici comme partout du seuil de tolérance dépend l'échelle d'acceptation des bruits.

« *Mais par rapport à d'autres bâtiments, on est vachement bien isolé. Alors avec la rénovation, ça sera encore mieux. D'ailleurs on a eu des gens, ça les surpris d'entendre aussi peu de bruit le soir. On n'entend pas de voisins, c'est quand même du béton. Oh, si on gueule, si on met de la musique fort, c'est sûr qu'on entend comme partout*[45]*.* »

Cette tolérance aux bruits mineurs est le fruit d'un long travail d'apprentissage de l'immeuble. Car il est presque impossible d'identifier avec certitude la provenance d'un bruit. Cela est dû à la complexité de l'assemblage des appartements, à leurs imbrications, comme il en sera question plus bas. « *Quand il y a du bruit, on ne sait jamais bien d'où ça vient* ».

[44] Entretien du 23 septembre 2002.
[45] Entretien du 24 septembre 2002.

Tous les locataires ne sont pas amoureux du Corbu ou très tolérants. Certains se plaignent à propos des deux grands maux de l'immeuble : les enfants et les chiens. Et cette locataire de remarquer non sans une certaine philosophie qu'il y a certaines limites à ne pas dépasser.

« *Par rapport aux bruits des enfants, par rapport aux bruits des chiens. En principe ça arrive à se régler, il suffit qu'on discute. Mais disons que c'est vrai que ces rues, ces couloirs, on les appelle des rues. Ce sont des rues et les enfants en profitent et ils ont raisons. Et que peut-être qu'il y a des limites aussi, qu'il y a certaines heures où ils ne faut pas qu'ils y soient ou qu'ils aient certaines activités comme le style patins à roulettes ou ballon de foot. Il faut peut-être éviter ça. Mais on ne peut pas les empêcher de sortir un peu dans le couloir surtout en hiver.*[46] »

Supporter le bruit renvoie immanquablement à une échelle de tolérance, elle-même construite selon les origines culturelle et sociale des habitants. Notre locataire en est consciente.

« *Maintenant, il y a peut-être eu des mécontentements qui ont fait que des gens ont déménagé. Je ne parle pas seulement au niveau des enfants, mais peut-être des bruits, des bruits, c'est pas tellement insonorisé, des bruits des voisins. Il y a des gens qui supportent mal de vivre avec un peu de bruit.*[47] »

Et il y en a pour qui le bruit renvoie à la notion de vie. Notre locataire ne pourrait pas vivre dans le silence, et accepte parfaitement le bruit comme un témoignage de vie dans cet immeuble qu'elle habite depuis trente ans.

« *Un peu de bruit, non, non. Je suis un peu bruyante moi. Oui, c'est sûr qu'il me semble que si les gens recherchent un appartement pour vivre vraiment seul, chacun pour soi, il ne faut pas venir habiter au Corbusier. Ce n'est pas l'idéal. Où alors choisir une rue très tranquille. Parce que c'est quand même un immeuble vivant.* »

[46] Entretien du 10 juillet 2003.
[47] Entretien du 10 juillet 2003.

C'est également cette valeur que l'on retrouve derrière la notion « d'esprit Corbu » que l'on peut lier avec des valeurs de sympathie, d'entraide, de courtoisie, etc. issues du passé de l'UH et que certains essayent à grand peine de transmettre et de prolonger.

2-3 Qui sont mes voisins ?

> « *Je prie mes voisins de bien vouloir m'excuser d'avoir jouer avec leurs nerfs avec la perceuse mardi à 20 H pendant 10 mn », 4ème rue 187* ». Affichette collée à la 4ème rue devant les ascenseurs, avril 2003.

Dans un appartement, les bruits vous parviennent d'une façon lointaine, ou vous semblent proches. Il est souvent impossible d'identifier avec certitude la provenance du bruit : des bruits de pas, des bruits de course, la chute d'un objet, une porte qui claque, un coup de marteau, une perceuse. Les bruits sont comme happés par l'immeuble et restitués dans chaque demeure. Un simple trou de 8 millimètres dans un mur, effectué avec une perceuse à percussion, suffit à entamer les nerfs d'une cinquantaine de foyers.

Prenons l'exemple d'un appartement de type E traversant (F4). Ce quatre pièces jouxte quatre autres modules de 3,66 mètres par 4,68 mètres et de 21 mètres de longueur. Dans un immeuble conventionnel, il y aurait quatre voisins mitoyens. Ici, la complexité des agencements offre le potentiel de six à huit voisins mitoyens. Dans certaines configurations, il est possible d'envisager dix voisins immédiats, c'est-à-dire dont le mur d'habitation touche celui d'une autre cellule d'habitation. Néanmoins cette possibilité reste théorique, car je n'ai pas pu vérifier cette hypothèse concrètement. Ce qui est sûr c'est que deux appartements jumelés multiplient la mitoyenneté et que globalement l'UH offre un potentiel de voisins mitoyens supérieur aux autres immeubles. De là découle une équation simple qui veut que plus l'éventail des possibilités de rencontre est grand, plus les échanges sociaux seront nombreux.

L'agencement des trente-deux types d'appartements, auquel il faut ajouter les quinze appartements jumelés (ce qui correspond à sept appartements), rend complexe l'identification de ses voisins. Tout nouvel arrivant en fait l'expérience. J'émets l'hypothèse que cette complexité entre dans une logique de recherche qui va aboutir à une meilleure connaissance de ses voisins[48], et donc à une meilleure acceptation des nuisances et à une plus grande tolérance. Qui connaît ses voisins les supporte mieux. Cela est vrai dans n'importe quel immeuble, et *a fortiori* se révèle appartenir aux « avantages » conférés à l'UH. Cette volonté prend parfois l'allure de l'enquête policière. « *On a un peu mené notre enquête*[49] » me dira un jeune couple.

D'abord, tous les locataires ne cherchent pas à connaître leurs voisins. « *Moi j'ai un voisin qui ne parle pas, qui ne nous connaît pas. On lui dit bonjour, et bonjour, vraiment très, vraiment, mais bon c'est pas méchant. On s'en fout, j'ai pas l'impression qu'il aime beaucoup ça, il s'est isolé là-bas au fond*[50]. »

Apprendre qui sont ses voisins demande parfois du temps, et parfois de la perspicacité. « *Celle du dessus, je sais très bien qui c'est parce que ses draps tombaient chez moi, donc je sais très bien qui c'est*[51] ». Plusieurs mois sont nécessaires pour connaître et reconnaître ses voisins. La difficulté majeure est liée au fait qu'une rue est séparée d'une autre rue par deux à trois niveaux. Cela procure un éloignement physique qui fait que lorsque l'on se trouve dans une rue, l'immédiat dessous et l'immédiat dessus sont composés par des cellules d'habitation.

Reste que la plupart du temps, le recours à l'aide du voisinage apporte une réponse plus rapide. « *Au début on ne savait pas qui c'était, on nous a*

[48] Certains habitants considèrent comme « voisin » d'autres occupants logés à plusieurs appartements de distances, voire dans une autre rue.
[49] Entretien du 8 novembre 2002.
[50] Entretien du 10 juillet 2003.
[51] Entretien du 8 novembre 2002.

expliqué[52]. » Ce rôle dévolu aux anciens locataires leur confère une existence sociale. Il ne s'agit pas simplement du fait d'avoir vécu longtemps dans l'immeuble et de pouvoir le raconter, la mémoire et la connaissance des lieux peuvent être des outils sociaux « désanxiogènes » pour les nouveaux arrivants.

L'expérience des habitants est souvent construite sur la base d'expériences antérieures, dans d'autres immeubles collectifs comme le raconte cet instituteur.

« *J'avais vécu deux ou trois ans dans des HLM à Saint-Étienne. C'était ce qu'il y a de plus normal : le centre ville compressé, le parking surbooké les soirs, les voisins qu'on entend à peu près comme si on les avait sur les genoux, les crises de voisinage. On avait plutôt l'impression d'être chez des gens qui avaient été relégués vraiment de côté, que dans un habitat où les gens seraient heureux de vivre*[53] ».

Arrivé dans l'UH, ce locataire trouvera ce côté « naturel » qu'il a connu étant enfant.

« *J'ai souvent vécu avec des nord africains dans le village d'où je viens. J'ai été élevé avec une famille de nord africains dont environ les deux tiers avaient gardé la nationalité algérienne. On a usé nos bancs, nos culottes sur les bancs de l'école avec ma mère comme institutrice. On s'est pris les calottes au même niveau : ça rassemble. Et je me suis retrouvé très naturellement avec des familles qui reproduisaient la même structure familiale que je connaissais déjà. Et c'est marrant, il m'avait semblé que ça correspondait vraiment à la cellule familiale qu'eux-mêmes pouvaient avoir au point de vue habitat dans leur propre pays. C'est-à-dire avec des espaces qui sont quand même relativement ouverts, à l'intérieur de la maison, et je m'étais dit : ils ont un fonctionnement qui colle assez bien avec ça*[54] ».

[52] Entretien du 8 novembre 2002.
[53] Entretien du 11 février 2003.
[54] Entretien du 11 février 2003.

L'extension de la notion de voisinage à l'ensemble de l'unité est inéluctable et découle de cette imbrication. Bien sûr, il y a les voisins immédiats, ceux d'en face et des portes adjacentes. En face est d'ailleurs un abus de langage. Il n'y a pas de porte en face, elles sont systématiquement éloignées d'environ deux mètres soixante-douze, d'axe en axe[55]. Mais il y a aussi le voisinage constitué par l'ensemble des habitants de l'UH.

« *Mes premières rencontres ça a dû être dans la rue, les voisins de la rue. Ensuite, sur le chemin de l'école, et puis des rencontres fortuites comme ça, je crois que tout simplement on parle avec ses voisins, dans les ascenseurs on se dit bonjour*[56] ».

On le voit à travers l'expression de cette locataire, « *les voisins de la rue* » sont une partie du voisinage mais pas l'entièreté. Cela complexifie la notion de voisinage. Pour beaucoup, l'UH était vécue comme un village. La fermeture de l'école a beaucoup dégradé cette image. Reste que les jours de marché ou dans un des centres commerciaux, il peut arriver de rencontrer un voisin de l'UH, un habitant du Corbu, un « Corbusien » ou un « Corbusard » comme aiment à le rapporter les journaux locaux.

Ensuite, l'entretien d'une sociabilité de proximité s'effectue à travers des signes d'acceptation, de salutation, et de menus services comme aller demander du sel, un œuf, de la farine. Ces dons font naturellement l'objet d'une contrepartie sous forme de services, d'auto-surveillance, qui peuvent aller jusqu'à l'invitation à venir prendre le café ou l'apéro. À propos de l'autosurveillance, cet ancien locataire se souvient :

« *Les modes de fonctionnement étaient peu différents de l'habitat collectif populaire. Je veux dire par là qu'il y avait beaucoup de dames, je pense à deux ou trois comme ça, qui étaient collées à la fenêtre et qui regardaient ce qui se passait. Alors ça pouvait aller du fait que j'avais laissé*

[55] Cette imprécision tient au fait que l'appartement peut être plus éloigné s'il s'agit, par exemple, d'un type 6 dont les chambres sont dans le prolongement du salon.
[56] Entretien du 9 janvier 2003.

mes lanternes allumées — et à l'époque sur les voitures on n'avait pas de petit rappel — au fait qu'une fois je remonte avec une nénette pour aller déjeuner à la maison, et que pour monter un talus je lui avais donné la main. Alors ça avait été rapporté à ma femme.[57] »

Parfois les services vont jusqu'à aller bricoler chez un voisin.

« *J'ai bricolé pour pas mal de voisins, de copains, en face, je m'en rappelle, Josette, Patrice, chez Bernadette*[58]».

Les relations de voisinage se transforment parfois en relations amicales. Les voisins se transforment alors en copains.

« *Parfois certains samedis midi, il était difficile de traverser certaines rues, sans être obligé de s'arrêter chez le copain pour boire l'apéritif*[59] ».

Les relations d'amitiés entre voisins sont d'autant plus conviviales qu'elles se retrouvent à l'intérieur d'un réseau de camaraderie, qui se prolonge à l'extérieur de l'UH, ou qui est antérieur à l'arrivée dans l'UH.

« *Tout à coup vous pouviez vous retrouver dans un appart à quinze personnes parce qu'un appelle l'autre, ça se fait comme ça et puis ben : tiens ! tu vas rester là on prépare un morceau. On va chez soi, on va chercher des plats, du pain, des choses comme ça*[60] ».

Pour contrebalancer cette image radieuse de la vie dans l'unité, il est utile de préciser qu'elle n'est pas générale. En tout état de cause, ces pratiques remontent avant l'occupation de l'école maternelle. Même si l'on ne trouve aucun graffiti représentant une croix gammée ou un slogan pro nazi — les slogans sont plutôt anti-Front national — on rencontre parfois aujourd'hui des tentatives de déstabilisation du lien social. « *Il y a un voisin qui m'a dit : Ouais t'as pas vu sur la glace l'autre fois, il était inscrit : « hainez-vous les uns*

[57] Entretien du 13 février 2003.
[58] Entretien du 18 février 2003.
[59] Entretien du 18 février 2003.
[60] Entretien du 18 février 2003.

les autres ». Hainez-vous les uns les autres, voyez un petit peu[61]. » Pour cette militante, adepte du « *vivre ensemble* », la déraison ne doit pas l'emporter. Cela montre la fragilité de l'équilibre harmonieux des rapports sociaux.

Ainsi, dans l'échelle des valeurs de voisinage, nous trouvons toute la panoplie qui va du voisin absent, peu causeur, à la franche camaraderie. L'UH n'est pas un lieu où tout le monde s'adresse la parole, ou tout le monde se rend service. Mais grâce à sa structure et à l'agencement des espaces communs, elle favorise les échanges.

En outre, la fonction élective du voisinage renvoie à la distribution de la population selon le système des catégories socioprofessionnelles et plus généralement selon la question de la mixité sociale. Cette notion n'apparaît pas directement dans le langage des habitants. Certains parlent d'un mélange, et du rapport entre les profs et les ouvriers. En parlant de sa mère, puis de son père, cet habitant raconte :

« *Elle est arrivée ici, à Firminy, je crois qu'elle avait vingt-et-un ans ou vingt-deux ans. Parce qu'elle est originaire de la Marne, un petit village juste à côté d'Epernay. Elle est venue très tôt ici dans la région, elle a tout quitté là-bas. Mon père, il est d'origine Algérienne. Lui aussi il est arrivé assez tôt en France, pendant l'occupation je crois. Parce que ma mère, elle me disait dès fois quand elle était avec mon père dans le train, elle voyait des choses un peu racistes vis-à-vis de mon père, à l'époque. Elle m'a dit qu'elle avait galéré quand même. Et voilà, ils sont arrivés dans cette région et ma mère a toujours travaillé ici. Elle a gardé beaucoup d'enfants dans le bâtiment, ici au Corbusier. Des enfants des professeurs qui travaillaient plutôt sur Camus — à l'époque il n'y avait pas encore les Bruneaux — Albert Camus, Jacob Holtzer. Alors elle a gardé beaucoup d'enfants du bâtiment qui sont tous partis, parce que je n'en ai pas recroisé.*[62] »

[61] Entretien du 12 décembre 2002.
[62] Entretien du 14 mai 2003.

Ici, nous abordons implicitement la question de la mixité familiale que j'ai pu constater dans un certain nombre de foyers, sans pour autant en tirer d'hypothèses. Une recherche complémentaire dans cette voie serait du plus haut intérêt. Ce qui frappe le plus les locataires, c'est le mélange des populations présentes dans l'UH.

« *Il y avait une personne qui travaillait avec la voisine qui avait des problèmes de santé, il y avait la mère machin à côté, bon, on avait une ouverture sur des tas de situations. C'est vrai que c'était quand même assez extraordinaire de ce point de vu là.*[63] »

Cela n'est pas sans rappeler la notion d'immeuble-villa, forgée par Le Corbusier en 1922 pour qui cherche « *une relation d'harmonie entre vie individuelle et vie collective* » (Eleb 2000). De ce point de vue, l'expérience de la mixité sociale de la Maison Radu de Saint-Nazaire est une entrée possible pour une analyse comparative où l'architecture entre dans la construction des rapports sociaux de voisinage. Car de l'architecture naît un sentiment d'appartenance. « *La forme de l'immeuble, son originalité, sont la première variable qui instaure cette situation. Les habitants ont l'impression d'habiter une œuvre, ils sont partie prenante d'une expérience positive. Ils se sentent enviés* » (*Ibid.* p.112).

Reste que les locataires repèrent essentiellement deux « catégories sociales » à l'intérieur de l'UH.

« *Alors des gens du Corbusier, si vous voulez il y avait des tas de gens. Il y avait les deux catégories, disons des familles modestes qui trouvaient un appui sur telle ou telle question par rapport à l'école, par rapport à la santé… Vous savez quand vous avez un médecin sous la main comme ça qui est là, qui traîne, bon c'est facile, c'est tentant. Il y a toujours quelqu'un qui lui demande ce qu'il faut faire. Je pense qu'il y a un moment d'ailleurs, où il ne fallait pas se laisser bouffer, mais ça se faisait. Il y avait quand même des*

[63] Entretien du 30 avril 2003.

histoires de garde de gamins qui se faisaient très concrètement, bien avant la crèche. Les gamins jouaient ensemble, ils allaient d'un côté chez nous, ou ils allaient à côté chez la voisine qui était à l'autre bout de la rue. Et puis alors il y avait d'autres personnes qui étaient disons plus les intellectuels, avec qui on fricotait parce qu'on avait des proximités professionnelles.[64] »

Cet ancien ingénieur devenu avocat, ex-locataire de l'UH, simplifie l'éventail des populations de l'immeuble à deux grandes catégories : les familles modestes et les familles intellectuelles. Il s'agit plus de symboliser l'ensemble en deux catégories qui sont aux antipodes l'une de l'autre, et rarement dans cette proportion. Cela prouve la diversité et le caractère « anormal » de cette situation dans un immeuble HLM. Cet aspect des choses peut être récupéré sous une forme de stratégie sociale.

« *Dans les années 70, habiter au Corbu dans un immeuble mixte, comme on dit maintenant, c'était une carte de visite. Enfin c'était un élément d'une carte de visite. Et le fait que ma fille ait joué régulièrement pour une histoire de proximité de porte et d'âge évidemment avec Bachir B., c'est une fierté. Ça montrait quand même que dans le social on était large, on voyait loin, et on était uni aux côtés bas. On était épaule contre épaule pour des problèmes de parking, pour les problèmes d'odeur, de facturation de chauffage…* [65]»

À travers ce témoignage, on perçoit la complexité des enjeux sous-tendus par la mixité sociale et les rapports de voisinage. Quelle que soit la politique d'attribution des logements, les rapports sociaux se construisent en fonction du donné, souvent imprévisible, souvent irrationnel, mais qui finit par engendrer une paix et une harmonie, même relative. « *La paix et l'harmonie reposent sur un ordre culturel qui n'est autre qu'une organisation des différences entre les individus* » (Pétonnet 1979).

[64] Entretien du 30 mai 2003.
[65] Entretien du 21 mai 2003.

2-4 La pratique sociale de la mutation

La mutation, telle qu'elle est pratiquée par les occupants de l'UH, consiste à changer d'appartement tout en restant dans l'immeuble. La logique qui sous-tend cette pratique est variable. Le plus souvent, le besoin de changer d'appartement est lié à l'accroissement de la famille ou/et à l'augmentation des ressources financières. Dans le premier cas, l'on parlera de nécessité, alors que dans le second cas, il sera plutôt question d'un souci d'aisance. J'en donnerai plusieurs exemples.

Voici un exemple qui met en œuvre la logique de la mutation par nécessité dans une famille ouvrière. Monsieur T. est métallurgiste à Unieux. Il est âgé de vingt-deux ans lorsqu'il adresse une demande de logement à l'office public HLM de Firminy, en novembre 1967. Le premier décembre de la même année, le couple va emménager dans un type 2 à la première rue. En mai 1969, une première mutation a lieu pour un appartement de type 3 dans la première rue. Un courrier du 25 avril permet d'identifier la raison de cette demande de mutation. La famille s'agrandit, un nouvel enfant va naître. « *Je voudrais déménager assez rapidement, mais je veux toujours habiter le Corbusier car l'immeuble me plaît assez et je désirerais avoir un appartement à la 1ère rue de préférence ou à défaut à la seconde, mais pas plus haut* » est-il écrit. C'est Madame T. qui effectue la demande.

En septembre 1971, Madame T. adresse à nouveau une demande de mutation à l'office public HLM. Cette fois, un quatrième enfant va naître, et l'appartement de type 3 devient trop exigu. Madame T. sollicite l'OPHLM pour un appartement de type 5, « *toujours à la première rue et de préférence avec entrée sur la salle de séjour* », c'est-à-dire un montant. L'office public HLM accordera à Madame T. un appartement de type 5 à la première rue.

Les enfants grandissent, et se font parfois remarquer, comme l'atteste cette amende forfaitaire de janvier 1974 où l'on peut lire de la plume du garde assermenté : « *J'ai surpris votre fils en train de faire du vélo dans la rue. Ceci est interdit. De ce fait procès verbal vous est dressé. Ceci s'est passé à 13*

heures 55 ». Si dans la mémoire collective ce genre d'incident reste du domaine de l'incertain, la souche du garde assermenté portant le numéro 83, il appartient au bon sens de penser que quatre-vingt-trois procès verbaux avaient été dressés avant cette affaire.

Début 1975, le couple divorce. C'est donc seule avec ses quatre enfants que Madame T. occupera son appartement jusqu'en mai 1975. Une nouvelle mutation interviendra pour un appartement de type 4 à la septième rue, qu'elle occupera jusqu'en septembre 1981, suite à de nombreux problèmes de retard de loyers. Elle a alors trente-quatre ans. Elle part vivre chez sa belle sœur en Haute-Loire, à Saint-Just-Malmont, ville où elle habite toujours.

Autre exemple, avec la constitution d'une famille qui s'inscrit dans une logique sociale « naturelle ». Monsieur B. a vingt-neuf ans en 1971. Il est instituteur. En août de la même année, il s'installe dans un appartement de type 2, 4ème rue jusqu'en décembre 1973 où il demander une pièce supplémentaire. En février 1974, il obtient un appartement de type 3, 6ème rue, qu'il occupera avec son épouse. Visiblement trop petit, Monsieur B. fera une nouvelle demande en 1976 pour un appartement de type 4, 4ème rue, qu'il gardera jusqu'en mai 1981, date de son départ pour Saint-Étienne.

Ces deux parcours ont en commun cette logique de mutation qui est motivée par la naissance d'enfants. Les milieux professionnels différents n'entrent pas en considération dans cette logique. La durée de résidence dans l'immeuble est respectivement ici de treize et dix ans. Le départ est motivé dans notre premier exemple par la rupture du lien familial que vient compliquer le problème de paiement du loyer.

Alors que dans notre deuxième exemple, la famille quitte l'immeuble pour des raisons professionnelles. La femme du couple va s'occuper d'un commerce avec un logement de fonction à Saint-Étienne. À l'occasion d'une conversation téléphonique, Monsieur B. me confirme qu'il regrette l'unité d'habitation et qu'il y serait bien resté si sa femme n'avait pas eu cette opportunité.

D'après ce que j'ai pu constater, mais sans pour autant en dresser un modèle statique, il apparaît que la mutation s'effectue le plus souvent dans le sens de la progression arithmétique. Le schéma le plus souvent rencontré montre un résident, homme ou femme, arriver dans un studio. Le plus souvent le célibataire est logé dans un studio. Ceci dépend en principe de ses revenus car dans les années 1970, le critère de la composition de la famille ne semble pas être pris en compte. Ensuite, l'occupant va changer d'appartement, pour un logement plus grand, plus confortable, plus spacieux.

L'exemple suivant illustre ce propos. Madame E. est institutrice. Née en 1944 à Saint-Pal en Chalencon, elle est mutée à l'école des Noyers en 1968. Son premier appartement est un type 1, 6ème rue, qu'elle occupe en février 1968. En août 1970, elle s'installe dans un type 2, 7ème Rue, jusqu'en 1975, où elle va occuper un type 3, toujours dans la septième rue. En 1977, elle occupe un type 4, à la 7ème Rue. En 1980 elle arrive dans un type 4 plus petit.

Elle quittera cet appartement en juillet 1983 pour aller s'installer à Saint-Étienne. On enregistre un dépôt de plainte en mars 1982 pour vol perpétré dans son appartement. À cette époque, un certain locataire pénétrait dans les logements vides, notamment par les casiers de service, et passait par la loggia pour aller voler dans les appartements. Il se serait fait prendre assez rapidement. Le nombre croissant de logements vacants dans l'ensemble de l'immeuble et notamment dans la partie nord a largement favorisé l'ouverture de squats, dans les années 1980, tout comme dans le reste du parc HLM.

« *C'était un tout petit studio que j'avais. J'ai fait le tour rapidement, et je me suis dit : j'ai tout ce qu'il faut. J'avais une chaîne stéréo, un camping gaz, un lit, une table, deux chaises et puis c'est tout. Donc je n'avais pas besoin de placard puisque les placards étaient aménagés dans les murs, et la kitchenette était prête avec ce qu'il fallait. Je n'avais plus qu'à apporter un frigo. Je n'avais pas de vis-à-vis, donc je n'avais même pas à faire les frais de rideaux parce que quand on commence…J'étais institutrice et je n'avais pas beaucoup d'argent. Moi j'ai eu le coup de foudre un petit peu sur cet immeuble tout de suite. Sans absolument rien connaître. Mais déjà ce qui*

m'avait frappé beaucoup c'était les lignes. Je savais qu'il existait des mezzanines, et ça ça me titillait cette idée de mezzanine, déjà sans rien connaître. Je l'avais vu dans des catalogues. Je ne pouvais pas me payer un F2, mais je les ai visités. Et je me suis dit : dès que tu pourras, tu prendras un F2, qu'est arrivé assez vite après. »

« En tout, j'ai eu sept appartements au Corbusier. C'est-à-dire que plus ma situation s'améliorait plus j'avais des gens autour de moi, et plus j'avais besoin d'espace. Et j'en ai profité au maximum puisque partie du studio, à la fin, j'ai eu un F4 qui ouvrait des deux côtés de l'immeuble, donc avec le soleil du matin et le soleil du soir. »

« J'ai eu le maxi, et toutes les formes de F4. J'ai dû avoir, deux formes de F4, sur le même côté, et un transversal. Et jamais de difficultés pour en avoir. Jamais d'attente. D'abord c'était pas cher. »

« En fait ce qu'on faisait nous les uns et les autres, c'est qu'il y avait beaucoup de déménagements à l'intérieur de l'immeuble sur des petits trucs à roulettes. Quand l'appartement était un petit peu sale, ou qu'il y avait besoin de rénover les murs, plutôt que de rénover celui dans lequel on était, on cherchait pour voir si il y en avait pas un autre qui était libre. J'ai connu ce principe-là. »

Voilà clairement expliqué la logique de mutation par souci d'aisance ou de commodité. Il n'y a rien d'un point de vue patrimonial ni par rapport à une quête spirituelle ou une recherche liée à Le Corbusier. Les appartements sont ici des produits de consommation que l'utilisateur utilise selon ses besoins et ses moyens.

Ce point de vue est partagé par un ancien gérant de l'immeuble dont la motivation est plus nuancée. Comme nous l'avons vu, l'UH dispose d'un grand nombre d'appartements vacants. Cette vacance peut être mise à profit lorsque le locataire désire changer d'appartement, quelle qu'en soit la raison. Ici, nous avons regroupé les sources de nuisance et les obligations professionnelles.

« J'ai occupé plusieurs logements. D'abord, quand on est venu en 71, on avait loué un F4. Puis on a changé, car on voulait changer de rue à cause du bruit. On a occupé un F6 à la cinquième. Ce F6, on a dû l'abandonner quand j'ai pris la place de gérant, parce que j'ai dû occuper le logement de fonction qui se trouvait dans la première rue. C'était un F5 que j'ai occupé jusqu'en 84, car on a dû déménager à cause de la coupure du bâtiment : les gens du nord devaient passer côté sud. On a pu récupérer ce fameux logement de six pièces qui se trouve à la quatrième rue. Et ce logement de six pièces, on l'a occupé en dernier ressort de 84 à 99.[66] »

Ce que Monsieur B. ne souligne pas dans l'entretien, c'est qu'au moment où il a dû « abandonner » son appartement pour des raisons professionnelles, sa femme, ne supportant pas la première rue, a loué de son côté un autre appartement dans l'UH. Tenu de rester dans l'appartement de fonction, notamment à cause du système d'alarme des ascenseurs et de l'incendie, Monsieur B. a vécu séparé de sa femme de quelques rues durant plusieurs années.

Pour autant, la motivation qui pousse certains locataires à changer d'appartement ne peut être écartée de l'architecture exiguë des cellules. « *On était cinq, mais remarquez qu'au Corbu c'est bien, on peut bien occuper un grand logement. D'ailleurs les gens sont logés très grand la plupart ici. Mêmes des personnes seules occupent un F4 facile, voire même plus. Ça peut paraître bizarre, mais c'est comme ça*[67] ».

Cela est confirmé par l'étude statistique[68] des occupants de l'immeuble. Un tiers des ménages vivent dans un logement dont la surface habitable est comprise entre 25 et 52 m^2. Un autre tiers des occupants est composé de ménages vivant dans un logement dont la surface habitable est comprise entre

[66] Entretien du 7 février 2003.
[67] Entretien du 7 février 2003.
[68] Traitement avec le logiciel Modalisa à partir des sources de l'OPHLM.

52 et 77,5 m^2. Enfin, 23,7% des résidents restants vivent dans des logements dont la surface habitable est supérieurs à 77,5 m^2 et allant jusqu'à 130 m^2 .

À partir des dossiers de l'OPHLM, nous constatons que 62% des ménages résidants dans l'immeuble ne compte qu'un à deux occupants. Et que 72% des ménages sont constitués d'une à trois personnes. Or, cette répartition n'est pas calquée sur la répartition des surfaces habitables. En effet, les ménages d'une à deux personnes déclarées sont les plus nombreux puisqu'ils représentent 68 % de l'ensemble des habitants de l'immeuble. Alors que seulement seize ménages (10 %) sont composés de cinq à huit membres[69].

Comme dans tout phénomène social, l'exception reste l'élément marquant de l'histoire de l'UH. Et l'on sait que certains logements de grande dimension, supérieure à 95 m^2, sont utilisés par des couples. Cette pratique est à rapprocher du phénomène de vieillissement d'une catégorie de la population.

L'ethnologue n'est pas réfractaire à la statistique. Marcel Mauss, père de l'ethnologie française, en est un exemple suffisamment criant. Ayant à ma disposition des sources statistiques, je me suis demandé comment réagissait l'échantillon de la population de l'UH au regard de la moyenne d'âge par type d'appartement ? Cette question peut s'avérer curieuse et pourtant le bon sens voudrait que plus la personne est âgée, plus elle aura d'enfants, et plus le besoin d'espace se fera sentir.

Sur les appartements d'une à deux pièces, la moyenne d'âge du chef de famille est de 39,4 ans. Cette moyenne progresse régulièrement à mesure que le nombre de pièces augmente. Mais le plus curieux est que l'écart-type diminue à mesure que la moyenne d'âge augmente. Il convient de donner cette progression dans le tableau suivant.

[69] Les dossiers sont mis à jour régulièrement sur la base des déclarations d'impôts des occupants. Le signataire du bail n'indique pas toujours les modifications comme par exemple l'arrivée d'un concubin, bien que cet élément soit important pour le calcul des droits au regard de la CAF (caisse d'allocations familiales).

Type d'appartement	Moyenne d'âge du chef	Écart-type
Type 1 et 2	39,4	15,2
Type 3	40,7	12,4
Type 4	45,6	11,1
Type 5	47,6	9,7
Type 6 à 8	49,8	7,9

Sources de base : OPHLM Firminy

Ainsi nous voyons que si la moyenne d'âge du chef de famille augmente à mesure que l'appartement est d'un type plus élevé, passant de 39,4 ans pour un type 2 à près de 50 ans pour un type 6 à 8, l'écart-type, quant à lui, diminue. Cela signifie que plus le logement est grand, plus l'âge moyen du chef de famille se situe dans une fourchette serrée.

En d'autres termes, plus le logement est de petite taille, plus l'écart entre l'âge du chef de famille est grand. Concrètement cela signifie que les studios et les appartements de type 2 sont plutôt utilisés par les jeunes célibataires et les personnes âgées vivant seules, alors que les appartements de type 6 à 8 sont utilisés par des familles ayant cinq enfants ou plus et dont l'âge du chef de famille se situe autour de 50 ans.

Enfin, il faut parler d'une logique de mutation consécutive au départ des enfants. Une famille de trois enfants vivra principalement dans un appartement de type 4 ou 5. Lorsque les enfants vont quitter le domicile parental, les parents vont se retrouver dans un appartement, non pas trop grand, mais trop cher. En effet, l'aide accordée au titre des allocations familiales ne sera plus versée, faisant augmenter le loyer dans des proportions conséquentes.

Changer d'appartement pour un plus petit reste la solution la plus rationnelle. Pourtant, quelques familles hésitent à le faire. La raison en est que l'espace d'accueil s'en verrait diminuer, limitant la possibilité de recevoir à nouveau les enfants, dans un contexte social où l'insertion dans le monde du travail peut se faire en plusieurs étapes, et où les échecs ne sont pas rares.

Citons l'exemple d'une famille constituée du couple parental et de trois enfants dont l'âge atteint 30 ans.

De plus, la rationalité s'efface derrière les affects liés au logement. Vivre dans un appartement depuis vingt ou trente ans signifie avoir ancré une partie de ses racines dans la vie de la cellule. Comme l'explique cette personne locataire depuis trente ans, « *Si on me disait maintenant de déménager, de partir, si on m'obligeait à partir d'ici, il me semble que se serait beaucoup plus difficile pour des familles qui sont là depuis toujours et qui ont quand même… c'est quand même pas mes racines mais c'est les racines de mes enfants… je veux dire, ils sont nés là*[70]».

Enfin, au cours de ma recherche, j'ai pu mettre en pratique une expérience qui m'a permis de mesurer l'évolution de la population dans l'immeuble. J'ai voulu au départ repartir d'une expérience artistique qui avait été menée en 1993, dans le cadre de *Unité Projet*, par Yves Aupetitallot. Un groupe d'artistes italiens avait eu l'idée de distribuer la liste des locataires à chaque habitant en leur demandant de cocher les noms qu'ils connaissaient.

Le résultat a donné lieu à un arbre des amitiés qui figurait l'importance des réseaux de sociabilité. À mon tour, j'ai voulu reprendre cette idée, mais le climat houleux dans l'immeuble ne m'a pas permis d'en retirer grand chose à l'exception de deux listes que j'ai pu comparer. Beaucoup étaient méfiants, certains locataires se sentant agressé alors qu'ils avaient répondu favorablement en 1993. Il est vrai que le climat tendu n'était pas favorable à cette initiative.

En 1993, le nombre de locataires est de 156, il passe à 122 dix ans plus tard. Au cours de la décennie, une bonne partie des locataires sont restés dans l'immeuble. Sur 122, 47 étaient présents en 1993, ce qui représente 38,5 % de l'ensemble.

[70] Entretien du 10 juillet 2003.

Le taux de croissance est de –21,8 % sur dix ans. C'est-à-dire que l'occupation a chuté de 21,8 % par rapport à 1993. Ceci s'explique en partie par la conjoncture marquée par les travaux de rénovation qui a pour conséquence de voir partir des ménages laissant des appartements vides et non renouvelés.

Sur l'ensemble des ménages présents en 1993, soit 47 ménages, 16 ont changé d'appartement par mutation, ce qui représente 34 %, soit un tiers.

Sur les 21 locataires « résistants » de l'aile nord au cours de l'hiver 1983-1984, 16 sont dans l'immeuble en 1993, ils sont encore 10 en 2003. Ces dix ménages constituent un noyau autour duquel se transmet une partie de la mémoire de l'unité d'habitation.

On constate une sorte d'effet cliquet : à mesure que les gens vieillissent, ils occupent un appartement plus grand. Cette progression suit l'évolution de la structure familiale au cours du cycle de la famille. En fin de parcours, le ménage est amené à rester dans un grand appartement après le départ des enfants — cas d'une personne seule vivant dans un T6 après le départ des enfants —, ou parce qu'il choisit de vivre avec une pièce en plus, par souci de confort s'accordant avec des moyens financiers supplémentaires — cas d'une retraitée qui est passée d'un T2 à un T3.

La progression par mutation se fait au profit d'appartements plus grands. Alors que l'on constate une perte des appartements allant du T2 au T5, avec une diminution de –5 appartements, on constate une nette augmentation des appartements plus grands, allant du T6 au T8, avec une augmentation de +4 appartements. Sur une décennie, la tendance pour ceux qui restent dans l'immeuble est donc d'augmenter la taille de leur appartement. Les ménages arrivent actuellement à un âge où les enfants sortent de la cellule familiale, et où seul le couple reste dans un grand appartement.

Quelques exemples montrent toutefois (au nombre de deux) que dans certains cas, l'appartement demandé en mutation est plus petit que le précédant. Mais la grande généralité tend vers une augmentation de la taille de

l'appartement, qui va de plus une pièce à plus trois pièces. Aujourd'hui quelques couples ou ménages d'une seule personne vivent dans des appartements de grande taille, allant du T4 au T8.

2-5 Le Modulor au secours d'une sociabilité « naturelle »

Dans sa pratique de l'architecture comme de l'urbanisme, Le Corbusier a pensé très tôt à un système de mesures standardisées qui lui permettrait de faciliter l'exécution des plans[71]. Ses recherches aboutissent à la création d'un système basé sur plusieurs dimensions à l'échelle humaine. Le principe du Modulor se veut applicable de manière universelle. Pour ce faire, Le Corbusier adapte chaque série à la taille moyenne des populations concernées. Le Modulor, établit à partir d'une série rouge (183 cm homme de taille moyenne) et une série bleue (226 cm homme le bras levé) répond à une décision plus empirique que scientifique, qu'il est important de corriger selon les pays. « *La rapidité, la mise en proportion, les facilités de normalisation découlent immédiatement de l'application du Modulor* » écrit Le Corbusier à propos de Chandigarh (Le Corbusier 1953).

Les espaces communs, comme le hall — le dallage du hall répond au Modulor —, les ascenseurs et les rues, sont construits à partir du Modulor. Le hall offre un espace et un volume inexistant dans les autres immeubles HLM de la ville, même dans l'immeuble baptisé le « petit Corbusier » signé par l'architecte Marcel Roux. Il en est de même pour les trois ascenseurs de 183 cm (série rouge) de côté chacun, ainsi que pour les rues, larges de 296 cm (série rouge).

Si le Modulor n'a que peu de mérite dans ces dimensions, il faut en revanche souligner que l'espace calculé pour une population de 1 500 à 1 800 personnes permet de doter l'immeuble de qualités humaines fondamentales.

---

[71] Cf. Jouenne Noël, « L'unité de l'Unité : Le Modulor », *Ouverture pendant les travaux*, OPHLM, n°2, 2003, p.7

Edward T. Hall a entrepris de longues études sur le rapport entre les usages de l'espace et la perception par l'homme, qu'il a défini par le concept de proxémique (Hall, 1971 et 1981).

De ses études, il ressort que nous vivons dans des espaces socialement structurés et que notre perception de l'espace est le fruit de la socialisation. Cela signifie qu'il existe des pays où les relations à l'autre se font à des distances plus réduites et d'autres pays où les interactions nécessitent de la distance. Edward T. Hall résume ce fait en disant que « *les peuples de cultures différentes vivent dans des mondes sensoriels différents* » (Hall 1981).

Aussi, la réponse culturelle portée par les visiteurs étrangers, notamment Japonais, laisse de toute évidence penser que les dimensions de l'UH sont, d'un point de vue des rapports humains, favorablement accueillies.[72]

« Le lieu que je préfère dans l'immeuble c'est l'ascenseur. Les gens se disent bonjour parce que l'ascenseur est grand et qu'il respecte la distance du corps. C'est-à-dire qu'on se met à plus de deux mètres et les gens se disent bonjour et ils se regardent. Dans des petits ascenseurs, les gens sont serrés l'un contre l'autre et ils regardent leurs chaussures. Et ça je me dis : bon c'est peut-être pas fait exprès, mais c'est un fait qui existe. Dans ces grands ascenseurs les gens se disent bonjour. Mais les rues c'est pareil. C'est un grand couloir, on peut se croiser en étant à deux mètres et à mon avis ça participe.[73] »

La durée d'un voyage dans l'ascenseur est relativement courte, compte tenu de la vitesse de ce dernier (20 m/s). Une sonnerie douce annonce l'arrivée d'un des trois ascenseurs. La porte s'ouvre et l'on s'y glisse en ajustant une sorte de règle qui veut que le premier appuie sur le bouton d'ouverture des portes, surtout s'il s'agit d'un homme. C'est également lui qui fera office de liftier et demandera aux autres passagers à quelle rue ils descendent. La

[72] Il n'en serait pas forcément de même pour toutes les cultures. Une étude en ce sens apporterait un éclairage anthropologique des plus intéressants.

[73] Entretien du 14 novembre 2002.

réponse se fait sur le mode : première rue, ou première. Le féminin est utilisé car on annonce la rue dans laquelle on réside et non l'étage. Il est donc très facile de repérer un nouvel habitant.

Durant les quelques secondes du transport, l'interaction peut simplement tourner autour d'une salutation. Chacun se tient le plus éloigné de l'autre de manière à pouvoir effectuer un balayage vertical le plus discrètement possible. S'il s'agit de personnes se connaissant, l'échange va tourner autour d'une communication phatique, et parfois se poursuivre quelques instants lorsque l'une des deux personnes sortira. L'autre laissant son doigt sur le bouton d'ouverture des portes.

Lorsque deux personnes montent dans la même rue, le premier réflexe est d'aller dans l'espace des boîtes aux lettres afin de vérifier s'il y a du courrier ou un mot de l'association des locataires. Là aussi, cet espace suffisamment grand offre la possibilité d'échanges verbaux de toute nature.

La rue est encore un espace de communication possible. Même si dans les premiers temps, il était fortement interdit de stationner dans les rues, les habitudes et les pratiques sociales ont eu raison des interdictions. Jacques Ion note dans son rapport datant de 1969, « *les discussions sur les pas de porte peuvent entraîner des procès* (Ion, 1969). Nous remarquerons qu'aujourd'hui il n'en est rien, et certains locataires laissent leur porte ouverte lorsqu'ils discutent dans la rue.[74] Les systèmes de serrures ne sont pas tous identiques. Parfois la poignée fixe est remplacée par une poignée mobile qui permet d'ouvrir la porte sans avoir de clefs. Il semblerait que ce type d'installation a été fait à l'initiative de la première communauté, celle-ci voulant faciliter les entrées et sorties de ses membres, et notamment des enfants.

L'effet de la distance joue aussi pour la hauteur de l'immeuble. Les premières rues sont généralement appréciées par les familles nombreuses et lorsqu'elles comptent de jeunes enfants. Comme le fait remarquer Edward T.

[74] J'ai pu observer également ce phénomène dans l'unité de Marseille.

Hall, « *une mère ne peut pas surveiller ses enfants quand ils sont sur un terrain de jeu quinze étages plus bas* » (Hall 1971). C'est une question de bon sens. Étant dans les deux premières rues, les mères peuvent davantage surveiller leurs enfants, et les appeler le cas échéant.

« *Dans les années 1980, on les laissait descendre tout seul à partir du moment où ils arrivent à appuyer sur le bouton de l'ascenseur. C'est vrai que nous on était à une époque où ils étaient nombreux les gamins. C'est vrai qu'à cinq ans ils descendaient et on allait les récupérer, on les regardait par le balcon* »[75]. Cette famille a toujours vécu dans la première rue. Aujourd'hui que les enfants sont devenus adultes, la question de déménager à la septième rue est envisagée.

Le Modulor doit être compris comme un élément rationnel de cet ensemble. Grâce à son utilisation, les architectes ont réfléchi à l'introduction de distances, non plus sous forme de normes HLM, mais à partir des rapports que les hommes entretiennent à l'espace et dans leurs relations interpersonnelles. La proxémique d'Edward T. Hall nous permet de comprendre ce qui se joue dans ces mises à distances volontaires. D'où l'idée que le Modulor peut être perçu comme un élément « naturel » qui favorise la sociabilité entre locataires.

2-6 Les services et le lien social : le co-voiturage et le pain

La construction de l'UH répond bien à la définition qu'en donne François Tomas à propos des grands ensembles lorsqu'il écrit que « *ces cités ont d'ailleurs été délibérément placées sur des terrains non seulement sans valeurs (on demandait souvent aux municipalités de les offrir gratuitement) mais aussi à l'écart de la ville et si possible en dehors de la vue des citadins* » (Tomas 2003). Ici, l'isolement n'est pas un vain mot. L'UH est située en hauteur (544 mètres), à 250 mètres des premières habitations de Firminy-Vert.

[75] Entretien du 5 septembre 2002.

L'accès pédestre au centre ville se fait suivant un tracé à partir du boulevard de la Corniche à travers Firminy-Vert. Un long escalier, dit des Marronniers, descend entre le grand H et la tour, traversant la Serpente de l'école pour se jeter dans « le rond », ce centre commercial incarnant la modernité des années 1970. Lorsque l'on croise des habitants — se sont forcément des habitants — on se dit bonjour, tout comme dans l'ascenseur ou le hall de l'UH. C'est un trait propre à l'ensemble de Firminy, et plus particulièrement à Firminy-Vert. Aujourd'hui quelqu'un déambulant dans Firminy-Vert est soit un architecte, soit un touriste en quête de patrimoine urbain[76].

Dans son isolement, l'UH a vu se concrétiser une forme de solidarité dès 1968. En pleine période de fusion des idées de gauche, et vraisemblablement à l'initiative de l'association des locataires, un système de co-voiturage fut mis en place pour permettre aux locataires sans voiture de se rendre au centre ville. La difficulté n'est pas tant de descendre, elle est surtout de remonter lorsque l'on traîne avec soit deux sacs, un cabas et deux jeunes enfants. La pente de 8% rebute les femmes au foyer sans voiture. À l'époque, il n'y a pas de ligne de bus, et de nos jours, on peut déplorer l'absence de bus entre 7 heures 36 et 11 heures 30, sauf les mardis et jeudis, et les cinq bus de l'après-midi. Après 18 heures 36, il n'y a plus rien avant le lendemain à 7 heures 36.

Aussi, le principe mis en place consistait à poser sur la plage arrière (ou avant) du véhicule un petit carton de couleur signifiant que le conducteur vivait au Corbusier. Il suffisait de faire signe au chauffeur pour que celui-ci s'arrête et prenne en auto-stop le voisin.

« *Pour ce qui est des voitures, on a instauré un système parce qu'on s'est rendu compte qu'il y avait un certain nombre de gens qui n'avaient pas de voiture. Vu la manière dont les transports en communs sont fabriqués par rapport au Corbu, il y avait les jours de marché, par exemple, où les femmes,*

[76] Même si la population locale se sent parfois gênée, cela renforce inévitablement le côté digne d'intérêt

très souvent les femmes, descendaient au marché et remontaient avec ce jour-là, des bus qui étaient mis en supplément. Il y en avait un qui passait les matins de marché et qui ne passait pas les autres jours. Donc, dans nos réunions d'association des locataires, on parlait beaucoup de ça, de la capacité de rendre service, de se rendre service. On avait instauré un système qui est que tous les gens qui avaient des voitures et qu'on pouvait arrêter à n'importe quel moment si on les rencontrait à Firminy — parce qu'on n'en avait pas ou en descendant ou en montant ou dans le hall, dans l'ascenseur — on avait mis un carton sur nos voitures. Et ça ça voulait dire qu'on était disponible pour rendre service et pour ramasser des gens. Chose qui, si elle ne se fait plus sous cette forme-là aujourd'hui, je veux dire par rapport à des signes qu'on avait mis sur notre voiture, continue à ce pratiquer. Enfin je veux dire en tout cas moi, je continue à le pratiquer, soit quand j'ai une voiture soit quand je n'en ai pas.[77] »

Une autre ancienne locataire se souvient également de ce système, et précise :

« *Passé un temps on avait fait le système des taxis. À savoir qu'on disait le Corbusier c'est une calamité, en plus il est loin du centre ville, alors on avait fait des pancartes pour mettre sur le dos de nos voitures. C'était un panneau beige avec une barre rouge, ça voulait dire : « J'habite au Corbusier, je peux emmener des gens en ville, et je peux les ramener ». En ville on se faisait signe, on se ramenait, c'était un système de taxi gratuit. Mais même encore maintenant, on se retrouve au marché à Firminy, c'est bien rare qu'il n'y ait pas quelqu'un qui monte : « ah bah tu montes, eh ben oui, salut, attend ! je vais chercher mes paniers ». C'est très très régulier, ce n'est encore pas perdu. Ça oui, c'est… Oui il y a un système de convivialité.*[78] »

Par la suite, les habitudes ont fait que le carton est devenu inutile. Les habitants se reconnaissaient dans la rue, ou sur le trajet de l'UH. Cela a donné

[77] Entretien du 9 janvier 2003.
[78] Entretien du 8 novembre 2002.

lieu à quelques routines, comme aller au marché tous les jeudis matin ou se donner rendez-vous pour aller en promenade.

Malgré tout, cette forme de convivialité n'est pas passée dans tous les foyers. Cette autre locataire se rappelle vaguement ce qu'elle qualifié d'épisode.

« *Il y a eu un moment, il y a eu des voitures avec un autocollant. Les gens qui avaient des voitures avec des autocollants, c'était des gens disponibles, à qui on pouvait demander de descendre. Ce n'était pas des taxis. Mais ça n'a pas duré longtemps cette histoire, je n'ai pas l'impression. Je crois qu'on n'a pas besoin d'avoir un autocollant actuellement, les gens se rendent service facilement. C'est devenu une habitude.*[79] »

Malgré ce sentiment d'habitude et de convivialité, cette même personne me dira que lorsqu'elle va au marché :

« *Soit je descends à pied, et je remonte en car par contre avec les courses. Des moments je trouve quelqu'un d'ici qui monte, je monte en voiture, mais en principe, souvent je monte en car.* »

Et finalement avoue avoir rarement eu recours à ce genre de pratiques sociales. D'origine étrangère, elle précise qu'elle n'était peut-être pas suffisamment intégrée à la vie de l'UH au moment où cette pratique était en vogue. Aussi, il ne faudrait pas avoir à l'esprit l'image de cohortes de taxis improvisés qui montent et descendent le voisinage dans un souci de convivialité et de solidarité. Certes, un système de co-voiturage s'est mis en place dans l'UH. Mais il n'est pas pour autant touché l'ensemble des habitants.

Cette pratique, qui symbolise bien l'approche de la vie sociale au Corbusier, relève davantage d'une pratique de réseaux, laquelle se fonde sur une adhésion élective suivant les affinités, les professions, les camarades des enfants, etc. Dire que tout l'UH fonctionne sur ce principe relève de l'utopie.

[79] Entretien du 10 juillet 2003.

Un autre exemple nous éclairera sur l'image trompeuse d'un immeuble où le service règne. Effectivement, la notion de service est à l'origine du projet des unités d'habitation. Le Corbusier a pensé cet aspect dans le prolongement du logis. Son souci est de voir le résident heureux, et pour ce faire, il doit trouver à proximité des services comme l'épicier, le boulanger, etc. Cela fonctionne à Marseille, et Rezé-les-Nantes a connu une activité de la sorte dans le hall. À Firminy, il n'y a que les casiers de service, aujourd'hui disparus derrière un simulacre muséographique.

À côté de chaque porte d'entrée, se trouve une porte donnant accès à un petit placard qui était destiné à la livraison des marchandises. Le Corbusier en parle lui-même au début de ce rapport. La mise en place de la distribution du pain, du lait et des croissants a vraisemblablement commencé dès l'ouverture de l'UH, ou peu après.

Dans le principe, un livreur venait apporter les produits boulangers et crémiers chaque matin. J'ai d'ailleurs relevé une étiquette collée dans un de ces casiers (ou boîtes) dans la partie nord de l'immeuble. À côté d'un autocollant « Jeunesse au plein air » à deux francs, au bénéfice de l'école publique, figure un pense-bête où l'on peut lire que la flûte coûte 2,30 francs, la baguette est à 1,45, puis à 1,50 et que le croissant est à 1,30. Ces prix correspondent aux années 1980. Cela contredit les témoignages selon lesquels ce service n'aurait fonctionné que quelques années, au début des années 1970.

« *Quand je suis arrivée ici [en 1968], il y avait le boulanger qui venait le week-end, samedis et dimanches, déposer les croissants et le pain dans les boîtes. On trouvait nos croissants et notre pain. Ça a duré un an.*[80] »

Arrivé en 1969, cet autre foyer se souvient d'avoir eu recours à ce service avec plus de détails.

« *On avait un petit carnet. Il y avait le laitier et le boulanger. Sur le carnet était marqué : baguette, flûte, croisant. On marquait le nombre à côté,*

[80] Entretien du 8 novembre 2002.

le lait pareil, et on allait payer en fin de mois ou quand ça nous arrangeait. Ça dépendait. On allait payer, parce que c'était dans le rond vers Firminy-Vert qui nous livrait. Et ils passaient quand on allait travailler tous les deux aux débuts, quand on s'est marié, à quatre heures et demie du matin. On partait, quatre heures et demie cinq heures moins le quart, on partait, on prenait notre pain au boulanger. »

La fonction du casier de service a marqué tous les esprits qui ont vécu cette période. Les enfants mêmes se souviennent de la livraison du pain et des croissants comme s'il s'agissait d'un instant magique. Et de reconstruire l'histoire de ces moments à leur manière.

« *C'est vrai que j'étais petite, mais le journal ils l'ont emmené là, le pain était livré là, nous on allait à l'école, on vivait comme si on n'avait pas besoin des gens autour en fait.*[81] »

Et la mère de cette jeune institutrice de préciser au cours de l'entretien qu'elle n'avait jamais eu recours à ce service car elle préférait aller chercher son pain au rond[82] ; cela la faisait descendre et voir du monde.

« *Moi je ne le prenais pas parce que j'aimais mieux… mais y en a qui prenaient le journal et le pain qu'on leur mettait là. Moi je ne l'ai jamais pris, j'ai toujours été chercher le pain en bas.*[83] »

Là encore, on le voit, le travail de la reconstruction de la mémoire joue en la faveur d'une histoire positive. Ici, plus qu'ailleurs, au Corbusier, l'histoire y est plus « retravaillée » dans la mesure où le nombre exemplaire de visiteurs crée chez le locataire l'occasion de se remémorer et de construire un discours attendu. Cela nécessite un recoupement constant des informations et une mise à distance de ces dernières. Plus qu'ailleurs, il faut douter de la véracité des anecdotes.

---

[81] Entretien du 11 mars 2003.

[82] Nom donné par les habitants au centre ellyptique.

[83] Entretien du 11 mars 2003.

Cette histoire de pain distribué dans les casiers de service (valeur hautement symbolique) a laissé des traces et même si cette pratique a su résister au temps, aucun témoignage ne permet de dire qu'elle s'est poursuivie après 1980.

Or, depuis les années 1970, la distribution du pain a lieu, entre autres, dans le quartier du Bas Montessus à Fraisse. Il s'agit d'un quartier pavillonnaire, constitué de maisons individuelles où vivent des ouvriers et des cadres moyens. Cette pratique est tellement ancrée dans la vie quotidienne que les habitants ont installé des morceaux de goulotte de gouttière en PVC, judicieusement posés à l'horizontale, sur laquelle est parfois fixée une affichette indiquant la quantité de pain souhaitée.

« *Il y a un boulanger depuis 1972, et ça n'a pas cessé du tout. À mon idée, il n'y a pas eu autre chose que du pain. Sinon, au tout début que nous étions là il y avait une petite épicerie qui fonctionnait, chez des particuliers. C'était un sous-sol, pour les produits de bases, et puis il y avait le téléphone public dedans. Parce qu'on n'avait pas le téléphone dans chaque maison, c'est venu petit à petit.*[84] »

Chaque matin vers onze heures, la camionnette du boulanger effectue une ronde pour distribuer le pain. Tous les habitants n'ont pas recours à ce système de service. Mais ils sont suffisamment nombreux pour que le commerce prenne. En approfondissant l'entretien j'ai pu me rendre compte que les rapports de voisinage étaient construits sur le mode solidaire et convivial, à quelques centaines de mètres de l'UH.

Fort de constater que ce qui n'existe plus au Corbusier vit toujours à proximité, que l'idéal-type d'un modèle utopique soutenu à grand renfort de théories lecorbusiennes se concrétise dans un quartier pavillonnaire, où les habitants ont su reproduire les plans d'un pavillon afin d'économiser sur les

[84] Entretien du 18 juin 2003.

émoluments de l'architecte, je me demande si ce que nous cherchons est bien là où nous pensons qu'il est[85] ?

2-7 Le monde de l'enfant

Le Corbusier a conçu l'architecture de l'unité d'habitation en pensant aux enfants. Ses rapports avec Lilette Ripert — qui ont donné lieu à de nombreuses rumeurs — institutrice à l'école de l'unité de Marseille en sont un témoignage. La place que Le Corbusier accorde à l'enfant dépasse le simple cadre de l'école.

Chaque rue est agencée dans une des cinq couleurs prévues par Le Corbusier. La septième rue est peinte en vert foncé, la sixième en rouge, la cinquième est couleur caramel, la quatrième est à nouveau en rouge, la troisième est bleue, la deuxième rue est caramel, et la première est bleue. De sorte que l'enfant, sans connaître l'étage où il habite, peut déjà se repérer par rapport à la couleur.

Chaque rue possède un nombre de portes différent, suivant la disposition des appartements et leur taille. Par exemple, on trouve dix-huit portes dans la quatrième rue (sans le pignon, aile sud uniquement), et vingt-cinq dans la deuxième. Cela s'explique par le fait que dans la quatrième rue, les appartements sont plutôt alignés et ne traversent pas. Les portes d'entrées sont peintes à partir de la palette de cinq couleurs de Le Corbusier suivant la série : noir, jaune, bleu, vert, rouge[86]. Cela facilite le repérage et le positionnement d'une porte dans chaque rue au plus grand bénéfice des enfants, et évidemment des adultes. Cela facilite l'accès à la liberté des enfants, même très jeunes.

[85] En d'autres termes, c'est encore un exemple qui montre que l'architecture a elle seule n'est pas créatrice de social.

[86] Ce rythme part du sud vers le nord des deux cotés de la rue. Il est parfois brisé.

« *Alors on va dire comment et dans quelles conditions, mais ça c'était important parce qu'en plus ça dépend de l'âge des enfants bien sûr. Mais pour des enfants qui sont un peu jeune encore, la maman ou la famille n'est pas loin. On peut laisser la porte entr'ouverte et puis ça crée, petit à petit, des degrés de liberté des enfants qui apprennent, petit à petit, à faire un pas tout seul et ensuite, petit à petit, se repèrent très tôt avec les couleurs des portes. Petit à petit ils disent : ma copine elle habite à la porte rouge ou à la porte bleue. Tout ça on l'a vécu. Les enfants réagissaient comme ça. Ça a toujours été une bataille, une bataille qui a été gagnée finalement, malgré les oppositions. Je dis gagnée parce que jamais il n'a été question d'interdire complètement la rue intérieure aux enfants.*[87] »

L'appartement a été conçu pour les enfants. Dans le modèle de Marseille, les formes arrondies des portes de la salle de bain et de la cabine de douche, qui rappelle sans ambiguïté l'intérieur d'un paquebot, renvoient à un imaginaire infantile, dans le bon sens du terme. Même les battants des fenêtres sont à l'image du navire. À Firminy, la forme épurée des pièces ne permet pas cette envolée dans l'imaginaire — bien que de nombreux accessoires en bois étaient prévus sur les plans, comme une banquette devant chaque baie vitrée. Pourtant, l'on retrouve le tableau coulissant qui sépare deux chambres d'enfants, des portes de 55 centimètres, qui font barrière à l'adulte, et tout l'espace que les adultes qualifient de couloir, mais qui, à l'échelle de l'enfant, offre un environnement sûr et relativement grand.

Pour cet ancien écolier, le Corbusier c'est aussi l'espace extérieur, car l'immeuble ne serait rien sans le pré, le carré blanc[88], le bois. De même, ce père de famille retient les avantages de résider dans cette unité d'habitation par rapport aux espaces verts qui l'entourent, et qui l'éloignent du même coup de la ville. De toute évidence, vivre au Corbusier ce n'est pas seulement vivre dans l'immeuble, c'est aussi prendre en compte l'environnement extérieur, le

[87] Entretien du 9 janvier 2003.

[88] Le carré blanc est le nom donné au bâtiment qui abrite le groupe électrogène et sur lequel les enfants vont jouer.

bois, le pré, le parking, qui sont autant des prolongements des lieux qu'utilisent les habitants.

« *Ce qu'il y a de bien au niveau du Corbusier, au niveau des enfants, c'est qu'on est tout de suite dans la nature. Pas de circulation, à par le parking, mais bon, si jamais ils sont derrière, il y a le terrain de foot, il y a des bois. Ils vont se promener. On est à la campagne on va dire*.[89] »

2-8 Les clubs, la conception de l'espace collectif et de l'espace privé

La démarche ethnologique impose le respect envers les populations que l'on observe. Les questions de l'altérité et du respect des identités sont au centre du débat (Laplantine 1999). Il était impensable d'obliger qui que se fut à ouvrir ces locaux à usage collectif que sont les clubs. Le mystère qui tourne autour est un élément de l'ensemble de la vie sociale au Corbusier, et participe grandement à la construction de son imaginaire. C'est peut-être le signe d'une mutation en cours que j'ai pu percevoir à travers un abandon progressif des activités associatives dans l'unité au profit d'activités associatives extérieures. Le premier d'entre eux se trouve être celui de l'association des locataires.

Fin septembre 2002, je me rends à la réunion de l'association des locataires qui a lieu, en principe, un mardi sur deux. Ne connaissant pas l'endroit exact du club, je décide de sonner au hasard aux portes de la deuxième rue afin de me renseigner. « *Non, on ne sait pas où est l'association des locataires* », me dit un homme affable. À la porte suivante, une jeune femme me répond qu'elle vient d'emménager et qu'elle n'en connaît pas l'existence d'une telle association. Rapidement, je me rends compte que cette association est discrète. À cette époque, ses activités semblent réduites au minimum. Elles se limites, selon les uns, à un pique-nique par an, en juin, au moment de la Saint Jean.

[89] Entretien du 5 septembre 2002.

Or, j'avais lu et l'on m'avait dit que dans l'UH, les locataires fêtaient Le Corbusier, et que la vie associative était intense. À tout le moins, cette intensité faisait dorénavant partie d'une autre vie, ou était-ce simplement l'entrée dans une période plus calme ? Ce dernier terme n'est peut-être pas très approprié, pour des raisons que j'ai soulevé dans ce rapport sans entrer dans le détail. Car ces conflits, aussi intenses soient-ils, seront peu à peu relégués en arrière plan pour ne laisser la place qu'aux événements majeurs et positifs. Tel est le travail de la mémoire.

En fait, le club se trouve dans une inter rue, au troisième niveau, entre la première et la seconde rue, du côté du pignon sud. Pour s'y rendre, on monte à la deuxième rue et l'on descend d'un étage. Dans l'escalier de service, une porte métallique donne accès à un studio. Il en existe un autre au même niveau, deux autres entre la deuxième et la troisième rue, et deux autres entre la sixième et la septième rue, reconvertis en appartements.

Ce sont des anciens studios reconvertis en locaux collectifs suite à la désaffection de ces derniers due sans doute à l'étrangeté de leur emplacement. En effet, pour s'y rendre, il faut aller au bout de la rue, puis descendre un étage. Il était difficile pour les amis de passage de trouver ces appartements, le numéro ne permettant pas de savoir à quelle rue ils correspondent[90].

L'espace consacré à l'association des locataires se présente sous la forme d'un studio équipé d'un coin sanitaire, d'un coin cuisine avec une cafetière et d'une salle où trône un canapé, quelques fauteuils et un bureau. L'équipement informatique est composé d'un ordinateur Apple Macintosh LC et de son imprimante. Une chaîne HiFi branchée sur France Musique — dont le réglage du volume est aléatoire — offre une qualité d'ambiance face au village

[90] Au départ, et d'après des sources orales, le premier chiffre de l'appartement correspondait à la rue, comme il en est souvent le cas ailleurs. Par la suite, et vraisemblablement dès 1968, il fut décidé à l'office public HLM d'attribuer les 414 numéros à la suite, et cela afin de faciliter la gestion des appartements. Le problème se posait pour les appartements situés en inter-rue, comme le 126 et les trois séries de studios de la tour centrale, aujourd'hui reconvertis après percement.

de Chazeau. Un saladier rempli de préservatifs symbolise une certaine liberté. Dans un meuble à tiroir s'entassent des dossiers d'archive, mémoire de l'UH. Sous la penderie, on trouve deux cantines remplies de diapositives et de photographies de l'école maternelle. Aux murs blancs, des portraits de Le Corbusier, le jour de la pause de la première pierre (21 mai 1965), et le célèbre portrait de l'homme aux grosses lunettes symbolisent l'attachement à l'architecte. Nous sommes dans un petit sanctuaire.

Je l'indique plus bas, l'histoire de l'association des locataires est mouvementée, et entrecoupée de périodes d'activités et de périodes de marasme. Au gré des présidents et des événements son histoire reste à recueillir. Par convention avec l'OPHLM, à partir du 1er janvier 1973, l'association des locataires va gérer un ensemble de douze clubs mis à la disposition des locataires.

Nous trouvons les six clubs situés dans la partie sud, en pignon, et six autres clubs situés dans la partie centrale de l'UH, toujours en inter rue. En 1973, ces clubs abritent les activités suivantes : bar, bibliothèque enfant, ateliers éducatifs (trois), club de jeunes, ping-pong, bibliothèque, solfège, salle de conférence, salle de réunion, et une salle sans affectation précise. Un avenant signé l'année suivante précise l'ouverture d'un club de rencontre des locataires nord-africains.

Par la suite, le nombre de club va sensiblement augmenter pour passer à vingt-cinq, étant donné que l'association intègre les locaux collectifs situés en bout de rue, servant la plupart du temps à entreposer les vélos et les motocyclettes. Pourtant aucune convention n'est passée avec l'office concernant cette ouverture. En 1987, on trouve différentes affectations, comme un club de réparation de mobylette, un club ping-pong, un club bricolage, un club femmes, un club « gym volontaire », un local « pêche », un « local jeunes », un local MJC, un local CNL. En tout, dix-huit locaux sont occupés et sous la responsabilité d'un adulte.

En 1989, on voit apparaître un club photo, deux clubs ping-pong, un club bricolage et un club poterie. Certains espaces ne sont pas attribués. On peut en dénombrer huit. Le siège de l'association est situé, vraisemblablement, en bout de la première rue, dans ce qui sera par la suite le local à vélos collectif.

Dans le principe, tout type d'activité non répréhensible peut avoir lieu. L'association établie un règlement intérieur qui stipule clairement que « *les membres des clubs doivent être adhérents de l'association des locataires* ». Onze points règlent le contrat que les adhérents doivent respecter. Parmi ceux-là on note l'importance de points relevant d'interdictions qui concernent davantage les mineurs et l'environnement social qui les entoure.

Par exemple, deux adultes doivent se porter garants des activités dont les buts doivent être précis. Aucun bruit ne doit filtrer du club, « interdiction totale d'y organiser des boums ». « Après 22 heures, les clubs doivent cesser leurs activités » est-il encore écrit. En outre, les membres de l'association — sous-entendu le bureau ? — peuvent « visiter » les clubs quand bon leur semble. De plus les invitations extérieures sont soumises à un contrôle et aucun copain ne peut être hébergé dedans.

Ce « contrat club » est orienté vers la jeunesse et pour le maintien — ou le retour — d'un certain ordre. Non daté, mais conçu grâce à un traitement de texte (dans les années 1990), il fut vraisemblablement écrit afin de resserrer des écarts, que certains locataires appellent des « conneries », que l'on peut pointer en retour : bruits intempestifs quelle que soit l'heure de la journée, bruits nocturnes, organisation de boums, dégradation des locaux, invitation de copains et de copines de l'extérieur, hébergement de copains et de copines. Une grande permissivité aurait-elle conduit à ce genre d'excès ?

Le principal inconvénient reste que l'information concernant l'association des locataires et des clubs est placée sur un mode confidentiel.

« *Il y avait des clubs à l'époque, il devait y avoir quelques clubs à l'époque qui fonctionnaient. Mais moi j'étais nouvelle arrivante, donc le temps que l'on comprenne aussi tout le fonctionnement c'est long.*[91] »

Quelle que soit l'époque, la recherche d'informations relève d'un parcours quasi initiatique. Ce n'est qu'en bavardant dans la rue ou l'ascenseur que l'on apprend, petit à petit l'existence de tel service et de telle association. Même si, dans le hall, un tableau fait référence à l'association des locataires, aucune inscription ne concerne les clubs, et aucun document édité par la ville de Firminy ne recense ces clubs. Leur existence reste du domaine du « privé » étant donné le caractère confidentiel et la cooptation nécessaire pour en faire partie. C'est du moins ce qui ressort des entretiens et de mes observations sur l'année 2002.

« *Du moment que l'on est président d'une association [d'un club] c'est qu'on est actif au niveau de la vie sociale. Il n'y a pas de raison qu'on ne soit pas au moins membre de l'association des locataires. Il y a même des jardins. Des tout petits jardins alloués à des gens. Mais ça c'est comme partout, ça a été un peu… Moi j'ai voulu avoir une parcelle, j'ai eu une parcelle par une personne et finalement on me l'a repris par une autre.*[92] »

Certains locataires pensent que les clubs sont des associations régies par la loi 1901, et qu'un président les dirige. Chaque président serait alors membre de droit de l'association des locataires. Cette vision erronée montre le flou qui gravite autour de cet ensemble et qui est maintenu. Il n'en est rien, les clubs sont des extensions de l'association des locataires qui, par convention avec l'OPHLM, en contrôle la gestion humaine. C'est elle qui statue sur l'attribution d'un local collectif. Être adhérent et une condition *sine qua non*.

« *Moi j'aimerais bien avoir un club. Juillet 2001, on parle des clubs. Voilà pour le club il faut être adhérent. Pour l'instant il y en a pas un de libre.*

[91] Entretien du 9 janvier 2003.
[92] Entretien du 23 septembre 2002.

Qu'à cela ne tienne, je vais adhérer. J'adhère à l'association des locataires. Pour l'instant on n'a pas encore fait d'assemblée...[93] »

Depuis plusieurs années, cette locataire, férue de travaux manuels, fait la demande d'un club qui lui est, non pas refusé, mais dont l'obtention est remis à une date ultérieure. Bref, de problèmes personnels en problèmes de réseaux sociaux, cette personne finit par partager le club d'un autre locataire. Sur cette entrefaite, vient se greffer le collectif des locataires, issus d'une dissension au sein de l'association des locataires dont l'origine est à rapprocher de l'occupation de l'école maternelle, en 1998-1999.

Deux clans se sont formés dans l'UH. Inutile de préciser qu'appartenir au collectif revient à renoncer à l'attribution d'un club. Reste que ces espaces collectifs, attribués par cooptation, soulèvent la question de la propriété publique. Tous ces clubs sont dans la partie HLM de l'immeuble. L'ensemble des locataires n'en paye pourtant pas les charges. Certains sont équipés de sanitaires et d'un lavabo (club peinture, club pâte à sel, association des locataires, par exemple). Or, peu les utilisent. Des quelques clubs que j'ai visités, il ressort qu'ils sont principalement utilisés par le responsable de l'activité, qui finit par utiliser l'espace comme d'un débarras, prolongement du logis principal en un logis annexe.

L'observation des pratiques sociales montre que ces espaces peuvent également servir « d'espaces de repli ». Pour certains responsables de club, ces espaces offrent le repli nécessaire à certains moments de la vie quotidienne.

« *J'ai un club. Je veux dire que je suis responsable d'un club et que ce club-là peut être utilisé par d'autres personnes qui éventuellement ont la même activité que moi. Donc pâte à sel ou peinture sur verre, enfin des petits travaux manuels. Au début on était plusieurs à vouloir l'utiliser, donc il y a des gens qui s'étaient inscrits, qui y vont de temps en temps. Mais finalement, c'est vrai que c'est surtout moi qui l'utilise. Là, j'ai une copine aussi qui*

[93] Entretien du 2 juin 2003.

l'utilise pas mal, qui y est souvent en ce moment. Maintenant les copines y vont de temps en temps. Elles savent que j'y suis souvent le soir, vers sept heures, donc elles y viennent et on discute un petit moment. Pour discuter, soit pour regarder des petits bouquins, elles viennent comme ça, si elles ont quelque chose à me dire, ou ça peut être aussi un endroit où on boit un petit café. Mais bon c'est un club qui est quand même assez utilisé.[94] »

Lieu de repli des femmes, loin du foyer familial et des contraintes associées, le club est ici un espace protégé où ni le mari ni les enfants ne viendront déranger car « *l'avantage c'est aussi de pouvoir se détendre un peu* ». C'est l'occasion de réunir quelques amies et d'échanger des commérages, le temps d'un café. D'autres clubs fonctionnent de la sorte. À quelques pas de chez soi, en chaussons, il est possible de venir se retirer pour un instant ou une nuit de création (sans compter sur l'avantage de ne pas devoir nettoyer la cuisine ou le salon).

Au détour d'une observation, je suis arrivé au niveau d'un club situé côté ascenseurs (partie centrale). La porte était ouverte et j'en ai profité pour jeter un œil. Le locataire attendait la visite d'un ami. Ce club était vide de toute activité, mais servait visiblement d'entrepôt. Dans un coin, il y avait des archives issues de l'école maternelle, photos, maquettes. Je ne peux porter aucun jugement sur l'utilisation des espaces collectifs, mais simplement faire remarquer qu'un certain nombre ont été l'objet d'un détournement du collectif au profit de l'individuel, ou d'un collectif réduit.

Reste que cela n'explique pas la désaffection pour ces locaux collectifs mis gratuitement à disposition des locataires ?

« *Ça fait vingt-cinq ans que je fais de la gym. J'ai commencé au Corbusier, je m'en rappelle. Après avec le centre social, on n'a plus fait là-haut, on est descendu au centre social à Firminy-Vert, je suis restée. Et puis j'ai pas mal d'autres activités : j'ai le dessin, j'ai la piscine, la danse.*[95] »

---

[94] Entretien du 1er juillet 2003.

[95] Entretien du 24 septembre 2002.

L'offre en termes d'activités associatives ne correspond-elle plus à la demande ? On le voit ici, lorsque le locataire « descend » au centre social. Soit que le besoin de sortir de l'environnement de l'UH est plus fort que celui d'y rester. Cela justifie ce besoin de « descendre » et de se retrouver avec d'autres personnes, acteurs sociaux détachés de la vie de l'UH, et animateurs professionnels[96]. Fort de constater qu'il n'existe aucun nouveau projet comme à l'instar d'une salle de télévision en 1969, l'on pourrait trouver aujourd'hui une salle « home video ».

Peut-on résumer en disant que les locataires s'étant détachés progressivement des activités des clubs, certains d'entre eux en ont profité pour occuper les espaces vacants, sans qu'il en soit fait grief (puisque cela n'intéressait plus personne). Avec l'arrivée d'une nouvelle vague de locataires — à qui l'histoire du Corbusier n'a pas été transmise — se pose le problème de la remise en question de l'occupation de ces locaux. Nous sommes bien à l'amorce d'un virage.

2-9 Le Corbusier comme compétence

À l'instar des deux immeubles du 860-880 Lake Shore Drive, conçus à Chicago par Mies van der Rohe en 1948-1951, les unités d'habitation Le Corbusier offrent à leurs occupants le sentiment profond d'appartenir à quelque chose. Tout comme pour cet autre architecte de renom, les habitants se sont regroupés en association de locataires et fond de la vie en collectivité une véritable valeur. En 1993, ce collectif célébra les « *40 ans de vie coopérative* » dans ce « *ghetto des architectes*[97] ».

On entrevoit des possibilités d'analyses comparatives entre immeubles conçus par les grands noms de l'architecture moderne. Reste que l'un des

[96] Pour gérer un club aucune compétence particulière n'est demandée (pédagogique, associative, relationnelle).
[97] Cf. *Unité*, n°2, février 1993.

points commun semble bien être la masse de connaissances acquises au contact de l'immeuble et des populations qui y résident.

J'ai été frappé par le nombre de locataires possédants des archives personnelles, rangées dans des cartons, classées dans des dossiers, organisées avec plus ou moins de méthode, qui contiennent toute la vie politique sur Firminy depuis leur arrivée, aux vieux numéros du journal local du temps de Claudius-Petit, en passant par des fac-similés, voire des originaux de dessins signés de la main de Le Corbusier, etc. On y trouve encore des photographies, des notes personnelles, des copies de courrier… Qui ne possède pas une copie de la lettre signée Jack Lang écrite au moment de l'occupation de l'école maternelle ?

Ces traces-papiers qui fondent une partie de la mémoire collective ne sont rien sans les clefs de lecture détenues par la mémoire orale des habitants. J'en ai parlé ailleurs[98], la mémoire orale reste ce qu'il y a de plus fluide, de moins palpable, de plus malléable, mais de plus précieux.

Aussi, comment ne pas s'interroger sur cette somme de connaissances, acquise au rythme des années de location, et qui chez certains se trouve être au centre d'un système de compétences, validé par l'accès à une activité professionnelle qui repose concrètement sur ce système.

En tout premier lieu, je pense à la profession d'architecte. Un certain nombre d'étudiants ont vécu du temps de leurs études dans l'UH. D'autres y ont installé leur atelier. Ils ont étudié l'immeuble, devenu l'objet de leur mémoire de fin d'études. D'autres encore sont venus jeunes architectes et ont passé une partie de leur vie aux côtés de l'UH, à la fois gardiens et garants des valeurs de Le Corbusier. Par exemple, tel architecte responsable aujourd'hui de la reprise du chantier de l'église Saint-Pierre n'a-t-il pas été le pilote des actions lors de la fermeture de l'aile nord, en 1984 ? Les architectes détiennent

[98] Cf. Jouenne, Noël, « Pourquoi collecter la mémoire orale ? », *Ouvert pendant les travaux*, OPHLM, n°2, p.16

un pouvoir. Plus que nul autre, ils peuvent discourir sur Le Corbusier en toute légitimité, ce qui n'est pas le cas pour l'ethnologue.

Les architectes sont au centre du dispositif patrimonial de l'ensemble Le Corbusier. Ils forment le noyau d'érudition, à la fois techniciens et gardiens d'une certaine philosophie. Certains reprennent largement les idées que véhicule Le Corbusier : espace, soleil, verdure[99]. On retrouve régulièrement leurs noms dans les coupures de presse au moment des visites officielles du site. C'est également eux qui mènent, au départ, les visites soit du syndicat d'initiatives, soit de centre culturel, et même avant. Leur rôle dans la formation des autres acteurs est essentiel, même si parfois, comme dans le cas de l'occupation de l'aile nord, elle se manifeste de manière discrète.

« *Yves Perret était notre conseiller principal, il nous expliquait l'architecture, il nous parlait de tout ce qui était technique, il nous informait de façon extrêmement efficace. D'abord sur l'unité, parce qu'il y avait urgence à l'unité et qu'il y habitait. Il nous a rendu très efficace dans tout le dialogue qu'on pouvait avoir avec les autorités. Moi j'estime qu'à cette époque-là, Yves Perret, au second rang, a joué un rôle fondamental. Il nous a permis de se faire aider par des experts, on n'aurait pas eu l'idée… Il nous a parlé du coefficient d'isolation du fait que le Corbusier était très bien isolé, que c'était des arguments qui étaient faux, ça nous a permis de surveiller la consommation sur le compteur. Enfin voyez, c'était lui au fond qui jouait le rôle le plus important en sachant qu'on s'était lancé dans une action juridique par rapport aux HLM qui était beaucoup plus légère*[100]. »

Les architectes sont au centre d'actions pédagogiques menées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UH. Grâce à leur concours, la connaissance de l'architecture moderne et de Le Corbusier est véhiculée dans la population.

[99] J.L Herbert, Y. Perret, « Unité d'habitation de Firminy : une utopie concrète », Actes du colloque, *La ville et l'urbanisme après Le Corbusier*, Ed. d'En Haut, 1993.
[100] Entretien du 24 juillet 2003.

Cela procure une réelle compétence qui n'est pas sans importance dans leur carrière professionnelle[101].

À côté des architectes, on trouve toute la panoplie des sciences humaines, à commencer par l'anthropologie, la sociologie, l'économie, la psychologie… Cette tranche de population, présente dès l'ouverture de l'UH, a participé grandement à l'image « intello » colportée par le voisinage[102]. Au début des années 1970-1975, le point commun de ces professions est que chaque résident, sociologue, économiste, ingénieur, se retrouvent à travailler dans une association d'urbanisme, l'Epure. J'ai pu dénombrer cinq ou six occupants ayant travaillé dans cette agence. Tel ce témoignage d'un sociologue, arrivant en 1968 dans l'UH.

« *Je suis arrivé à Firminy en venant de Lyon parce que je me mettais à travailler, enfin je travaillais depuis un petit moment déjà, à l'agence d'urbanisme, à l'Epure, où là aussi les savoirs architecturaux et urbanistiques étaient haut de gamme. Enfin où le Corbu est une référence, le Corbu était à l'époque une référence pour tout le monde.*[103] »

Vivre dans un immeuble Le Corbusier revient à détenir une sorte de compétence supplémentaire que ces professions vont utiliser à la manière d'un élément positif sur leur carte de visite. Cet ancien locataire analyse ce parcours résidentiel comme si vivre au Corbusier pouvait faire prétendre, chez certains, à une expérience professionnelle.

« *Le fait d'être au Corbu comme une identité ou plutôt un faisceau de compétences, et même sur la carte de visite du coup une qualification, c'est-*

[101] Même si aujourd'hui aucun architecte ne travaille dans l'unité d'habitation, douze ont une agence dans l'unité de Marseille, et trois à Rezé-les-Nantes.

[102] Cette notion de voisinage s'étend loin puisqu'à Retournac, ville où je réside (à 35 kilomètres), l'UH le Corbusier est toujours considérée comme le repère des intellos, des marginaux, etc.

[103] Entretien du 21 mai 2003.

à-dire quelque chose qui est reconnue, qui est reconnue par les partenaires avec qui on bosse, auprès desquels on travaille ou on est en contact.[104] »

Ce qui est moins vrai pour les professions médicales, sociales et les instituteurs. Mais il en est encore qui ont su tirer partie de leur carrière résidentielle au Corbusier. Il s'agit par exemple des gardiens de l'immeuble, des gérants, ou simplement de locataires qui ont fini par posséder, grâce à un travail « sur le tas », une bonne connaissance de l'immeuble qu'ils ont su valoriser au point d'en obtenir une activité salariée. Par exemple, cet ancien gérant maîtrise parfaitement la structure complexe de l'immeuble.

« *J'ai connu surtout beaucoup les gens, je connaissais tout le monde. Et je connaissais aussi tous les types de logements. Je savais exactement comment ils étaient structurés, comment ils étaient faits. Maintenant ça va un petit peu changer, comme j'ai pris du recul en plus je vais oublier tout ça. Je pouvais me mettre dans le pré et dire : voilà tel balcon c'est un F3, il est fait comme ça, je pouvais dire ça. Je savais : ah ça c'est tel numéro d'appartement.*[105] »

À la manière de l'apprentissage des savoir-faire, la connaissance de l'immeuble se fait par frayage, à force d'arpenter les rues, et les escaliers, à force de côtoyer les habitants. Mais aussi grâce à l'intérêt que l'on porte à cet immeuble. Le gardien fait partie des personnes qui possèdent la plus grande connaissance de l'UH. D'autres personnes maîtrisent les arcanes de l'UH. Ils font partie des guides formés au contact des érudits dont j'ai parlé plus haut.

« *J'ai la chance d'avoir un ami qui habite là, qui travaille à l'école d'architecture, et j'ai appris beaucoup avec lui, franchement. J'ai appris beaucoup avec lui parce que c'est quelqu'un qui partage. Et ça me donne envie de partager moi aussi.*[106] »

---

[104] Entretien du 21 mai 2003.
[105] Entretien du 7 février 2003.
[106] Entretien du 7 février 2003.

Le Corbusier comme compétence n'est pas l'apanage d'une seule classe sociale ni d'un seul groupe professionnel. Il y a une véritable mixité sociale dans cette reconnaissance, où s'instaure une hiérarchie entre pairs. Sources d'enjeux et de conflits, ce système de compétences se transmet pour une large part grâce à la mémoire orale. Les plus érudits connaissent des anecdotes sur Le Corbusier dont nul ouvrage ne parle. Enfin, c'est à l'intérieur de cette frange sociale plus ou moins structurée que s'opèrent les recrutements. Par exemple, les gardiens n'ont pas été recrutés à l'extérieur mais parmi les locataires. Ils avaient déjà une bonne connaissance de l'immeuble. Le même phénomène se retrouve dans d'autres professions.

Même si tous les locataires n'utilisent pas cette entrée dans la vie sociale et professionnelle[107], il n'en reste pas moins vrai que potentiellement, chaque habitant de l'UH possède un capital qu'il va, selon différentes stratégies, augmenter en fonction de finalités qui pourront aller parfois jusqu'à la forme d'une reconnaissance, d'un statut ou d'un emploi.

[107] Je rappelle que le nombre relatif de ménages impliqués dans la vie politique avoisine les 20% au moment de mon enquête.

3- NEUF MOMENTS FORTS DANS L'UNITÉ D'HABITATION

Les moments forts de l'unité d'habitation font l'histoire de cette dernière. Ils font partie de l'histoire collective du lieu qui se transmet de bouche à oreille, à l'occasion des fêtes et des rencontres. Ils sont souvent graves, mais permettent à la population de s'unir et d'entreprendre des actions spectaculaires (au sens de donner du spectacle). C'est grâce à ces événements que l'identité peut se construire et se consolider. C'est par le récit de ces événements que les locataires se positionnent dans l'échelle sociale et les valeurs qui fondent le « véritable » locataire. Il en existe certainement d'autres, le recueil et de l'exploitation des témoignages n'en est qu'à son début.

3-1 La création de l'association des locataires (1968)

L'association des locataires est fondée en septembre 1968. Elle est présidée par un prothésiste dentaire de 38 ans, résidant à la cinquième rue. Le bureau compte sept membres, tous des hommes, ouvriers ou employés : ils sont mécaniciens, représentants, tourneurs, mineurs, ou encore retraités de la SNCF. Ils s'organisent autour d'une idée commune qui est de regrouper « ceux qui veulent que s'épanouisse l'amitié, l'amour… ». Deux mois plus tard, l'association demande à l'OPHLM l'attribution de quatre clubs destinés aux jeux de société, aux réunions et conférences, à la danse folklorique et aux expositions diverses. On y propose bientôt un cours d'hébertisme pour les enfants, favorisé par l'espace de verdure qui ceint l'immeuble.

L'article 5 des statuts de l'association, mérite qu'on s'y arrête un instant. On pourrait penser que pour faire partie de l'association, il faut être locataire, et que cette condition soit nécessaire et suffisante étant donné les buts et l'intitulé de l'association. Il n'en est rien, non seulement vivre au Corbusier n'est pas une condition nécessaire et suffisante, « il faut être

Français, majeur (ou fournir une autorisation écrite des parents), jouir de ses droits civils et être agréé par le bureau[108] ».

Évidemment les statuts sont calqués sur le modèle de l'époque. Pour autant, et compte tenu du caractère utopique et moderne de l'UH, on pourrait s'attendre à un côté moins réactionnaire ou figé de la part des membres du bureau. De plus, cela pose la question de l'adhésion des étrangers non régularisés de l'époque, qui Algériens, qui Marocains, qui Italiens, vivant principalement dans les deux premières rues. Qu'en était-il des sortants de prison ou des handicapés ne jouissant plus de leurs droits civils ?

Fin 1968, « déjà plus d'un millier de personnes y habitent[109] ». L'association demande aux PTT l'attribution d'un poste téléphonique et d'une boîte aux lettres. Dans la foulée, elle édite, en lien avec l'Union locale des syndicats CGT, des tracts concernant le parking. À cette fin, la première action consistera à créer une buvette, officiellement dénommé « cercle privé », dans un des locaux collectifs. Celle-ci servira « exclusivement des boissons non alcoolisées et hygiéniques ». Dès sa création, l'association des locataires procède à l'aménagement de l'immeuble et de ses abords. Elle veille à assurer l'épanouissement des locataires et à accroître leur confort en matière de services : création d'une crèche « sauvage », d'une halte-garderie, mise en place d'activités associatives. Elle est un lien incontournable entre les locataires et l'OPHLM pour gérer les problèmes de régulation du chauffage, de l'irrégularité des charges, et pour suivre tout type de doléance. En mai 1969, elle organise le premier concours de pétanque. En juin, l'Atelier 23 présente sur le toit-terrasse la pièce « Fourquet, rends-toi », basée sur un fait divers.

En 1972, l'association gère les 16 clubs de l'unité d'habitation. On y trouve le bar, une bibliothèque pour enfants, un cercle de rencontre des locataires nord-africains, des ateliers d'éducation, un club des jeunes, une

[108] Article 5 des statuts de l'association des locataires de l'unité « Le Corbusier » à Firminy, déposés à la préfecture le 8 novembre 1968.
[109] Archives de l'association des locataires.

bibliothèque pour adultes, une salle de conférences, une salle de réunions, un club photo et un club d'astronomie, une salle de ping-pong et une salle sans affectation précise. Un appartement est également mis à disposition des locataires (appartement 50).

Dans l'esprit lecorbusien comme certains locataires le définissent l'appartement 50 situé dans la première rue servait au départ à loger les familles et les amis des locataires venus en visite. Qualifié de « foyer collectif autogéré [110]», il permettait, par exemple, de pouvoir accueillir les membres d'une famille d'algériens lors d'une fête. Cet appartement a « disparu » selon les mots utilisés par l'association des locataires[111]. Après 1983, cet appartement est devenu un centre social annexe, progressivement récupéré par la ville de Firminy et son service socio-éducatif. Cet appartement a ensuite été utilisé pour loger une famille d'émigrés bosniaques grâce à l'action associative d'une poignée de locataires.

Nous retrouvons cette adhésion aujourd'hui à travers la dynamique associative présente dans l'unité d'habitation. Courant 2001, cette dynamique a pris la forme d'une lutte interne entre différents acteurs, locataires de longue ou de moins longue date, nouveaux locataires, qui manifestaient leur attachement à un désir de vivre ensemble dans un immeuble emblématique de la modernité.

Deux groupes se sont constitués autour d'enjeux concernant le patrimoine et l'histoire de l'immeuble. L'association des locataires tient sa légitimité de son ancienneté. Le plupart des membres qui la constitue sont proches de la nouvelle municipalité (adjoint au maire, conseiller municipal ou employer municipal). En face d'elle, le collectif des locataires, créé en 2001, rassemble une cinquantaine d'adhérents autour d'acteurs politiques de l'opposition (listes Verts et Communistes).

---

[110] Cf. François Chaslin, « Que sont devenues les quatre maisons du « fada » ? », *Le Monde* du 30 novembre 1980.

[111] Dans une lettre adressée à Michel Duffour en juillet 2000, qui récapitule l'ensemble des « mutilations » vécues au Corbu.

Le point d'achoppement déclaré se situe alors dans le droit-fil de la rénovation, mais une lecture plus attentive des attentes montre qu'un des principaux enjeux se situe au centre du processus de patrimonialisation de l'immeuble et dont le maître d'ouvrage est la municipalité. La notion même d'unité est remise en cause par les habitants.

3-2 Les tabous et les histoires oubliées (1980)

La vie collective est faite de moments heureux, tristes et parfois malheureux. Ces instants cristallisent le lien social, fondent une identité collective et collectivement partagée. Parfois, le non-dit prend place dans les discussions. Les allusions sont hermétiques pour le non initié. Anne-Marie Thiesse a montré que « *la mémoire se construit sur fond d'oubli* », et que « *la tâche de l'histoire, de l'ethnologue serait en l'occurrence de rechercher la logique sociale de l'oubli, de retrouver sa signification* » (Thiesse 1996). Après bien des hésitations, on parle de l'affaire Dudu, d'une histoire assez sordide des années 1980. Vingt ans après ce locataire éprouve toujours une certaine émotion à raconter les faits.

« *L'affaire Dudu, là, ils [les habitants] en ont parlé pas mal aussi à Firminy. C'est un type qui travaillait à l'hôpital, à la trésorerie de l'hôpital de Firminy, et y avait eu des histoires de magouille, d'argent et tout, et puis il s'est fait tuer. Il l'a scié dans sa salle de bain, ici. Dans le bâtiment, il l'a scié en morceaux, un vrai thriller. Il a scié le gars qu'il a tué. Celui qui travaillait à la trésorerie de Firminy. Et c'est un gars qui habitait dans le bâtiment. Il était célibataire ce gars, je m'en rappelle, il était très grand, il avait un bouledogue. Du jour au lendemain on n'a plus vu le bouledogue, parce qu'il paraît qu'il l'aurait abattu, d'après les journaux. Parce que ça a fait une histoire, c'était dans un petit village comme ça vous vous rendez compte, c'est un vrai thriller ça. Et il avait abattu le chien pour essayer l'arme, c'était marqué dans le journal. Après il a tiré, il a invité le gars ici là, le gars qui travaille à la trésorerie de l'hôpital de Firminy, il a — soit disant d'après l'article — ils auraient bu des canons ensemble, et après il a tiré dessus et l'a*

amené dans la salle de bain, il l'a scié. Ça aurait été des gamins qui auraient trouvé des sacs plastiques avec des mains, dans le clos là, il les avait jetés là. Alors à l'époque ça avait fait du bruit cette histoire.[112] »

Dans un registre un peu différent, la mort côtoie les habitants de l'UH. Elle attriste cette communauté lorsque l'un d'eux s'en va, prouvant, s'il en était encore besoin, que les habitants forment une sorte de *communitas* au sens de Turner[113] (Turner 1990). Comme le souligne Victor Turner à propos de son concept, il ne s'agit pas là non plus d'une « *simple aire de vie commune* », mais d'une forme « *non structurée ou structurée de façon rudimentaire et relativement indifférenciée* ». Turner dira alors que « *la liminarité donne à penser que celui qui est grand ne pourrait pas être grand sans l'existence des petits* » (*Ibid.*). Dans cet espace liminaire qu'offre l'UH (liminarité spatiale et sociale par rapport à la ville) la notion de *communitas* trouve toute sa place. Dans les sociétés modernes, Turner ajoute que « *la correspondance permanente entre l'égalité et l'absence de propriété est d'une importance toute particulière* » (*Ibid.*). Ce qu'il définit comme étant une *communitas* idéologique relève bien des idées soutenues dans l'UH et longuement diffusées par l'intermédiaire de l'association des locataires et de quelques « *amoureux du Corbu* ». Or, au début des années 1980, les habitants ont massivement refusé l'accès à la propriété.

La vie collective est également structurée par l'imaginaire, ou par la recomposition collective des événements marquants. « *Sinon il s'est passé des choses bizarres là aussi. Par exemple deux ou trois personnes qui se sont jetées par les fenêtres, des suicides. J'avais peut-être quatorze ans à l'époque quand c'est arrivé, ça s'est passé peut-être bien dans les années 76. C'était encore un voisin parce qu'on était encore à la sept. Un voisin qui habitait côté nord et*

[112] Entretien du 14 mai 2003.

[113] La *communitas* ne se définit pas simplement sur cette base, elle est fondée sur l'idée qu'une communauté peut être structurée sur des valeurs telles que l'abolition des hiérarchies, l'harmonie, le mieux vivre ensemble, la fraternité et la camaraderie, la justice universelle, bref, tout un système de pensée que je crois avoir trouvé au Corbusier.

nous on était côté sud. Mais c'est vrai que quand vous êtes gamin, vous retenez des choses comme ça.[114] »

Les événements tragiques marquent la vie de ceux qui l'ont vécu au-delà du simple rapport au voisinage. Comme pour cet adolescent, à l'époque, entre les années 1972 et 1980, qui a vécu plusieurs suicides dans l'UH. Son histoire est entrecoupée, saccadée, car le souvenir reste traumatisant. « *Une autre dame, un ami à moi, Bruno, sa maman elle s'est jetée du premier étage. Et c'est vrai qu'à l'époque ça avait fait… et on le connaissait tous ce gars. C'était, les enfants d'ici, on était tous ensemble et on a su ça.* »

C'est aussi une histoire presque invérifiable sur laquelle je suis tombée, à l'occasion d'une visite dans les zones de l'UH inhabitées depuis vingt ans. Les murs en ont gardé la trace, tel un témoignage pariétal laissé là pour les générations futures. Cela se passe dans un couloir de l'inter rue centrale entre la première et la deuxième rue qui distribue trois studios. Ce témoignage, même imaginaire, a aujourd'hui disparu, et l'œil de l'ethnologue aura été bien inspiré ce jour-là de le recueillir.

« *Fait divers affaire judiciaire à Firminy dit allias Le Corbusier. Un beau soir Mme XX s'est fait violer dans le préau*[115] *du Corbu. Allons savoir les coupables de ses actes crapuleux. Clovis a mené une enquête sévère pour capturer le violeur ou les violeurs. Une récompense de 100 mille dollars à celui qui trouvera les coupables. Un portefeuilles lui a été volé. Robert dit qu'ils n'iront pas loin car c'était l'amant de cette femme. 3 jours plus tard une patrouille de mouches arriva et captura les coupables.* » Suit une liste de sept noms dont certains sont rayés. Tous sauf un sont d'origine maghrébine. « *Ce sont ceux qui ont violé Mme XX mais faure n'a pas retrouvé le portefeuilles de cette femme. Ils ont été mis en cabane à Fleuri Merogistre (dixit) ils passeront en justice le 15 octobre 1982. Allons savoir si c'est eux il y a un autre*

[114] Entretien du 14 mai 2003.

[115] On notera l'utilisation du terme de préau pour désigner vraisemblablement l'espace sous les pilotis.

coupable, vous serrez la prochaine fois dans le programme du 16 octobre. XX lui aussi avait mené une enquête avec XX et il n'ont rien trouvé. Mme XX ne voulait rien savoir de cette affaire. Janot Lapin n'a plus carotte XX de son jardin. »

Outre un grand nombre de fautes d'orthographe, ce texte est écrit sur un mur de 40 centimètres à 1,50 mètres. Ayant dépouillé la presse locale sur la période indiquée, je n'ai trouvé aucun élément pouvant confirmer ce récit. Histoire inventée, histoire fantasmée ou histoire vécue, cela témoigne de l'activité de jeunes dans des recoins de l'UH. À cette époque, il était facile de se cacher tant les endroits discrets sont nombreux. En face, sur l'autre partie du mur, on peut lire des poèmes érotiques comme cet extrait issu d'une adaptation célèbre.

« *Quand ta mère se déshabille*

devant moi une douleur arrive

subitement s'approche près d'elle

se met ma main sur son sein

et j'lui dis : que tu as de beaux seins ?

C'est pour mieux te réchauffer mon enfant… »

5 octobre 1982

3-3 La fermeture de l'aile nord (1983-1984)

La décision de fermeture de l'aile nord intervient alors que le seuil d'occupation de l'immeuble est descendu au-dessous de 40%. Avec un taux de vacance de 62,8% en 1983, la gestion de l'UH devient problématique. Reste que l'immeuble a toujours connu un fort taux de vacance, comme j'ai pu le montrer. En 1971, il était de 18,12%. Il grimpe à 14,49% en 1973, puis à 28,99% en 1978, pour atteindre 42,51% en 1980. C'est vraisemblablement à cette époque que la décision de fermer l'UH prend corps.

Néanmoins, l'ensemble du parc HLM est touché par la vacance de ses logements. Le grand H comme les immeubles de la Corniche sont victimes du délaissement de la population avec un taux comparable. Théo Vial-Massat dit en parlant du grand H, même « pire que le Corbusier. Ça n'était que des grands logements.[116] »

À cette époque, la direction de l'OPHLM aurait demandé à l'agent qui avait pour fonction de faire visiter les appartements aux futurs locataires d'éviter de montrer les appartements de l'aile nord. Avait-il mal interprété une recommandation ? Quoi qu'il en soit, le tableau ci-dessous dresse la liste des appartements de l'aile nord et de leur année de libération.

	1ère Rue	2ème Rue	3ème Rue	4ème Rue	5ème Rue	6ème Rue	7ème Rue	total
1974 et -	4	3	1	0	3	0	3	14
1975	0	4	0	1	0	0	1	6
1976	1	0	2	0	3	1	1	8
1977	1	2	1	0	1	3	0	8
1978	0	3	1	0	3	2	0	9
1979	0	1	3	1	0	4	0	9
1980	0	4		1	1	2	1	9
1981	0	0	1	4	1	1	2	9
1982	3	2	1	4	2	3	3	18
1983	1	0	1	2	2	2	3	11
1984	3	3	4	6	2	3	5	26
total	13	22	15	19	18	21	19	127

Sources : archives OPHLM

Ce tableau a été constitué à partir des dossiers des archives de l'OPHLM. Cet ensemble comporte des lacunes ce qui explique le total de 127 logements[117]. Il y a en réalité 208 logements dans la partie nord. Sauf erreur de ma part, les 77 appartements manquants ont été libérés entre 1969 et 1974. Par conséquent, le nombre de logements vacants entre 1969 et 1974 est en

[116] Entretien du 22 novembre 2002.

[117] Ces lacunes se situent sur la période 1967-1972. Sur un total de 204 appartements, il en manque donc 77.

réalité de 91 — ce qui représente une moyenne de 13 par an — il passe à 6 en 1975 et poursuit cette tendance au rythme de 8 à 9 par an jusqu'en 1982. Cette année, 18 logements sont laissés vacants.

Il faut également remarquer le côté très « aéré » de la distribution des logements. Ainsi, 13 logements sont occupés dans la première rue, 22 dans la seconde, etc. Ce qui permet d'offrir aux locataires une certaine tranquillité. Les occupants partent et ne sont pas remplacés. De sorte qu'il ne reste que 55 locataires en 1982, et que l'annonce de la fermeture de l'aile nord aura pour conséquence de faire partir 18 locataires, dont on retrouve un certain nombre de mutations. À partir de cette période la plupart des occupants qui quitteront l'aile nord iront dans l'aile sud.

La progression du taux de vacance est élevée. En 1974, il est de 43,7% et progresse de trois à quatre points par an jusqu'en 1982 où il atteint 80%. Le choix de fermer l'aile nord est antérieur à 1982. La vacance fut toujours supérieure dans cette partie de l'immeuble.

L'association des locataires s'étiole depuis quelques années. La fermeture de l'aile nord va être l'occasion de réveiller son action tout comme l'esprit de solidarité entre les locataires.

En avril 1983, le directeur de l'OPHLM rédige un rapport dans lequel il est projeté de fermer l'aile nord de l'UH. Cette solution permettrait de faire apparaître une économie sur le chauffage de 747 mille francs. Les locataires en sont informés en juillet. Le conseil d'administration propose aux locataires de déménager dans la partie sud de l'immeuble, moyennant une indemnité, un appartement rénové et quelques avantages. Une partie des locataires vont s'organiser pour opposer un refus de déménager.

En septembre 1983, l'OPHLM décide de couper le chauffage dans la partie nord de l'immeuble. En conséquence de quoi, l'office propose d'installer un chauffage électrique individuel dans les appartements encore occupés. Sur 61 familles, 25 refusent ce principe. Formés en collectif de locataires, les 25 occupants « résistants » s'unissent pour affronter l'OPHLM. Ils ne veulent pas

quitter leur appartement ni payer des charges supplémentaires pour ce mode de chauffage. L'office va alors engager une assignation en référé auprès du Tribunal d'instance du Chabon-Feugerolles.

Deux éléments Le Corbusier fondent le contexte de l'année 1983. À côté de l'UH, nous trouvons l'église — encore appelée Chapelle Le Corbusier[118] — qui est associée à l'ensemble du patrimoine Le Corbusier. En juillet 1983, Théo Vial-Massat lance les travaux de construction d'un gymnase à proximité de l'église. Jack Lang, ministre de la Culture, intervient et fait classer l'ensemble des bâtiments (église, stade et centre culturel) en procédure spéciale de sorte que le gymnase se trouve dans le périmètre protégé. L'arrêt des travaux est immédiat et bouleverse les projets de la municipalité.

La réponse des élus de l'union RPR-UDF, liste de l'opposition, sous-tend l'idée que l'initiative du ministre intervient favorablement. « *La décision récente du ministre Jack Lang de classer au titre des monuments historiques, la Maison de la culture, le stade et l'église constitue donc à nos yeux un pas important dont nous soulignons les nombreux aspects positifs.*[119] » L'union RPR-UDF lance également l'idée de faire classer l'UH.

Cette initiative est également soutenue par des architectes proches du courant de l'architecture moderne. En témoigne cette prise de position : « *A moins de 10 mètres de l'église en chantier,* [la municipalité] *a décidé d'implanter un gymnase d'une banalité affligeante*[120] ». L'accent est longuement mis sur l'église, dernière œuvre de Le Corbusier réalisée en Europe. Il faudra attendre vingt ans pour que les travaux d'achèvement de l'église soient lancés, le 13 septembre 2003.

Mais c'est aussi des prises de positions politiques qui sont au cœur des débats. Directement mise en cause et largement critiquée pour l'absence

---

[118] Cf. « La chapelle Le Corbusier :le symbole de la rénovation », *La Tribune* du 18 juillet 1983.
[119] Cf. *La Tribune* du 18 juillet 1983.
[120] Cf. *Le Moniteur*, Spécial Architecture, décembre 1983.

d'intérêt vis-à-vis de Le Corbusier, la municipalité communiste vit alors dans le fonctionnement rigide propre à son appareil.

Conjointement à ces événements, l'association des locataires fête chaque année la Saint-Jean en faisant un pique-nique dans le pré. Cette année, elle décide également de peindre sur les murs de l'entrée de l'immeuble une grande fresque en couleur. L'annonce de la fermeture d'une partie de l'immeuble est vécue comme une menace. Les « corbusiens » sont déterminés. Pour eux, « le « *Corbu* » *ne serait plus le Corbu* » si l'on en venait à fermer l'aile nord.[121]

Réunis dans un « Collectif le Corbusier », les locataires refusant la coupure éditent des tracts (octobre 1983, mars 1984) qu'ils diffusent auprès de la population appelouse. Ils donnent des chiffres, proposent des solutions. L'idée générale sera orientée sur une revalorisation et une rénovation du patrimoine HLM. La presse locale tout comme la CSCV (confédération syndicale du cadre de vie) soutiennent les habitants. En février 1983, un groupe d'architectes américains constatent l'état déplorable de l'unité, « *l'un d'eux n'hésitant pas à comparer « les rues » de l'unité au célèbre métro de New-York !* »[122]. La CSCF transmet à l'OPHLM un rapport dans lequel on peut lire : « *Ne pas isoler les locataires dans une seule aile du bâtiment […] Cette solution précipitera la fermeture complète du bâtiment*[123] ». Jusqu'au soutien de Lilette Ripert qui, dans le courrier des lecteurs de *Télé 7 jours*, écrira : « *A Firminy, si l'Unité se délabre, c'est qu'il y a des problèmes politiques*[124] ».

De son côté, la municipalité affiche un certain dédain pour l'ensemble Le Corbusier. Elle vient d'être confrontée à l'ingérence de l'État à propos du gymnase avec le classement d'autorité d'une partie du patrimoine Le Corbusier. Cela sera repris dans le numéro de la revue locale *Firminy notre cité*

---

[121] Cf. « Une fresque pour sauvegarder le « Corbusier », *La Tribune* du 26 juin 1983.

[122] Cf. *Loire-Matin* du 7 février 1983.

[123] *Réflexions et projets de remise en valeur de l'unité d'habitation « Le Corbusier » de l'office municipal HLM de la ville de Firminy (42700),* CSCV, juin 1983, inédit.

[124] Cf. *Télé 7 jours*, n°1230, du 24 au 30 décembre 1983.

par le maire de l'époque. « *Peu d'appelous admettent l'existence d'un chantier, celui de l'église, ouvert depuis 13 ans, et dont la terminaison est très aléatoire pour une destination problématique*[125] ». La municipalité fait l'annonce publique du plan de restructuration en mettant dans la balance que « *d'autres projets sont à l'étude dans Firminy-Vert* » et qu'ils concernent l'ensemble des habitants des HLM.

Finalement, les « résistants » passent l'hiver dans leurs appartements, équipés d'un chauffage électrique d'appoint, car l'aile nord doit rester hors-gel. Malgré les efforts du service technique, la canalisation de chauffage cède dès novembre 1983. Les dégâts seront l'occasion d'argumenter qu'il n'est plus possible de rouvrir la partie nord. De leur côté, les habitants mènent une lutte aussi spectaculaire que symbolique.

« *J'ai toujours entendu lutte dans ce Corbusier depuis 1977. On a eu une lutte puisque l'unité Le Corbusier n'avait pas fait le plein. Au conseil d'administration, ils décident de couper l'unité en deux, le nord, le sud. Donc on se réunit et puis on se dit qu'est-ce qu'on va faire ? On a mené une lutte qui a duré dix-huit mois, je ne peux pas vous dire l'année, ça devait être en 83. Et puis un jour au conseil d'administration de l'office des HLM ils décident de couper en mettant un mur de béton de l'autre côté. Alors j'ai eu l'information le matin : celui qui m'avait donné l'information avait vu les ouvriers arriver avec leurs moellons et leurs écuelles pour mettre le mur de béton. À l'association des locataires, il se décide de monter un mur devant la mairie de Firminy. Ça veut dire que moi qui était responsable syndicale à l'époque, j'avais été afficher, et le lendemain on me dit : « Jeannine si tu savais, ça s'est bien passé. La concierge quand elle a vu le mur devant la mairie, elle a failli faire une attaque ». Je me sentais frustrée moi de pas avoir participé à cette action dans la nuit, la fameuse nuit où le mur en béton symbolique évidemment, en moellons symboliques avait été mis devant la porte de la mairie. Alors il y a eu des négociations qui ont été faites entre*

[125] Cf. *Firminy notre cité*, n°43, octobre 1983.

Théo Vial-Massat et nous. C'est que les gens du Corbu ils n'avaient pas leur langue dans leur poche. Ils n'avaient pas besoin d'avocat.[126] »

Cette habitante, infirmière à l'époque, n'habitait pas dans la partie nord. Mais comme beaucoup d'autres locataires, elle était solidaire de cet ensemble qui forme une unité.

Finalement l'aile nord est fermée en novembre 1984. L'équipe technique de l'OPHLM remplace les parpaings par une feuille transparente de plexiglas de sorte que les habitants continuent de voir la rue dans toute sa longueur. Arrivé en 1986, cet instituteur conserve en mémoire cet état de fait.

« *Le fait bien sûr d'avoir cette vitre, cette barrière au milieu, cette partie désaffectée derrière, c'est toujours un petit peu choquant. Je n'ai pas pu m'empêcher… Je prenais la rue à chaque fois pour aller vers l'ascenseur, de regarder en face dans ces vitres. On s'habitue, mais on se disait : mais finalement pourquoi s'est mort.*[127] »

D'autres locataires éprouvent le même sentiment : celui des rues mortes, vides et d'un inénarrable gâchis.

Côté positif, les arrangements entre les locataires et l'OPHLM, appuyé par le verdict du tribunal, aboutissent au percement de quinze appartements. Cette mesure permet d'offrir l'équivalent en nombre de pièces. De plus, ces quinze appartements sont les témoignages de l'aboutissement d'une longue lutte.

3-4 Le centenaire de Le Corbusier et après : Corbu 87 (1987)

En 1985, un groupe d'habitants est invité au trentième anniversaire de l'unité de Rezé. C'est alors une véritable révélation et une prise de conscience qui s'opère dans les esprits appelous. De retour à Firminy, l'idée germe qu'il

[126] Entretien du 12 décembre 2002.
[127] Entretien du 11 février 2003.

serait possible d'en faire autant, sinon mieux. Avec la création de Corbu 87 nous touchons là à un moment majeur dans la vie lecorbusienne et dans l'histoire du tourisme à Firminy. Cet axe est ici défloré sans pour autant être traité avec l'intérêt qu'il mérite. Gageons qu'un complément d'enquête me permettra d'approfondir ce chapitre.

Je dispose de peu d'éléments sur Corbu 87 sinon que cette association a été créée à l'occasion du centenaire de la naissance de Le Corbusier. Déposés en novembre 1986, les buts sont d'organiser à Firminy des « *manifestations à l'occasion du centenaire de Le Corbusier durant l'année 1987* ». Le siège social est fixé boulevard de la Corniche, chez le président, et aucun des membres du bureau n'habite l'UH. La particularité est que cette association est constituée de membres représentant d'autres associations culturelles locales.

À l'occasion du centenaire de Le Corbusier, Corbu 87 édite un poster qui reprend l'ensemble des éléments architecturaux de Firminy ainsi que les principes issus de la Charte d'Athènes.

L'association travaille en liaison étroite avec le Groupe de recherches « Le Corbusier » de l'école d'architecture de Saint-Étienne. Parmi ses membres se trouve Jean-Loup Herbert, anthropologue, qui régulièrement promeut le patrimoine Le Corbusier à travers des articles. « *Cette véritable université nomade et vivante (cette école d'architecture pratiquée et rêvée par Le Corbusier toute sa vie) mériterait sans doute une plus grande attention des différents acteurs sociaux, politiques, culturels et scientifiques de notre région* » écrit-il à propos du patrimoine appelous[128].

À partir de décembre 1989, l'association va vivre un retournement de situation. Les membres du bureau sont remplacés et le président va changer. L'association siège désormais dans l'unité d'habitation, elle dispose d'un local dans la troisième rue. Ses statuts s'ouvrent également puisque les buts sont « *de défendre, de promouvoir et de mettre en valeur, par tout moyen et*

[128] Cf. Jean-Loup Herbert, « Firminy, Chandigarh, Brasilia », *La Lettre de l'ARA*, n°31, été 1994.

notamment des manifestations culturelles l'œuvre architecturale de Le Corbusier et en particulier les constructions réalisées à Firminy ».

« Corbu 87 rassemble dans ses premiers statuts les associations, dont le syndicat d'initiatives. À partir de là, ça se passe très bien, une bonne ambiance. Le président de Corbu 87 est Monsieur Rouchon, quelqu'un de très intéressant. Il travaillait aux PTT à l'époque, et en même temps il était plutôt gaulliste. On a les subventions, c'est au moment où il a fallu, quand la télé venait, Rouchon c'était quelqu'un qui était peu disponible à Firminy, puisqu'il travaillait à Lyon. Donc à un moment donné, Gilles Epale — d'ailleurs sans assemblée générale et sans contestation d'ailleurs de notre part — a pris la présidence de Corbu 87. Il l'a pris comme ça, il y avait le mouvement, il y avait la télé et tout. D'un seul coup, il s'est dit président. On n'en était pas à contester ça à l'époque. Mais c'est quand même un moment charnière parce qu'ensuite, ce qui est convenu entre nous c'est-à-dire qu'après Corbu 87, ce qu'on avait structuré autour du Corbu rentrait dans le syndicat d'initiatives, puisque j'avais tout de suite compris que le syndicat d'initiatives ne ferait pas que le Corbu.[129] »

L'association reçoit une subvention dont une partie serait, d'après deux témoignages, gérée encore actuellement. Après une mise en sommeil, l'association Corbu 87 réapparaît au cours de l'année 2001, après les élections municipales. Son rôle est lié à la création du collectif des locataires, la deuxième association de locataires de l'UH. La complexité des entrelacements entre les acteurs sociaux et les associations, sous-tendus par les enjeux politiques locaux, ne permet pas pour le moment d'établir d'une manière claire les tenants et aboutissants de cette association. Pour autant, cette dernière se trouve prise dans les enjeux politiques locaux et dans les rapports gauche-droite, s'il m'est permis de donner une image simple et forcément réductrice de la situation. À noter que le mini-coup d'état dont il est question rappelle une pratique que nous verrons avec l'occupation de l'école maternelle.

[129] Entretien du 24 juillet 2003.

3-5 Les artistes exposent : Projet Unité (1993) et l'arbre de l'amitié

L'Hebdo du 12 août 1993 relate que début juin une exposition vient d'ouvrir dans la septième rue de la partie nord de l'UH. « *L'exposition militante organisée dans la bâtisse par le noyau actif des locataires avec la participation d'une trentaine d'artistes français et étrangers et de nombreux appuis officiels*[130] ». Sous le titre : Les « Corbus » enterrent la hache de guerre, Pierre-André Krol laisse penser que l'organisation de cet événement artistique vient des habitants. Il n'en est rien. C'est à Yves Aupetitallot, président de l'association Unité, que revient la paternité de ce projet.

« *C'était un gars qui s'occupait des expositions sur la maison de la culture avant, qui était parti ailleurs et qui avait organisé ça avec le directeur des HLM, Monsieur Le Scornet. Ce gars, il est directeur depuis quelques années du Magasin, c'est un centre d'art à Grenoble. De l'art très contemporain. Et donc là il avait eu comme parti pris d'utiliser toute une rue, et de faire intervenir des artistes par rapport à l'espace.*[131] »

Historien de l'art, Yves Aupetitallot est depuis 1996 directeur du centre d'art contemporain le Magasin de Grenoble. Certains locataires possèdent des archives sur ce projet. C'est d'ailleurs ces derniers qui ont servi de relais local entre l'OPHLM et le commissaire d'exposition. Rien ne permet de dire que les habitants sont à l'initiative de ce projet ni qu'ils ont participé à son montage, hormis peut-être l'ancienne directrice de l'école maternelle, Marika Ninotta. Cet événement réunissait quarante artistes, la plupart Anglais, Allemands, Italiens, etc. Parmi eux, citons Rüdiger Schöttle, qui tient une galerie près de Beaubourg. D'octobre 1992 à mai 1993, différents projets ont été réalisés. Les locataires alors présents à cette époque s'en souviennent vaguement.

---

[130] Cf. P.-A. Krol, « Les « Corbus » enterrent la hache de guerre », *L'Hebdo*, 12 août 1993.

[131] Entretien du 12 décembre 2002.

Dans son principe, chaque artistes ou groupe d'artistes réside dans un appartement mis à disposition par l'OPHLM. Les projets sont variés et pas toujours bien perçus par les habitants, comme une collection d'oiseaux et d'insectes morts « *stigmates de la vie létale de l'immeuble* [132]» de Mark Dion, qui n'est pas sans évoquer un certain malaise. Mais il y a aussi des projets qui font intervenir les habitants, comme celui qui consiste à créer une discothèque à partir des cassettes préférées de chaque habitant, de Clegg & Gutmann, ou encore celui de construire un arbre de l'amitié, montrant qui connaît qui dans l'immeuble, du groupe italien Premiata Ditta.

À mon tour, j'ai repris le fil du projet du groupe italien pour en faire une expérience nouvelle. Bien entendu le contexte était différent, les personnages étaient différents, et le climat était lui aussi différent. C'est d'ailleurs ce dernier point qui est à l'origine de mon échec. Cela m'a permis de mesurer l'évolution de la population sur la décennie comme j'ai pu le montrer plus haut.

3-6 « En mai fait ce qu'il te plaît » de Pierre Grange (1995)

Le film de Pierre Grange a suscité des réactions vives de la part des habitants de l'UH, nommés les « Corbusards » par la presse écrite[133]. Invités à la projection en avant-première, les habitants ont eu des « *réactions extrêmes qui auront rythmé le débat de l'après-projection. « C'est géant » ou « c'est archi-nul », pas de juste milieu quand on touche au « Corbu »* » est-il écrit dans l'article d'Isabelle Devoos.

En prenant pour décor l'unité d'habitation, le cinéaste ne s'attendait pas à trouver en face de lui une population pour qui le film ne pouvait être qu'un miroir de la réalité vécue dans l'immeuble. Aussi, les réactions sont-elles parfois vives comme le relate la journaliste. Si « *En mai fait ce qu'il te plaît*

[132] Cf. Bernadette Bost, « La face cachée du « Corbu» », *Le Monde* du 13 août 1993.
[133] Cf. Isabelle Devoos, *Le Progrès* du 15 mars 1993.

est un film tourné au Corbu mais pas un film sur les habitants du Corbu », alors pourquoi le réalisateur se retrouve le jour de la première « les jambes en coton, le visage grave » et qu'il déclare : « *ce soir c'est la séance que j'appréhende le plus. Je dois affronter le jugement des habitants du Corbu* ». Aurait-il eu une arrière pensée ?

Ce film relate sept histoires à travers sept appartements dans lesquels le public est confronté à l'alcoolisme, la déviance, l'infidélité, la solitude, le chômage, qui sont finalement des thèmes suffisamment courants pour qu'on puisse les retrouver dans l'unité d'habitation. L'identification s'est faite sans trop d'efforts affichant au grand jour la vie de certains locataires. De la fiction à la réalité, il n'y a qu'un pas allégrement franchi par une frange du public trop intimement lié à la vie dans l'UH.

« *On avait trouvé que c'était un petit peu trop stéréotypé. D'ailleurs le film était mauvais, moi j'avais trouvé ça mauvais. Parce que c'était des sketches à la Altman — juste y avait Short Cuts qui était sorti — j'avais fait le parallèle. C'était des histoires qui se passaient à l'intérieur du Corbu, des personnages différents, des situations différentes, qui par des concours de circonstances se rencontrent. Et j'avais trouvé ça un peu stéréotypé comme truc. Alors bien sûr il y avait du bruit, alors qu'il n'y a pas de bruit ici, même s'il y en a plus qu'à Marseille. Parce que quand on perce un coup de perceuse il n'y a pas l'espacement entre les appartements, ça circule quand même. C'est marrant, on a des voisins, quand ils parlent près de la ventilation, on arrive à suivre les conversations.* »

Reste qu'il est difficile de faire la part des choses car la caricature renvoie inévitablement à un système de connaissances et de repères.

« *Baste pour l'histoire, il avait mis les personnages qu'il voulait, bien que je trouvais qu'il y avait des personnages caricaturaux, un mec un peu fada, des mecs alcoolos. Par exemple, la cage d'ascenseur, il avait mis un truc de contreplaqué pour que ça fasse crade. Il avait scénarisé ça. Alors il n'avait pas fait mettre un truc devant la façade pour qu'elle fasse crade, il n'avait*

pas les sous. Il y a un problème, parce que c'était à la fois le Corbusier, donc ça nous avait un peu excité. Parce que c'était Le Corbusier, sur l'affiche il y avait des flammes d'ailleurs, et c'était Le Corbusier et en même temps ça l'était pas. Parce que c'était scénarisé et ce qui était gênant c'est qu'il mélangeait des choses à la fois réelles et qu'il greffait par-dessus son histoire. Mais ça avait été un événement. On avait été le voir au Majestic. Mais le gars, c'était un gars qui était originaire de Saint-Étienne, qui a eu envie de se servir du lieu. Ils avaient été tourner à la septième rue pour être tranquille. »

3-7 Le trentenaire de la pose de la première pierre : 21 mai 1995

L'association des locataires, présidée par Bernadette Godenne, organisa une fête sur le toit-terrasse de l'UH le 21 mai 1995 à l'occasion du trentième anniversaire de la pose de la première pierre. C'est ici Luc Pagès, élève architecte à l'époque, qui mène la visite. Comme dans tous les événements, le hall sert de salle de réception où l'on prend le verre de l'amitié.

Quelques mois plus tard, le toit-terrasse allait être fermé pour cause de rénovation. Au cours de cette dernière, un accident éprouva une partie des habitants de l'immeuble. Un rouleau de goudron tomba du haut du toit-terrasse sur le sol, rebondit, et par un concours de circonstances malheureux, tomba sur une jeune femme aujourd'hui handicapée. Cette histoire se transmet à l'intérieur de l'immeuble. Les éléments malheureux de l'existence sont parfois oubliés, comme les suicides, les agressions, les viols, que je n'ai pu que surprendre au détour d'une conversation. Rapidement la parole se tait. Ce que la presse souligne et diffuse, c'est avant tout le climat harmonieux que l'on y trouve. « *Dans l'ensemble urbain, à moitié désaffecté, les résidents, venus de milieux sociaux très divers, cohabitent sans heurts grâce à une vie associative intense*[134] ».

[134] Cf. *Le Monde* du 21 mai 1995.

3-8 L'occupation de l'école maternelle (1998-1999)

L'école maternelle est considérée par l'ensemble des habitants comme le cœur de l'unité d'habitation. Le terme même d'école fait partie des mots les plus fréquemment prononcés au cours des entretiens[135]. Il est également question de « *place du village* ». « *L'intensité de la lutte est la vérité objective de la vie sociale créée par l'école* » me dira Jean-Loup Herbert lors d'une conversation.

Comme celles de Marseille et de Rezé-les-Nantes, elle fut construite sur le principe des *open plan school* anglaises comme le rapporte cet ancien locataire.

« *L'architecture de l'école, effectivement, elle sort de l'ordinaire par rapport à des classes traditionnelles. Mais en 1930, en Angleterre, on construisait des écoles à plan ouvert, des Open Plan School, dont le Corbusier s'est largement inspiré. J'en ai visité, j'ai travaillé sur cette notion d'école ouverte ; je suis allé en Angleterre en visiter pas mal, dans l'Eastershire où j'ai retrouvé l'école maternelle de ma fille.*[136] »

Le concept de l'école à aire ouverte reprend largement les idées d'écoles alternatives, comme Freinet ou Montessori, qui fonctionnèrent avec ferveur dans les années 1970[137]. Même si Le Corbusier s'inspire des modèles anglo-saxons, il faut reconnaître qu'il accorde une grande place aux principes pédagogiques que les enseignants vont utiliser dans son école.

---

[135] Sur une série de douze entretiens, le classement des mots par fréquence est le suivant : Corbu/Corbusier 505 fois, école 320 fois, Enfant 223 fois, Rue 169 fois, Firminy 144 fois, Locataire 86 fois, HLM 78 fois…

[136] Entretien du 22 novembre 2002.

[137] An open plan encourages an open program. Open plan-2. (1971). *School Management*, 15 (8), 12-14. Cutler, M. (1972). Wary of open plan high schools? This one's open just enough. *American School Board Journal*, 160 (2), 25-27. Freedom for diversity in education. (1974). *CEFP Journal*, 12, 1-6. Kyzar, B. (1978). The rise and fall of open space for instruction. *CEFP Journal*, 16, 3-19. Onorevole, R. (1973). The open high school: An exciting experience center. *Audiovisual Instruction*, 18 (7), 16-17. Ross, R. (1980). Modification of space in open plan schools: An examination of the press toward synomorphy. *EDRA: Environmental Design Research Association*, 11, 256-266.

« *Le Corbusier lui-même avait défini et conçu* [la maternelle] *en faisant recours à la compétence pédagogique de Lilette Ougier Ripert. Auparavant, Lilette Ripert avait été collaboratrice de Célestin Freinet, dont la ligne pédagogique, encore aujourd'hui, est à la base de toutes les activités d'innovation didactique*[138] ». Il est précisé plus loin que « *Le Corbusier fit appel à Lilette Ripert aussi pour les projets des écoles maternelles des autres « Unités » ».*

Cette école expérimentale, que les architectes du monde entier viennent visiter, n'a pas eu l'accueil mérité dans sa ville. En France, les écoles Freinet sont de statut public au nombre de vingt-trois[139]. L'Éducation nationale ne prétend pas former d'enseignants à la pédagogie Freinet à proprement parler au niveau des IUFM, bien que le « mouvement Freinet » soit reconnu par l'Éducation nationale[140]. Selon les informations que j'ai pu recueillir, les premiers enseignants qui arrivent au Corbusier sont d'obédience Freinet. Mais il n'est pas sûr que l'Éducation nationale accompagnera cette utile continuité. Tout comme l'UH est rejetée, l'école semble être rejetée jusqu'au moment où la municipalité décide de fermer cette structure, en l'absence de toute concertation avec les parents d'élèves.

La méthode de la pédagogie moderne, organisé à partir de 1947 dans un mouvement intitulé : Institut Coopératif de l'École Moderne (ICEM), sera combattue par les staliniens entre 1950 et 1954. Il n'est donc pas étonnant que la municipalité communiste conduite par Théo Vial-Massat, ait eu des réflexes de rejet que l'on perçoit à travers les impressions de notre interlocuteur.

« *Il faut faire l'expérience de monter sur la terrasse pour comprendre la vie d'un gosse, et là c'est l'ancien instituteur qui parle. Comprendre la vie d'un gosse quand il est dans la cour de récréation sur le toit-terrasse ; en pensant que ce gosse mesure 75 à 80 centimètres et qu'il y a des murs en béton à un*

---

[138] Cf. « Bambini fano », *Domus*, n°565, décembre 1976.
[139] Cf. ICEM.
[140] L'ICEM (Institut coopératif de l'école moderne) compte 500 membres actifs en 2003.

mètre vingt. Quelle est sa vision ? Il n'y a que le ciel, il ne voit même pas la nature autour.[141] »

Ayant discuté avec une ancienne institutrice du Corbusier, je peux dire que cet aspect est insignifiant au regard des possibilités qu'offrent cette école. Non seulement les enfants voient l'extérieur à travers les baies vitrées, mais en plus ils sortent souvent aux pieds de l'immeuble, ce qui rend dérisoires les propos cités ci-dessus. D'ailleurs, le témoignage d'une ancienne institutrice permet de corriger cette affirmation.

« *Moi j'ai fait partie du mouvement Freinet. Dans l'immeuble, il y avait deux instits du mouvement Freinet, qui ne travaillaient pas dans l'école, ni dans Firminy, mais elles ont dû me faire connaître le mouvement Freinet. Et moi je m'y sentais très à l'aise. J'étais seule à le pratiquer, mais je pense que les institutrices qui étaient avec moi au Corbu ont été intéressées par ce mode de relation à l'enfant. C'est Alexandre Kujawski qui me l'a dit. C'est l'architecte qui, dans le bureau du Corbu, a fait les plans de l'école maternelle et qui m'a dit que Freinet avait été consulté au moment où il a fallu penser une pédagogie.* »

Les espaces et l'environnement immédiat de l'UH laissent une très grande liberté à l'enfant. Non seulement l'enfant n'est pas reclus entre quatre murs de béton, mais il profite pleinement du soleil et de la nature.

« *L'école n'est pas restée comme on a pu critiquer et dire : c'est des écoles, des enfants du béton, c'est des enfants qui sont clos, c'est un ghetto, c'est des choses comme ça, c'est faux.* »

D'une part, les enfants peuvent en toute sécurité aller dans les bois et les aires de verdure qui entourent l'UH, d'autre part, l'école maternelle était pourvue d'un jardin sur le toit-terrasse.

« *On avait de la terre pour le jardin de l'école. J'ai connu d'ailleurs des zones qui ont été après bouchées, bétonnées. J'ai connu un coin de jardin où*

[141] Entretien du 22 novembre 2002.

avec un père d'élève nous apprenait avec des outils à bêcher. On avait mis des oignons de tulipes. On allait dans la forêt chercher des plans et on les mettait, et puis il nous est resté. On l'a gardé de haute lutte, en demandant au maire Monsieur Vial-Massat de nous laisser ce petit jardin central circulaire qui est en plein centre de la terrasse de l'école. »

Le jardinage est aussi l'occasion d'échanges entre les enfants, les parents et les locataires de l'UH.

« *Alors suivant les saisons, on mettait des choses différentes. A une époque, je crois que pendant deux ans on a fait le petit marché avec les parents. C'est-à-dire qu'on prenait nos herbes aromatiques, ce qu'on avait pu planter, radis, puis tout ce qu'on avait pu prendre dans la forêt ou les champs environnant, et on faisait un étale et les parents venaient acheter. Ce qui sensibilisait les parents à ce qu'on pouvait faire en classe, et puis on allait avec eux visiter le jardin au-dessus.*[142] »

Les enfants qui sont passés entre les mains de ces enseignants ont gardé une lueur dans le coin de l'œil. Lorsqu'ils en parlent, c'est toujours avec une certaine émotion et une grande nostalgie.

« *C'était pas un bâtiment comme les autres écoles. On n'était pas obligé de s'habiller, on allait à l'école, on prenait l'ascenseur. C'était magique. On n'avait pas à marcher une demi-heure pour aller à l'école.*[143] »

Pourtant les faits se précipitent, et quelques mois après la venue du ministre de la Culture Jean-Claude Gayssot (2 juillet 1998), l'école est fermée et les habitants entreprennent spontanément de l'occuper.

« *Lorsque j'ai pris la décision de fermer l'école — et on avait pris toutes les précautions de négociation avec les parents d'élèves — les parents d'élèves étaient tous d'accord pour dire : bon on mettra nos enfants à l'école de Noyers — une autre école maternelle qui se trouve à moins de cinq cents mètres du*

[142] Entretien du 18 décembre 2002.
[143] Entretien du 11 mars 2003.

Corbusier — donc c'est pas à perpette ! Et bien il y a des responsables de l'association, quelques-uns, qui étaient membres de l'association, qui ont pris le pouvoir de l'association et qui ont occupé l'école. Mais ce n'était pas les parents d'élèves qui occupaient, c'était des gens dont les gosses ne sont plus passibles de maternelle : ils étaient à la fac.[144] »

La complexité de cette affaire impose de repartir quelques années en arrière. Comme rien n'est simple au Corbusier et que tout fonctionne par paire, il existe deux associations de parents d'élèves. La première fut créée en avril 1994 et se nomme « Les poussins Bleus ». Son siège est à l'école maternelle. Je n'ai pas d'autre information à son sujet, et aucun interlocuteur ne m'en a parlé. Pour autant, son existence questionne sur la création d'une seconde association de parents d'élèves.

La deuxième association se nomme Association Mains Ouvertes (AMO), et fut créée en mars 1995 par des habitants du Corbu. Son siège est d'ailleurs chez un habitant de la septième rue. Cette association accomplit des activités extrascolaires, comme la vente de brioches un dimanche matin par mois, ce qui permet de créer quelques liquidités pour aider au fonctionnement de l'école.

Ayant pignon sur rue, c'est vers cette association que le maire, Bernard Outin, se retourne pour engager des négociations lorsqu'il décide de fermer l'école. Le 17 août 1998 a lieu une première réunion autour de la question de l'éventualité de la fermeture de l'école. La rentrée scolaire se passe bien, les enfants sont en cours. Durant tout le mois d'octobre et début novembre, les entrevues et les réunions vont s'accentuer : une action au cours de la Saint Firmin aura lieu. Quelques parents d'élèves s'introduiront dans le Corso au grand dam de la municipalité.

Lorsque l'arrêté municipal est pris, la fermeture est fixée au 16 novembre à midi. Pourtant, le vendredi 13 novembre, l'équipe technique municipale vient enlever le matériel scolaire, laissant les enfants et

[144] Entretien du 22 novembre 2002.

l'institutrice remplaçante dans le désarroi. De cet acte de violence symbolique va émerger une énergie telle, que les habitants vont occuper jour et nuit, durant neuf mois, les locaux de l'école.

« *C'était dans la manière de faire. On était en train de prévenir la mairie, en disant : attention ! laissez-nous un espoir, ne faites pas ça n'importe comment. Mais là aussi on avait prévu quelques trucs, on avait prévu de marquer l'empreinte des enfants en bas dans du ciment. C'était pas méchant, ça ne se voulait pas agressif, c'était juste marquer l'empreinte des enfants pour rappeler qu'ils étaient descendus en bas et qu'ils espéraient bien remonter un jour. Il y avait des choses de ce genre qui étaient prévues pour le lundi. Et les déménageurs sont arrivés le vendredi. Ils ont eu torts. Ça personne ne pourra enlever ça. Ils ont eu torts d'enlever ces meubles en présence des enfants. Je ne vois pas pourquoi ils étaient pressés de faire ça sur le week-end. J'étais à la maternité. J'ai reçu la visite de tout le monde, tous les gens sont venus me raconter ça. Quand je suis revenue, la colère était un peu retombée mais les habitudes étaient déjà installées.*[145] »

Le propos n'est pas ici de relater dans les détails tous les éléments de cet événement. L'histoire de l'occupation de l'école maternelle mériterait un traitement particulier qui appelle un travail annexe à venir. Pourtant, il s'est joué tout une série d'actions qui ont abouti à la fermeture de l'école maternelle, à la disparition de l'association AMO, à l'éviction de la présidente de l'association des locataires et au changement des membres du bureau de l'association des locataires. De là, des discordes sont nées, perceptibles encore aujourd'hui, et qu'il faut rapprocher de la création du collectif des locataires.

Tout se joue dans un mouchoir de poche, les décisions se prennent durant les permanences sur le toit-terrasse. Lionel Pailles, en dresse un portait détaillé dans un article paru en février 1999[146]. Tous les principaux acteurs y

[145] Entretien du 13 novembre 2002. Le fait que l'entretien se déroule le jour anniversaire de la fermeture a renforcé l'émotion du témoignage.

[146] Cf. Lionel Pailles, « Ecole fermée = Le Corbu mutilé… », *DS*, n°21, février 1999.

sont présents. D'un côté, les membres de la municipalité de gauche, de l'autre les futurs membres de la municipalité « plurielle ». Cet habitant et futur conservateur du patrimoine Le Corbusier résume fort judicieusement les enjeux qui se trouvent derrières cette occupation. « *Ce conflit dépasse la simple revendication de l'école. Celle-ci est indissociable du bâtiment. C'est un combat plus général, pour une certaine idée de l'architecture et de la vie sociale. On ne se bat pas pour notre petite vie étriquée, mais pour un patrimoine public, pour des valeurs citoyennes, et qui plus est pour des idées de gauche, conformes à ce que devrait défendre un maire communiste*[147] ».

Les dès sont jetés dès février 1999. Et l'organisation de l'occupation va permettre de renforcer les liens qui unissent les unités entre elles.

« *Nous à l'époque, c'est là qu'ils sont faibles* [en parlant de la municipalité]*, on connaissait parfaitement les gens de Rezé ; ils nous tenaient au courant minute par minute des réunions qu'ils avaient. Quand Bernard Outin et Raymond Molina montaient là-haut, on savait exactement à quel moment de la réunion ils sortaient…* [148]». Et d'ajouter, « *on avait les fax qui tombaient* ».

Les liens entre les associations des locataires sont établis depuis quelques années. De leur retour du trentenaire de l'unité d'habitation de Rezé-les-Nantes, l'équipe décident de créer un syndicat d'initiative à Firminy. De là, des relations cordiales vont être entretenues, qui se concrétiseront par une entraide lors des attaques que va subir l'UH à l'automne 1998.

Chaque action de la part des habitants de l'UH est une occasion supplémentaire de nouer et de renforcer les liens entre les autres unités. Car à des échelles différentes, et à des moments différents, les quatre unités françaises se retrouvent avec les mêmes problèmes à gérer. Doit-on fermer l'école du toit-terrasse ? Doit-on laisser le toit-terrasse en accès libre ? Selon les affinités des politiques avec l'architecture moderne, les réactions et les décisions seront assez voisines. Aussi, l'expérience juridique et tactique est-

[147] Lionel Pailles, *Op. cit.*
[148] Entretien du 24 juillet 2003.

elle mise à profit d'une unité à l'autre, simplement au titre d'une sorte de fraternité lecorbusienne.

Durant l'occupation, nombre de personnalités ont adressé une lettre d'indignation ou de soutien. Parmi les signataires, l'on trouve Roger Aujame, François Barré, Jean-Noël Blanc, Dominique Claudius-Petit, Dino Cinieri, Charles Delfante, Jack Lang, François Tomas, André Wogenscky… Ici, le réseau des architectes, actionné depuis l'UH par des locataires architectes ou le corps enseignant, fonctionne à haut régime. Le soutien massif de personnalités crée peut-être chez les habitants le sentiment d'appartenir à une grande famille, mais surtout permet de montrer que le problème de l'UH dépasse le local.

Dino Cinieri en fera un de ses arguments de pré-campagne. « *5 minutes et pas une de plus : c'est le temps de parole accordé aux parents qui occupaient l'école « Le Corbusier » depuis le mois de novembre, lors de ce même conseil municipal* » est-il écrit dans un document proposé par l'opposition d'alors[149].

Le dénouement de cette occupation a donné lieu à des conflits d'intérêt qui demeurent encore aujourd'hui. Ainsi, la création du collectif des locataires trouve son origine dans les résultantes de ce conflit. D'une façon mécanique et récursive, l'UH se sentant agressée de l'extérieur, un collectif se forme. Nous l'avons vu à partir de 1969, puis en 1983-1984, et à chaque nouvelle revendication, l'opposition UH – mairie-OPHLM est une condition qui légitime l'état de revendication. « *Pour souder cette communauté de sort, il faudrait un ennemi commun* » (Petonnet 1979). Cette opposition est une condition nécessaire et suffisante qui ne s'identifie pas simplement dans un rapport gauche-droite, mais plutôt dans un rapport de pouvoir propriétaire-locataire, entre cette communauté lecorbusienne et le reste du monde.

[149] Une page entière sera consacrée à l'école maternelle Le Corbusier dans la revue de l'équipe de l'opposition, juin 1999.

3-9 L'arbre à Marie P. (2002)

Quercus acutissima, de la famille du chêne, avec similitudes au châtaignier. Une affichette apposée sur les murs du hall annonce qu'un arbre sera planté à la mémoire de Marie P., une des pionnières de l'UH. Cette ancienne institutrice était arrivée dans les premières années de l'ouverture du Corbusier. L'association des locataires crut bon d'honorer sa mémoire dans un geste hautement symbolique qui n'est pas sans poser question.

Le samedi 30 novembre, tout est prêt. Un ancien habitant, jardinier à la ville, vient avec son tracteur de creuser un trou. Il a repéré le meilleur endroit pour planter l'arbre. L'idée de départ était de le planter dans l'axe du pignon, au sud de l'immeuble. Finalement, il sera planté à l'ouest, face à l'aile nord.

L'association des locataires a choisi un arbre de la famille des chênes, avec des feuilles de châtaignier. Il est encore jeune, et ne survivra pas à l'hiver. Une quinzaine de personnes sont présentes, tout se passe dans un silence relatif, alors que les opposants à l'association des locataires jettent par moments des regards des loggias.

Pas de cérémonie particulière, ni lecture ni recueillement. Peu de monde à cause du froid. À la Sainte Catherine, les arbres prennent racine. Ensuite nous allons prendre un pot de l'amitié dans le hall. Une table a été dressée, sur laquelle on trouve des jus de fruit, du café et des gâteaux industriels. Sur un pilier, on en profite pour montrer les dernières photographies prises lors du cinquantenaire de Marseille. Certains locataires plus pressés, moins touchés par l'événement, sortent des ascenseurs et partent vers le parking sans même se retourner. On parle de l'organisation de la fête pour Noël, de la galette des Rois dans le hall. Dehors, deux jeunes étudiants de l'école des Beaux-Arts de Paris filment l'unité sans la moindre gêne. Le président de l'association leur signale qu'ils ne sont pas au Louvre et qu'il y a des gens qui vivent dans l'immeuble.

Cet événement que je rapporte n'a pas été couvert par la presse. Il fait donc partie des moments internes au Corbusier. Parmi les contradicteurs, Monsieur M. dressera un bilan mitigé de cette journée.

« *Justement, c'est une des falsifications de l'histoire. Parce que l'importance de Marie P. est à relativiser. Elle était dans le groupe de l'école, sans plus. Il se trouve que malheureusement elle a eu une grave maladie et elle est décédée. Et je peux comprendre qu'on tienne à commémorer une amie. Mais l'impact de Marie P. dans le combat du Corbusier, il n'est pas très important.*[150] »

Un autre locataire présent à cet entretien dira : « *Sauf peut-être à symboliser tout l'enjeu de mémoire au-delà de la personne de Marie P. sur l'histoire* ».

À leurs manières, les habitants de l'UH créent des rites qui peuvent être analysés comme autant de signes à la fois marqueurs d'identité et de propriété morale. En honorant une des leurs, les habitants transforment l'espace public en un espace privé. Symboliquement, ce fait peut être rapproché d'une autre action antérieure. Cela se passe en 1984, au moment de la fermeture de l'aile nord.

« *De façon très symbolique, on avait construit une plaque, comme une plaque d'entrée de ville, vous savez une plaque jaune, et on avait marqué Firminy qu'on avait barré d'un trait rouge, comme une fin d'agglomération. Et on l'avait posé vers le virage qui est un peu en dessous. Là vous n'êtes plus à Firminy. On avait déclaré le Corbu commune libre.*[151] »

Les actions de ce type sont nombreuses. J'en ai rapporté un certain nombre. Au-delà du militantisme et de l'action associative, c'est tout un système de valeurs qui est mis en place, et dont le but est de se reconnaître

[150] Entretien du 18 février 2003.
[151] Entretien du 18 février 2003.

entre soi, tout en créant une distance symbolique, mais aussi effective, avec le reste du monde. Cela renvoie à cette notion de *communitas* discutée plus haut.

4- CONCLUSION : À LA RECHERCHE DE L'UNITÉ SOCIALE

> « *La connaissance du passé a d'autres missions que de servir la nostalgie. Elle nous permet de nous projeter dans le futur* », Colette Pétonnet, *Op. cit.*

Toute forme sociale comme une association de locataires a besoin pour vivre et survivre qu'un certain nombre de facteurs soient présents et se renouvellent ou se maintiennent dans le temps. Georg Simmel explique qu'à chaque instant, des « forces perturbatrices » viennent attaquer l'unité sociale qui se rééquilibre grâce à des « forces conservatrices ». Il précise que l'unité sociale, bien que composée d'individus, n'est pas la simple somme de ces individus, mais un composé beaucoup plus complexe. Par exemple, une association peut conserver son existence alors que ses membres changent avec le temps. Pourtant, l'association reste présente et revêt aux yeux des acteurs extérieurs sa carapace identitaire. La méthode consiste à rechercher quelles sont les forces spécifiques qui animent telle ou telle association, telle ou telle unité sociale. À partir de là, il est possible d'envisager l'étude de cette unité sociale, et de comprendre comment s'articule la survivance ou la mort de cette même unité sociale.

Tout d'abord, l'unité sociale se caractérise par son unité territoriale. C'est à partir du territoire, de son espace, que l'unité sociale se constitue. Et même si « *la permanence d'un lieu ne produit pas à elle seule la permanence de l'unité sociale* », il n'est pas moins sûr que cette permanence assure un repère spatial et temporel de première importance. Dans le cas qui nous intéresse, le territoire spatial de l'unité d'habitation Le Corbusier est circonscrit géographiquement par un isolement physique et une stature qui font de ce bâtiment un lieu particulier et singulier. Physiquement, l'immeuble se situe à plusieurs centaines de mètres des premières habitations. Un no man's land urbain constitué de deux parkings et d'une traversée de routes préserve

cet isolement faisant dire à certains qu'il s'agit d'un ghetto. Cette idée de ghetto est d'ailleurs partagée par les habitants ayant vécu dans la première décennie lorsque le réseau de services de transport était inexistant. Aujourd'hui, la faiblesse de ce dernier continue à donner cette image, pourtant compensée par la mise en place d'un système de co-voiturage interne.

Un autre facteur, bien plus important aux yeux de Simmel, est celui du lien physiologique des générations, qualifié même « d'*ultimatum refugium* de la continuité sociale ». Ainsi, le lien générationnel unificateur pèse un poids des plus important. Dans le cas d'une entreprise ce lien sert à transmettre l'histoire de l'entreprise. Et c'est à travers cette histoire que se condense la culture de l'entreprise là où règne le savoir-faire spécifique qui lie les individus à l'identité de l'entreprise. Il en est de même dans le cas d'une association. La constitution, puis la construction et la conservation d'une association se font grâce à la transmission des éléments qui en composent son identité. Ce sont les individus de générations différentes qui en transmettent l'essentiel à travers les pratiques, les coutumes et l'histoire de cette dernière. Lorsque le lien générationnel est rompu, soit par le départ prématuré d'une tranche entière, soit par l'éviction ou tout autre forme de rupture, l'histoire ne se transmet plus, et avec elle, ses facteurs identitaires qui en constituaient les fondements.

Dans le cas de l'unité d'habitation Le Corbusier, le départ de tout un pan de locataires peut rompre cet équilibre générationnel. L'important turn over qui caractérise cet immeuble est un élément dont nous devons tenir compte. Y a-t-il eu, à un moment donné, rupture dans le lien générationnel ? D'après mes observations, il semblerait que l'activité de l'association des locataires ait connu des passages en creux à partir des années 1984 jusqu'à 1994, soit sur près d'une dizaine d'années. Cela est perceptible à travers l'inactivité des clubs, leur arrêt, le changement d'activité, etc. Bien qu'aujourd'hui il existe un certain nombre de locataires se revendiquant comme étant les plus anciens de l'immeuble, il apparaît que cette légitimité est mise en cause par d'autres locataires. Nous nous poserons la question de savoir pourquoi cette légitimité est remise en cause ? La réponse se trouve dans

les éléments constitutifs de cette légitimité. Si l'ancienneté n'est pas une condition suffisante, mais bien nécessaire, c'est qu'il existe d'autres facteurs comme le degré d'implication dans telle ou telle action historique. Le fait de pouvoir dire : je suis ici depuis vingt-cinq ans, n'est pas une condition suffisante pour affirmer être en possession d'un capital historique légitime. Par contre, dire que l'on était présent dans telle ou telle action revendicative liée à l'histoire de l'unité d'habitation procure une légitimité beaucoup plus grande.

La fonction de ce lien générationnel est d'initier les nouveaux arrivants à la vie de la collectivité (aux normes et aux règles internes tacites) et à l'histoire du bâtiment. Lorsque ce lien est rompu, l'histoire procède alors à une rupture qui sera reconstruite selon les motivations et les compétences des nouveaux arrivants. Ainsi, au sein d'une même association, nous pouvons être confronté à une tout autre ligne « politique » ou à une tout autre finalité, assise sur une légitimité nouvelle, pas forcément partagée avec l'ensemble des locataires.

Sur la base des entretiens collectés dans le cadre de cette recherche, il semble que le renouvellement du bureau de l'association se soit fait, non sur une forme lente et progressive, mais de manière abrupte au cours de l'occupation de l'école sur la période 1998-1999. Qualifiée de « putsch » par certains locataires, cette prise de possession s'est faite sans l'aval du groupe qui en composait le noyau. Dans ces circonstances, la légitimité n'a pas été reconnue ni acceptée, et a donné lieu à la création d'un collectif des locataires en 2003. Partant de l'hypothèse que les agents sociaux qui remettent en cause la légitimité de l'association des locataires possèdent, sous une forme ou sous une autre, la capacité de transmettre le lien générationnel, nous pouvons en déduire que ce facteur est présent et préservé à travers une dynamique de renforcement de l'unité collective.

Une remarque importante faite par Simmel est que « *la société court d'autant plus de risques qu'elle dépend davantage de l'éphémère individualité de ses membres* ». Il apparaît nécessaire de renvoyer le problème actuel de

l'affrontement des deux associations de locataires au caractère individuel et/ou anonyme que chacune d'elle a su développer. En effet, si la première association des locataires a construit son identité autour d'agents sociaux suffisamment identifiés comme étant par ailleurs des agents institutionnellement positionnés dans l'échiquier politique local, la deuxième revendique un anonymat beaucoup mieux maîtrisé, qui caractérise, selon Simmel, le mécanisme de la pérennité de l'unité sociale. Lorsque l'association se trouve entre les mains d'agents sociaux dont l'éphémère individualité ne peut rivaliser avec l'unité sociale, elle court un risque certain d'éclatement au moment où ces agents sont amenés à disparaître (démission, changement de couleur politique locale, départ). Si donc, la personnalité peut être source de rattachement à une solidarité suffisante pour assurer la pérennité de l'unité sociale, elle peut, lorsque sa légitimité est remise en cause, apparaître comme source de conflit et nuire à la pérennité de l'unité sociale.

Cela renvoie aussi à la notion d'unité et à la conscience qu'en ont les individus qui forment le groupe. C'est par l'activité de cette unité sociale, la plupart du temps représentée par son président, que cette conscience d'unité vient aux agents sociaux. L'absence ou la disparition du président fait s'évanouir cette conscience. À moins que le président se départisse de son individualité suivant la formule que « *le roi n'est pas roi en tant qu'individu* ».

« *Un autre moyen pour l'unité sociale de s'objectiver est de s'incorporer dans des objets impersonnels qui la symbolisent* », écrit Simmel. Afin que l'unité sociale se pérennise, en dépit du caractère éphémère de tout individu, l'association va incorporer un lien symbolique dans un objet tout trouvé dans le cas qui nous occupe, car il s'agit de l'unité d'habitation elle-même. Dès lors, ce patrimoine collectif conserve une pérennité dépassant de loin le cycle de vie. Une première fois car il est physiquement solide et a su conserver ses qualités pour plusieurs générations.

Une deuxième fois car il fut reconnu comme faisant partie du patrimoine national au titre d'un classement, d'abord à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, puis d'un classement au titre des

monuments historiques. Voilà un objet inaliénable sur lequel l'unité sociale peu se reposer. Ce lien de mainmorte reste pourtant soumis à une question de propriété morale, car du point de vue de la propriété foncière, il n'appartient pas au groupe. Le problème sera d'autant plus accru avec l'arrivée de co-propriétaires et donc avec la division et la partage de la propriété foncière. Aussi, l'unité sociale va-t-elle forger des liens de propriété morale sur la base de la constitution du capital historique et des enjeux qui sous-tendent cette constitution.

Et cela malgré les multiples attaques ou mutilations dont l'UH a été victime depuis trente ans. C'est d'ailleurs ces attaques qui ont permis de forger cette identité. Tout le projet sociétal de Le Corbusier, soutenu par Eugène Claudius-Petit, est allé d'amputation en amputation, de la suppression des services autogérés (crèche sauvage, appartement 50, clubs) à la fermeture de la moitié de l'UH (aile nord), à la fermeture de l'école maternelle (cœur du village vertical), en passant par la fermeture du toit-terrasse et la suppression des casiers de service.

La rénovation de l'UH, pensée à partir des années 1995, va se terminer. Avec elle, nous allons assister à une profonde transformation du paysage social. François Tomas insiste bien sur ce paradoxe engendré par le PALULOS (prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale). « *C'est ainsi que dans les grands ensembles on arrive à ce paradoxe que seules les familles insolvables peuvent s'offrir, grâce à l'APL, un logement sociale* » (Tomas 2003). Comme le notait déjà Colette Pétonnet dans les années 1980, « *les HLM, du moins ceux de construction récente, sont, en réalité, l'habitat type des classes moyennes…*» (Pétonnet 1982). La prévision de l'augmentation des loyers (+64%) devrait faire réfléchir certains ménages[152]. C'était d'ailleurs une source d'angoisse présente durant ma recherche.

[152] Cette augmentation doit permettre un rééquilibrage du prix des loyers pratiqué par l'OPHLM. Selon le directeur, le prix du mètre carré restera en dessous du prix moyen du loyer pratiqué dans les immeubles rénovés du parc.

Reste que derrière l'immeuble de béton veille Le Corbusier à travers un soutien inconditionnel d'admirateurs et de politiques. Les enjeux sont grands. Et il n'est pas possible de penser l'UH comme un vulgaire élément d'un grand ensemble classique. L'introduction d'une mixité sociale (verticale et horizontale) a depuis le début de l'histoire de celle-ci contribué à convertir cette cité HLM en une cité différente que nous ne retrouvons pas dans les écrits de Daniel Pinson sauf lorsque celui-ci écrit qu'il « *n'existe un déficit cruel de connaissance fines du vécu social sur les quartiers dits prioritaires* » (Pinson 1999).

Les pratiques sociales développées durant les trente dernières années vont-elles contribuer à amorcer un dialogue — et quel dialogue ? — entre les différents acteurs sociaux qui vont venir peupler l'unité d'habitation, une fois celle-ci rénovée ?

Le danger serait de déposséder les habitants d'un patrimoine culturel qu'ils ont largement contribué à construire et du même coup de détruire cette unité sociale si longuement constituée. Comment ce patrimoine culturel va-t-il être incorporé au vécu des populations résidantes nouvelles ? Et de quelle manière ces populations vont-elles réagir ? Adhésion ou affrontement ?

Nous abordons aujourd'hui un nouveau tournant dans l'histoire des unités d'habitation Le Corbusier. Est-il si évident que nous tendions vers une dépossession des locataires de l'UH ? Ceux-ci qui, jusqu'à présent, ont pris en main — ou qui ont eu le sentiment de prendre en main — le destin de l'UH vont-ils se retrouver relégués au second plan, derrière le syndic de co-propriétaires ? À moins de devenir eux-mêmes propriétaires, n'auront-ils plus rien à dire ? Ou comme à Rezé, la part active des locataires reste une constante et une particularité de la vie dans les UH Le Corbusier.

Car l'histoire de l'UH nous a montré le contraire. L'individualisme l'emportera-t-il sur le collectivisme ? Je me permet de dresser deux hypothèses : soit l'« *amour du Corbu* » qu'éprouve certains locataires de courte et de longue date l'emportera et ils seront rapidement acquéreurs d'un

appartement, soit leur amour propre sera plus fort et ils quitteront l'UH l'amertume au bord des lèvres. Ceux qui resteront locataires sauront-ils masquer suffisamment leur sentiment de frustration ?

Il est difficile de terminer ce rapport par une note aussi incertaine. D'ailleurs l'ethnologue n'est pas devin et les ressources humaines sont suffisamment riches pour qu'une situation inimaginable apparaisse dans les deux ans à venir.

Bibliographie

Fonds des archives de l'association des locataires de l'unité d'habitation Le Corbusier, 1965-2001

ABRAM, Joseph, *L'architecture moderne en France, tome 2, Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Picard, 1999

ACCETTA, André, *Unité d'habitation Le Corbusier, correction acoustique des entrées d'appartement et préservation du bas-relief*, rapport technique, OPHLM Firminy, 1993

ALTHABE, Gérard, *Investigations ethnologiques appliquées aux phénomènes urbains : rapports sociaux dans l'espace résidentiel et processus d'insertion*, Paris, EHESS, 1983

Anonyme, *Firminy, le patrimoine Le Corbusier*, Ville de Firminy, 1995

Apartement houses… Secteur industrialisé opération Firminy-Vert, in « Cahier du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment », n°47, cahier 377

BATTAILLE, Philippe, Daniel PINSON, *Rezé évolution et réhabilitation Maison Radieuse*, PUCA, 1990

BELLANGER, François. *Habitat*, Ed. de l'Aube, 2000

BENEVOLO, Leonardo, *Histoire de la ville*, (1975), Ed. Parenthèses, 1994

BERGER, Alain, « La France à la découverte de son Far-West », *Esprit*, n°10-11, 1953, pp. 580-590

BERNHARDT, UWE, *Le Corbusier et le projet de la modernité. La rupture avec l'intériorité*, Paris, L'harmattan, 2002

BIENVENU, Gilles, « Nantes ville radieuse ou l'appel au Corbusier : Le projet Chéreau, *303*, n°xv, 1978, pp. 10-24

BLANC, Jean-Noël, *Besoin de ville*, Seuil, 2003

BOUCHET, Reymond, "Le Corbusieur à Firminy", *SIFE*, sd.

BOUDON, Philippe, *Pessac de Le Corbusier*, Dunod, 1985

BOUILLON, Joël, *Le Corbusier architecte et urbanisme, l'échec de Briey-en-Forêt*, mémoire 3ème cycle, dir. Jo Abram, UPA Nancy, 1980

BORY, Christophe, *Le site de la modernité, Le Corbusier à Firminy*, mémoire, Ecole d'architecture de Saint-Étienne, 1990

Bulletins municipaux, Ville de Firminy, 1965-1966

BWALWEL, Jean-Pierre, *Famille et habitat*, Ed., 1998

CHASLIN, François, « Que sont devenues les quatre maisons du « fada » ? », *Le Monde*, 30 novembre 1980

CHOAY, Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie* (1965), Points Seuil, 1979

CHOMBART DE LAUWE, Paul, « Scandale du logement et espoirs de l'urbanisme », *Esprit*, n°10-11, 1953, pp. 571-579

CHOMBART DE LAUWE, Paul, *La vie quotidienne des familles ouvrières. Recherche sur les comportements sociaux de consommation*, CNRS, 1956

CLAPIER-VALLADON, Simone et *alii*, *Les récits de vie. Théorie et pratique*, PUF, 1983

CLAUDIUS-PETIT, Eugène, *Dans la cité*, Firminy, Guyot, 1959

CLAUDIUS-PETIT, Eugène, « La renaissance de Firminy », *Urbanisme*, n°104, janvier 1968

CRETIN, Georges, *Utopie, mythe, idéologie, architecture moderne*, mémoire, Université de Saint-Étienne, 1983

Coll. *Logement et habitat bibliographie commentée*, Documentation Française, 2000

Coll. *De l'habitat aux cités*, Eres, 1995

DELSAUT, Yvette, « L'inforjetable », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°74, septembre 1988, pp. 83-88

DUPLAY, Laurence, « Composition sociale : Unité d'Habitation », *Project Unité*, vol.3, 1993

ELEB-VIDAL, Monique et alii, *Penser l'habiter. Le logement en questions*, Pierre Mardaga édit., 1988

ELEB, Monique, « Se construire et habiter », *Alinéa*, n°10, juin 1999, pp. 5-24

ELEB, Monique, Jean-Louis VIOLEU, *Entre voisins. Dispositif architectural et mixité sociale*, Ed. de l'Epure, 2000

FABRE, Daniel (sous la direction), *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*, Maison des sciences de l'homme, 2000

FRAMPTON, Kenneth, *Le Corbusier*, Hazan, 1997

GEORGE, Pierre, *Sociétés en mutation*, Que-sais-je ?, PUF, 1980.

HALL, Edward T., *La dimension cachée*, Seuil, 1971

HALL, Edward T., « La proxémique », *La nouvelle communication*, Seuil, 1981, pp. 191-221

HASSENPFLUG, G., Peters, P., *Ecrans tours collines*, Ed. ?

ION, Jacques, *Les attitudes de la population de l'Unité d'Habitation Le Corbusier*, CRESAL, octobre 1969, np.

HAPGOOD, Marilyn, *Papiers peints d'artistes*, Ed. Abbeville, 1992

HERBERT, Jean-Loup, Yves Perret, « Unité d'habitation de Firminy : une utopie concrète », Actes du colloque, *La ville et l'urbanisme après Le Corbusier*, Éd. D'En Haut, 1993, pp.168-173.

JENGER, Jean, *Le Corbusier, l'architecture pour émouvoir*, Découverte Gallimard, 1999

JEUDY, Henri-Pierre, *Courir la ville*, Ed. de la Vilette, 1997

JOUENNE, Noël, « Les relations d'enquête dans une recherche ethnologique contractuelle », *Alinéa*, n°13, 2003, pp.165-178

JOUENNE, Noël, « L'unité de l'Unité : le Modulor », *Ouverture pendant travaux*, OPHLM, n°2, 2003, p.7

JOUENNE, Noël, « Du papier peint aux pratiques culturelles dans l'unité d'habitation », *Ouverture pendant travaux*, OPHLM, n°2, 2003, pp.14-15

JOUENNE, Noël, « Pourquoi collecter la mémoire orale ? », *Ouverture pendant travaux*, OPHLM, n°2, 2003, p.16

KIDDER SMITH, G.E. *The new Architecture of Europe*, Penguin Books, 1965

KLOPMANN, André, *Le Corbusier, l'homme*, Ed. Slatkine, 1995

KOPP, Anatole, *Ville et révolution, architecture et urbanisme soviétiques des années vingt*, Anthropos, 1967

KOPP, Anatole, « La « bataille » de Marseille », *Le Corbusier et la méditerranée*, Parenthèses, Musées de Marseille, 1987, pp. 179-189

KOPP, Anatole, *Quand le Moderne n'était pas un style mais une cause*, Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 1988.

La lettre de l'association des amis de Le Corbusier, 1997

LAPLANTINE, François, *Je, nous et les autres, être humain au-delà des appartenances*, Ed. du Pommier, 1999

LAVAREILLE (de), Jeanne, *Le logement social, des utopies du XIX^e siècle à Le Corbusier*, mémoire, Université de Saint-Étienne, 1984

Le patrimoine Le Corbusier Firminy, Service architecture et culture de la Ville de Firminy, 2000, 60 p.

LE CORBUSIER, *Urbanisme*, Arthaud, (1925), 1980

LE CORBUSIER, *Le Modulor, essai sur une mesure harmonique à l'échelle humaine applicable universellement à l'architecture et à la mécanique*, (1950), Fondation Le Corbusier, 2000

LE CORBUSIER, « Construction d'une capitale », *Esprit*, n°10-11,1953, pp. 591-597

LE CORBUSIER, *La Charte d'Athènes*, Ed. de Minuit, 1957

LE CORBUSIER, *Œuvre complète 1957-1965*, Le Corbusier, Les dernières œuvres, vol. VII, pp. 13-25

The Le Corbusier Archives, Garland, New York et Londres, Fondation Le Corbusier, 1982-1984, vol. XXXI, pp. 127-252

LOACH, Judi, « Le Corbusier à Firminy-Vert », *Project Unité*, vol.3, 1993

MARCHANT, Pauline, *Firminy, hier & aujourd'hui, entre utopie et réalité*, EALRN, 1999

MISINO, Paola, et Nicoletta Trasi, *André Wogenscky. Raisons profondes de la forme*, Le Moniteur, 2000

MONNIER, Gérard, *L'architecture du XX^e siècle*, Que sais-je ?, PUF, 1997

MONNIER, Gérard, *Le Corbusier. Les unités d'habitation en France*, Belin/Herscher, 2002

NIVAT, Anne, *La maison haute des Russes d'aujourd'hui*, Fayard, 2002

OMALEK, Laure et *alii*, « Conforte de l'habitat et cycle de vie », *Insee première*, n°727, 2000

PAGES, Luc, *Pour une redécouverte de la partie nord de l'unité d'habitation*, mémoire, TPFE, Ecole d'architecture de Saint-Etienne, 1999

PANERAI, Philippe et alii, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Dunod, 1977

PERELMAN, Marc, *Urbs ex Machina, Le Corbusier (le courant froid de l'architecture)*, Les éditions de la Passion, 1986

PETONNET, Colette, "Variation sur le bruit sourd d'un mouvement continu", *Chemins de la ville, Enquêtes ethnologiques*, Ed. du CTHS, 1987

PETONNET, Colette, *On est tous dans le brouillard, ethnologie des banlieues*, Galilée, 1979

PETONNET, Colette, *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Galilée, 1982

PETONNET, Colette, « Prospective, rétrospective », *Ethnologie française*, xxx, 2000, 3, pp.423-427

PINSON, Daniel, *Grands ensembles et productions domestiques*, Alinéa, n° 10, juin 1999, pp. 75-84

PINSON, Daniel, *Architecture et modernité*, Flammarion, 1996

POUVREAU, Benoît, *Eugène Claudius-Petit, un politique en architecture*, thèse, dir. Danièle Voldman, université Paris I, 2002

Projet einer wohnuberbaung in Firminy (France), in « Bauen-wohen », ab. 10, 1956, pp. 213-216

RAGON, Michel, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes, vol. 3, De Brasilia au post-modernisme 1940-1991*, Casterman, 1986

RAGON, Michel (sous la dir.), *Le temps de Le Corbusier*, Hermé, 1987

RAGOT, Gilles, « Le Corbusier à l'épreuve du temps », *Le Moniteur*, 2 octobre 1987

RAGOT, Gilles, Mathilde Dion, *Le Corbusier en France, projets et réalisations*, Le Moniteur, 1992.

RAGOT, Gilles, « Le Corbusier 1887-1965 », *Encyclopædia Universalis*, 2001

RAULIN, Anne, *Manhattan ou la mémoire insulaire*, Institut d'ethnologie, 1997

ROSSELIN, Céline, "L'habiter, un concept normatif ?", *Alinéa*, n°10, juin 1999, pp. 39-56

SADDY, Pierre, « Le « père » de la maison radieuse », *303*, n°xv, 1978, pp.25-33

SBRIGLIO, Jacques, *L'unité d'habitation de Marseille*, Ed. Parenthèse, nd.

SIMMEL, Georg, « Comment les formes sociales se maintiennent », *Sociologie et épistémologie*, PUF, 1981, pp. 171-222

SMITH, Elisabeth A.T., *Case Study Houses (1945-1960)*, Taschen, 2002

THIESSE, Anne-Marie, « Mémoire et oubli dans l'enquête orale », *La révolution des aiguilles, habiller les Français et les Américains, 19è et 20è siècle*, EHESS, pp. 163-172

TOMAS, François, et alii, *Les grands ensembles. Une histoire qui continue…* PUSE, 2003

TURNER, Victor W., *Le phénomène rituel. Structure et contre-structure*, PUF, 1990

STEBE, J.M., *La réhabilitation de l'habitat social en France*, PUF, 1995

WILLARD, Claude, « Les couches populaires urbaines (1950-1978) », *Histoire économique et sociale de la France*, tome IV, livre 3, PUF, Quadrige,1993